

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Droit, économie, gestion

Université Clermont-Auvergne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Marc Bollecker, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Droit, économie, gestion* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Économie
- Licence Gestion
- Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Commerce et distribution
- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence professionnelle Management des activités commerciales
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant
- Licence professionnelle Métiers du notariat
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Droit notarial
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Économie du développement
- Master Finance
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Management stratégique
- Master Marketing, vente

PRÉSENTATION

Le champ *Droit, économie, gestion (DEG)* regroupe des formations universitaires de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Cette dernière a été créée en 2017 suite à la fusion des Universités Clermont 1 et Clermont 2. Le champ *DEG* constitue l'un des six champs de l'UCA. Il rassemble 25 formations dont 23 font l'objet de la présente évaluation. Il s'inscrit dans une offre de formation plus globale de l'UCA dans les disciplines du droit, de l'économie et de la gestion, qui accueillent en 2017-2018 près de 8000 étudiants, soit 5220 en premier cycle, 2461 en second cycle et 244 en troisième cycle.

Les 25 formations du champ *DEG* se déclinent en 4 licences (*Droit ; Administration économique et sociale – AES ; Économie ; Gestion*), 9 licences professionnelles – LP (2 sur les métiers du droit, 3 sur les métiers du marketing, et 4 de type fonctionnel : *Métiers de la comptabilité, Métiers de la gestion des ressources humaines ; Métiers de la logistique, Collaborateur ou assistant de direction*), 10 masters (3 en droit, 1 en économie, 6 en gestion) et 2 formations diverses (*Capacité en Droit ; Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques en Banques, organismes financiers et de prévoyance*). Ces deux dernières formations ne font pas l'objet d'une évaluation.

Les 23 formations du champ *DEG* sont portées par quatre structures au sein de l'Université : le Collegium droit, économie, gestion, l'École de droit, l'École d'économie, l'École de management Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne. La définition du périmètre du champ est ancienne. Dès 2012, l'Université Clermont 1 a regroupé les formations en droit, en économie et en gestion. Cette structuration a été confirmée lors de la création des 3 écoles. Par ailleurs, les formations du champ sont adossées à trois centres de recherche de l'Université, correspondant aux trois disciplines du champ : le Centre Michel de l'Hospital pour le droit, le Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI) pour l'économie, le Centre de recherche clermontois en gestion et management (CLERMA) pour la gestion.

Au travers de ses trois composantes (écoles), le champ *DEG* entretient et développe de fortes relations avec son environnement socio-économique. De nombreuses entreprises locales ainsi que des acteurs régionaux (collectivités territoriales, barreaux et juridictions locales), nationaux et internationaux (réseau IAE France, Agence française de développement, Fondation pour les études et la recherche sur le développement international (FERDI), Banque mondiale, Organisations non gouvernementales) participent aux formations du champ et contribuent à l'insertion des diplômés.

AVIS GLOBAL

Le champ *DEG* présente un potentiel important d'affichage stratégique. La diversité et la complémentarité des formations que recouvre ce champ, l'adossement à trois structures de recherche spécialisées dans des disciplines différentes, les partenariats avec les entreprises locales, le secteur public et les organisations non gouvernementales, offrent à l'Université la possibilité de rendre lisible son offre de formations dans ce champ. Il dispose ainsi d'un ancrage territorial fort, surtout à travers les activités et actions des unités qui le composent, à savoir les trois écoles et les centres de recherche. L'absence d'information sur les formations concurrentes proposées par le secteur privé auvergnat (notamment les écoles de commerce locales) ne permet pas d'apprécier pleinement le positionnement du champ. Sur le plan international, cette lisibilité reste encore très limitée. Exceptés des échanges internationaux d'étudiants ou d'enseignants et des propositions de stages à l'étranger, parmi les 23 formations, seul le master *Comptabilité - contrôle - audit* fait l'objet d'une délocalisation et les masters *Finance et Économie du développement* offrent la possibilité de double diplôme. Des projets sont en cours avec l'Afrique et l'Asie centrale.

Parmi les 136 formations de l'UCA soumises à l'évaluation, 23 d'entre elles concernent le champ *DEG*. Ce volume de formations témoigne de l'importance de la place qu'il occupe au sein de l'établissement. Les effectifs globaux d'étudiants inscrits dans le champ *DEG* ne sont pas mentionnés, si ce n'est au niveau des 4 licences généralistes (*Droit, Économie, Gestion, AES*), soit 4000 étudiants. Eu égard aux effectifs inscrits à l'UCA dans les disciplines du droit, de l'économie et de la gestion en premier, second et troisième cycles (près de 8000 dont 5220 en premier cycle), il aurait été judicieux de préciser les effectifs de ce champ par niveau, afin de pouvoir mieux cerner son périmètre et les formations (dans ces disciplines) qui n'en font pas partie mais qui sont en interaction.

Le champ *DEG* s'inscrit clairement dans la politique de l'établissement de par sa structuration en composantes, laboratoires et surtout collegium (Droit économie gestion). On peut relever que 5 LP de l'UCA relevant des disciplines de la gestion et localisées sur les sites de Clermont-Ferrand, Aurillac, Moulins et Montluçon ne font pas partie du champ *DEG*, ce qui nuit à la lisibilité globale de l'offre de formation.

Le champ présente une grande pertinence en raison des disciplines qu'il recouvre, qui sont complémentaires sur le plan des formations et des pratiques professionnelles ; la gestion des entreprises, des organisations publiques et non gouvernementales, les environnements et choix économiques, les cadres réglementaire et juridique sont étroitement connectés. Cette complémentarité permet à l'UCA des mutualisations à l'intérieur de l'ensemble des formations. L'association des quatre licences (Droit, Économie, Gestion, AES) au travers d'un portail constitue l'une des plus importantes. Elles sont chacune organisées en modules de tronc commun ou « majeures » et en modules optionnels ou « mineures », dans une logique de spécialisation progressive tout au long des trois années (orientation en première année, détermination en seconde et spécialisation en troisième année). Des cours sont donc mutualisés entre ces quatre licences, des doubles licences peuvent être obtenues (économie-droit, économie-gestion ou économie-AES), des passerelles à la fin de chaque semestre vers les autres mentions sont ouvertes ainsi que vers les licences professionnelles du champ. Les masters font l'objet d'une mutualisation moins marquée compte tenu de l'objectif de spécialisation des étudiants. En première année de master (M1), il existe des parcours fortement mutualisés (master *Économie du développement*) ou un tronc commun entre deux mentions (master Comptabilité-contrôle-audit – CCA et master *Finance*).

Le champ *DEG* se caractérise par des dispositifs de coordination bien identifiés de l'ensemble des 23 formations, en particulier le comité des licences (composé des responsables des 4 mentions), la scolarité des licences (5 administratifs titulaires et 8 contractuels) ainsi que le comité de pilotage du collegium DEG (composé des 3 directeurs d'école, des 3 directeurs de laboratoire, du directeur de l'école doctorale et du directeur de la maison des sciences de l'homme). La scolarité licence étant détachée des écoles, chacune d'entre elles est un interlocuteur de proximité pour des questions particulières : les ressources humaines (École de droit), l'immobilier et la logistique (École d'économie), la finance et la comptabilité (École de management - IAE Clermont Auvergne).

Par ailleurs, le champ *DEG* a déployé des dispositifs opérationnels pour harmoniser la communication commune sur les quatre licences (à destination des candidats et des étudiants de première année), pour renforcer la réussite et la diversité des étudiants (contrôle continu généralisé en licence et développement des outils du numérique, définition des blocs de compétences et certification), pour améliorer les formations (tenue de conseils de perfectionnement comprenant le responsable du comité licences) et pour suivre les diplômés (en collaboration avec l'observatoire des formations et du devenir des étudiants - OFDE).

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques et professionnels sont globalement bien explicités pour l'ensemble des formations, en particulier les connaissances attendues. Les licences précisent clairement les poursuites d'études. Les licences professionnelles et les masters explicitent bien les emplois visés ou, le cas échéant, les poursuites en doctorat ou en école de droit (préparation des examens et concours d'accès aux fonctions juridiques réglementées). Les enseignements dispensés et les compétences visées correspondent pour l'ensemble aux fonctions et métiers ciblés. Cependant, pour la licence AES, les enseignements sont fortement centrés sur le droit, ce qui manque de cohérence au regard du caractère pluridisciplinaire et des poursuites d'études de cette mention. Le manque d'informations ne permet cependant pas d'apprécier l'effectivité du pilotage par l'UCA du master CCA délocalisé à Casablanca au Maroc.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations du champ ont un ancrage dans l'environnement régional et national très satisfaisant. Au niveau régional, l'offre du portail DEG au niveau des licences *Droit*, *Économie*, *Gestion* et *AES* est en situation de monopole sur le territoire auvergnat élargi à la Nièvre, la Creuse, la Corrèze et la Lozère. Si au niveau national, les formations du champ trouvent leur équivalent dans d'autres établissements, elles restent toutes singulières sur le territoire de l'Auvergne. La coopération du champ *DEG* avec d'autres champs de l'UCA ainsi que sa différenciation ne sont pas mentionnées. En particulier, l'articulation avec des formations similaires de l'UCA, mais situées en dehors de ce champ n'a pas été explicitée, notamment avec celles proposées par les IUT situés à Clermont-Ferrand (LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*), Aurillac (LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*), Moulins (LP *Métiers de l'entrepreneuriat*), Montluçon (LP *Commercialisation des produits et services*).

Les formations bénéficient toutes d'un adossement recherche à des degrés variables. Il se limite à des interventions d'enseignants-chercheurs pour les quatre licences et les neuf licences professionnelles, ce qui est conforme aux pratiques habituelles dans ce niveau de formation. En deuxième année de master (M2), il est plus marqué notamment par l'ouverture aux étudiants du cycle de conférences de l'école doctorale, ou encore par la possibilité de s'inscrire au module de qualification complémentaire à la recherche en vue de la poursuite d'études vers un doctorat. Les trois domaines du champ sont adossés chacun à un centre de recherche relevant de sa discipline scientifique et à une école doctorale unique (Sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion).

L'ancrage socio-économique des formations du champ est important : il se traduit par de fortes interactions avec de grandes entreprises industrielles (Michelin, Limagrain, Accenture, Capgemini), des institutions publiques nationales (Tribunal de grande instance, Agence française de développement, Chambre interdépartementale des notaires de l'Auvergne, Clermont communauté), ou des organisations internationales (Fonds monétaire international – FMI, Organisation mondiale du commerce – OMC). Ces interactions font rarement l'objet de partenariats formalisés qui pourraient en assurer la pérennité.

La coopération à l'international est variable. Si le champ propose un diplôme délocalisé (master *CCA* au Maroc), deux doubles diplômes (au Canada pour les masters *Finance* et *CCA*, en Italie pour le master *Économie du développement*), les autres formations du champ n'ont pas encore développé de coopérations internationales de ce type. Il faut souligner toutefois que les formations ayant déployé l'alternance (LP notamment) ont naturellement une ambition internationale plus limitée. Par ailleurs, le marché de l'emploi de certaines formations se restreint logiquement au périmètre français (licence *Droit*). Des mécanismes de mobilité (de type Erasmus +) des étudiants et des enseignants sont utilisés par les formations du champ. Cependant, cette mobilité reste peu fréquente ou non renseignée.

Organisation pédagogique des formations

La spécialisation progressive des licences et masters du champ *DEG* constitue une des forces de ses formations. Les quatre licences générales permettent aux étudiants de s'orienter, de se déterminer et de se spécialiser tout au long des trois années de formation grâce à un dispositif de « mineures » et de « majeures ». Pour les licences professionnelles, la spécialisation progressive se fait par la mise en pratique des enseignements via les périodes d'immersion en entreprise. Au niveau master, la spécialisation progressive se poursuit par des enseignements spécialisés proposés en fin de première année et en seconde année. Il existe une mutualisation d'enseignements en tronc commun dans certains masters (entre les masters *CCA* et *Finance* ou encore entre le master *Droit notarial* et le parcours *Droit civil* du master *Droit privé*).

Les modalités d'enseignement des formations du champ sont variées. Les licences générales se caractérisent par un enseignement en formation initiale exclusivement, ce qui est cohérent avec les objectifs de poursuites d'études visées par ces formations. Les licences professionnelles et les masters proposent des enseignements en formation initiale et/ou en alternance et/ou en formation continue, en phase avec l'insertion professionnelle recherchée. Si les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) existent aux niveaux licence et master, le manque d'informations chiffrées ne permet pas souvent d'apprécier la mise en œuvre effective des démarches VAE.

La professionnalisation est largement prise en compte dans les formations du champ tout en restant dépendante des objectifs de la formation. Les licences professionnelles et les masters permettent une professionnalisation par l'alternance et/ou par des projets tutorés ou stages obligatoires, à l'exception du parcours *Culture juridique* du master *Droit public*, orienté vers la recherche. Au niveau des licences, les modules de « Projet personnel et professionnel » ainsi que des stages optionnels concourent à une préprofessionnalisation.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est variable selon le niveau ou le type de formation. Elle apparaît logiquement comme secondaire dans les quatre licences générales et les licences professionnelles, bien que l'équipe pédagogique comporte systématiquement des enseignants-chercheurs. Dans les masters, la place accordée à la recherche est plus importante, sous la forme de mémoires orientés recherche (master *Finance* par exemple), d'études juridiques, d'organisation de colloques (master *Droit privé*), de modules optionnels pour les étudiants souhaitant poursuivre des études doctorales (masters en gestion), des formations à la recherche documentaire et des séances de sensibilisation à la déontologie de la recherche (master *Économie du développement*).

La place du numérique dans l'enseignement se traduit de façon classique par l'accès pour tous les étudiants du champ à un Espace numérique de travail (ENT). Certains logiciels spécialisés sont utilisés dans les enseignements (masters *CCA* et *Finance*). Au niveau licence, des applications de type Woodclap (quizz ou autoévaluation) ou des jeux de simulations caractérisent l'usage du numérique. Les innovations

pédagogiques sont rarement mentionnées sauf exception : classe inversée (LP *Métiers de la GRH : assistant*), mots croisés juridiques (master *Droit notarial*), ateliers d'écriture et de recherches juridiques (masters *Droit privé* et *Droit public*), participation des étudiants à des permanences juridiques (master *Droit privé*). L'usage du numérique pourrait cependant être intensifié notamment dans des formations qui mènent à des métiers marqués par la digitalisation et l'utilisation de progiciels.

L'ouverture internationale du champ se traduit par des cours d'anglais déployés dans toutes les formations, des cours de spécialités en langue anglaise, des parcours partiellement dispensés en anglais (*Accounting audit control* du Master *CCA*) ou intégralement (un parcours de la licence *Gestion* et deux du master *Économie du développement*). La mobilité étudiante est favorisée par les accords avec des universités étrangères, les programmes Erasmus d'échange et des stages réalisables à l'étranger (master *Management stratégique* par exemple). Des conférences sont organisées avec des professeurs invités de l'étranger (master *Économie du développement* ; master *Droit public*).

Pilotage des formations

De manière générale, les équipes pédagogiques présentent une diversité. Elles sont composées d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs compétents dans les disciplines concernées par les formations. Ces dernières sont globalement équilibrées dans la répartition du volume des enseignements. Cependant, dans certaines formations, des déséquilibres apparaissent : une insuffisance de professionnels spécialistes du cœur de métier de la formation (LP *Management et gestion des organisations*, LP *Management des activités commerciales*), ou une insuffisance d'intervenants de disciplines variées (licence *AES*). Les responsabilités sont généralement bien identifiées, assurées par un responsable de formation et, le cas échéant, par des responsables d'année ou de parcours. Le pilotage des formations repose sur un effort certain de coordination. Certaines formations présentent cependant des modalités de pilotage peu lisibles (notamment master *CCA* délocalisé à Casablanca et parcours *Modev* du master *Économie du développement* à Marseille).

Toutes les formations comportent un conseil annuel ou semestriel de perfectionnement. Il est la plupart du temps composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels, d'étudiants et de personnels administratifs et vise toujours à établir un bilan de l'année en cours en vue de préparer l'année suivante. D'autres structures équivalentes complètent l'action du conseil de perfectionnement : comité Licence au niveau du portail *DEG*, conseil de perfectionnement transversal aux quatre licences, réunions pédagogiques propres à une mention, à un parcours, aux options. L'évaluation des enseignements par les étudiants prend la forme systématiquement d'un questionnaire en ligne, standardisé par l'Université Clermont Auvergne. Si l'objectif d'amélioration continue des formations paraît ainsi rempli, aucun exemple d'évolution n'est indiqué, sauf à de rares exceptions, (LP *Métiers du notariat*, licence *AES*).

Les modes de fonctionnement des jurys sont conformes à la réglementation. Les étudiants ont connaissance des modalités de contrôle des connaissances lors de la pré-rentrée. L'approche par compétences est peu formalisée pour l'ensemble des formations. La transcription des connaissances en compétences apparaît dans les dossiers comme parcellaire (par exemple, dans le cadre de la licence *Droit* pour les compétences transversales numérique et linguistique) ou trop générale avec la délivrance d'un complément au diplôme (master *Droit public* ; parcours *Ingénierie logistique* du master *Gestion de production, logistique, achats*). Si certaines formations ont mis en place un portfolio de compétences, la structure des maquettes de formation ne repose pas encore sur une réelle approche par compétences.

Les modalités de recrutement sont variables selon le type de formation et ne sont pas explicitées systématiquement. Peu d'informations sont fournies sur le recrutement en troisième année de licence générale (L3), en LP (à l'exception de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité*) ou en master (à l'exception des masters *CCA*, *Management stratégique*, *Droit notarial* et *Droit privé*). Les dispositifs d'aide à la réussite sont nombreux et très satisfaisants en première année de licence (L1), notamment via l'instauration d'un encadrement individualisé par les enseignants, des modules de méthodologie du travail universitaire, du tutorat. En LP ou en master, l'absence de tels dispositifs est justifiée par des effectifs réduits, permettant un suivi personnalisé, et une sélection à l'entrée de la formation. Les passerelles et autres dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants sont particulièrement développés dans les licences. En master, elles le sont logiquement moins à l'exception de mutualisations de cours facilitant les passerelles (entre les masters *Droit notarial* et *Droit privé* ; entre les parcours du master *Économie du développement*).

Résultats constatés dans les formations

Les formations offertes ont des effectifs relativement stables à l'exception de deux LP qui connaissent une baisse importante (LP *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier*, LP *Management des activités*

commerciales) et de deux masters qui connaissent à l'inverse une croissance forte (master *Droit privé*, master *Droit public*). La provenance des étudiants et le détail des effectifs par parcours sont peu renseignés.

Pour les licences *Droit*, *Économie*, *Gestion*, les taux de réussite sont globalement satisfaisants, supérieurs à 50 % en L1, et 70 % en L3. Pour la licence *AES*, le taux de réussite en L1 est faible : 30 à 40 % seulement. En LP et en M2, ils se situent au-delà des 90 %

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants – OFDE de l'UCA (certifié ISO 9001) qui interroge les diplômés à moins d'un an et à 30 mois du diplôme. Les taux de réponse sont globalement satisfaisants (entre 70 et 90 %). L'offre de formation présente de bon taux d'insertion professionnelle à 1 an et à 30 mois (entre 70 et 90 % pour les licences professionnelles et les masters), notamment sur le marché du travail local. Les emplois occupés sont en adéquation avec le niveau et le contenu des formations, à l'exception du master *Économie du développement*.

Les formations du champ présentent des taux de poursuites d'études logiquement contrastés. Les quatre licences générales annoncent un taux de poursuite élevé (entre 90 % et 100 %), cohérent au regard des objectifs de ces formations. La poursuite d'études en LP oscille généralement entre 5 % et 25 %. La LP *Métiers de la GRH : assistant* présente un taux de poursuite d'études supérieur à ce qui est attendu de ce type de formation (58 % pour les diplômés 2017), même s'il est expliqué par le renouvellement de contrats d'apprentissage en master. Le taux de poursuite d'études des étudiants diplômés de masters est très contrasté selon les formations : logiquement très faible pour celles se situant dans le domaine de la gestion, il se situe entre 25 et 40 % en droit, entre 33% et 55% en économie. Pour le droit, ce taux se justifie par la poursuite des études en vue de l'obtention du diplôme supérieur du notariat (DSN) ou dans les écoles d'avocat et de la magistrature.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une très bonne insertion professionnelle.
- Un bon ancrage dans le territoire auvergnat.
- Un adossement à la recherche très satisfaisant.
- Une bonne coordination du champ au niveau des quatre licences DEG.

Principaux points faibles :

- Un pilotage du champ insuffisamment développé au niveau des masters.
- Une ouverture internationale globalement inégale.
- Un périmètre de champ insuffisamment lisible au regard des autres champs de l'UCA.
- Une approche par les compétences encore peu développée.

Recommandations :

Au-delà de l'ensemble des recommandations faites dans les fiches d'évaluation, le comité propose à l'établissement certaines améliorations qui sont susceptibles de renforcer la qualité des formations du champ *DEG* et de sa coordination. Dans la poursuite des efforts de coordination déjà réalisés pour les quatre licences générales, des actions pourraient être entreprises au niveau du champ pour assurer la coordination du pilotage des masters et des LP. Par exemple, pour la LP *Métiers de la GRH : assistant* et le master *GRH*, afin de s'adapter à la forte digitalisation de ce domaine, il serait intéressant de développer les synergies et de capitaliser sur l'expérience de la LP *Métiers de la GRH* à Aurillac (hors champ *DEG*), très axée sur la digitalisation et la e-grh. L'ouverture internationale de certaines formations est à développer, aussi bien en termes d'échanges d'étudiants que de partenariats avec des établissements universitaires étrangers. Ce développement peut se traduire par des actions concertées au niveau du champ. La clarification du périmètre du champ, au regard notamment des autres champs, permettrait de le rendre plus lisible. Enfin, l'approche par les compétences, déjà initiée, doit être renforcée, afin de garantir l'adéquation des enseignements avec les métiers visés.

POINTS D'ATTENTION

Le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur des points concernant différentes formations :

Pour la licence *AES*, une réflexion doit être engagée sur la cohérence entre les enseignements, principalement orientés vers le droit, et le positionnement pluridisciplinaire de la formation dont l'objectif est une poursuite en masters de droit, gestion, science politique ou sociologie.

La LP *Management et gestion des organisations*, parcours *Management des PME PMI* n'atteint pas la cible d'une insertion professionnelle rapide dans ces structures. Une réflexion doit être engagée sur le positionnement de cette formation et/ou sur les modalités pour augmenter de façon significative la part des enseignements dispensés par des professionnels de PME/PMI.

Pour le master *Comptabilité- contrôle-audit (CCA)* délocalisé à Casablanca, le manque d'informations sur de nombreux points (modalités de pilotage, composition de l'équipe pédagogique hors UCA, mise en place du comité de programme délocalisé, recrutement, devenir des diplômés, taux de réussite) ne permet pas d'apprécier les modalités garantissant la dimension universitaire de la formation, ainsi que le degré d'atteinte des objectifs. Ces points doivent faire l'objet de vigilance, notamment sur l'implication effective de l'UCA, le master *CCA* permettant une dispense de cinq des sept unités d'enseignement (UE) du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, ouvrant l'accès au Diplôme d'Expert-comptable (DEC).

Le master *Économie du développement* est problématique sur de nombreux points : difficultés de recrutement et un nombre trop important de parcours par rapport aux effectifs, un fort taux de poursuite d'études (60 %) traduisant des difficultés d'insertion professionnelle, un manque d'informations ou une trop faible implication dans le parcours *MODEV* dispensé à Marseille. Les pistes envisagées dont l'ouverture d'une seconde mention, ne constituent pas une réponse jugée satisfaisante à ces différents problèmes.

Pour les masters *Droit public* et *Droit privé*, une réflexion doit être menée sur l'opportunité de maintenir le parcours *Culture juridique* (orienté recherche) intégralement mutualisé, alors que la multiplicité des parcours et options nuit à la lisibilité du master *Droit privé*.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale (AES)* est une licence pluridisciplinaire qui a pour finalité de donner à l'étudiant des outils de compréhension et d'analyse de la société contemporaine, dans ses dimensions juridiques, économiques et sociales, permettant des poursuites d'études en master de droit, gestion, science politique ou sociologie. À partir de la troisième année de licence (L3), elle comprend deux parcours : l'un général *Administration économique et sociale*, l'autre professionnalisant *Métiers de l'immobilier*. Les enseignements se déroulent sur le site de Clermont-Ferrand, uniquement en formation initiale.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences à développer pour poursuivre des études en master (droit, gestion, science politique ou sociologie) ou occuper des emplois (administration ou gestion dans tout type d'organisation) sont clairement exposées. Les métiers et poursuites d'études sont bien renseignés, mais ne correspondent que partiellement aux objectifs de la formation. Au regard du caractère pluridisciplinaire d'une licence AES, les enseignements de gestion ne devraient pas être réduits à la finance et à la comptabilité publique et privée. La lisibilité de la formation est susceptible d'être desservie par le fait que sur les deux parcours, l'un d'entre eux porte le même nom que la mention (Administration Économique et Sociale). La formation n'est pas délocalisée.
Positionnement dans l'environnement
La licence AES est l'une des quatre mentions du portail de licence Droit-économie-gestion (DEG) porté par l'École de droit (à laquelle sont rattachées les mentions <i>Droit</i> et <i>AES</i>), l'École d'économie (mention <i>Économie</i>) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE)-École universitaire de management (mention <i>Gestion</i>) de l'Université Clermont Auvergne. La licence AES n'a pas d'équivalent sur le site clermontois et se différencie de la licence AES à St-Étienne (qui développe moins la dimension sociale). Les enseignants-chercheurs et doctorants contractuels qui interviennent dans la formation, sont rattachés aux trois centres de recherche du portail DEG. En vue d'une initiation progressive à la recherche, les étudiants sont accompagnés par des enseignants-chercheurs dans la rédaction d'un mémoire de recherche de fin d'études et éventuellement de mini-mémoires dans le cadre des enseignements de travaux dirigés (TD). La présence du monde socio-professionnel dans la formation repose uniquement sur l'intervention de professionnels dans les cours et TD et la possibilité pour les étudiants de valider des crédits ECTS (<i>European credits</i>).

transfer system) des unités d'enseignement (UE) libres de deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3), sur la base de leur engagement dans des actions de solidarité, telles que le soutien scolaire à domicile. La formation ne possède pas de partenariat avec des branches professionnelles ou des structures représentant un secteur d'activité.

La formation bénéficie des nombreux accords d'échanges de l'École de droit et accueille des étudiants Erasmus ou en échange. Les étudiants sont informés des possibilités d'étudier à l'étranger via le site Internet de l'École et la semaine de l'international notamment. En revanche, aucun chiffrage n'est donné ; il est donc difficile d'apprécier le niveau d'accueil et d'échange.

Organisation pédagogique

La structure de la licence s'articule autour d'un tronc commun appelé « majeure » (connaissances fondamentales en droit public, économie et sciences sociales) et de modules optionnels appelés « mineures » (activités pédagogiques permettant aux étudiants d'adapter la formation à leur projet personnel). Le portail DEG rend possibles des cours mutualisés avec les autres mentions (*Droit, Économie, Gestion*). Les trois autres mentions bénéficient des cours en sciences sociales proposés par la mention *AES*. Selon la maquette qui n'est toutefois pas très lisible et n'est pas analysée dans le dossier, la répartition entre majeures et mineures semble relativement équilibrée. Une présentation plus claire de la structure de la formation et de la répartition des crédits et des heures d'enseignement aurait été appréciée. La première année de licence (L1) est considérée comme une année d'orientation et comprend des UE transversales. La mutualisation des cours avec d'autres mentions de licence permet de proposer des passerelles. La L2 est vue comme une année de détermination. En L3, les étudiants ont le choix entre deux parcours : *AES*, (parcours général destiné à la poursuite d'études, ayant la même dénomination que la mention) et *Métiers de l'immobilier* (parcours plus professionnalisant). La formation permet donc une spécialisation progressive. Les modalités d'enseignements s'adaptent aux contraintes particulières des étudiants (handicap, sportif de haut niveau).

La professionnalisation des étudiants passe par les stages optionnels, les mises en situation, les modules de Projet personnel et professionnel (PPP) ou de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Elle est plus prononcée dans le parcours *Métier de l'immobilier*, qui est en soi professionnalisant et prévoit un stage obligatoire au sixième semestre (S6). Il n'y a pas d'information précise sur les stages obligatoires ou optionnels.

Le lien entre formation et recherche se fait surtout par le biais du mémoire de fin d'études en L3 et par l'intervention d'enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires de recherche en droit-économie-gestion.

Les étudiants sont incités à valider un test de positionnement des compétences numériques qui peut donner lieu à l'octroi de crédits ECTS et qui est obligatoire pour passer la certification numérique (PIX). Les étudiants utilisent largement l'espace de cours de l'Espace numérique du travail (ENT), sur lequel toutes les fiches de TD sont disponibles. Une formation est prévue durant la semaine de rentrée. Les salles et amphithéâtres sont équipés de tableaux blancs interactifs et quelques pratiques de pédagogies innovantes de type classe inversée et auto-évaluation ont été menées en L1 et L2.

La licence prévoit divers enseignements en anglais qui mettent en avant autant l'expression écrite qu'orale. Les étudiants se préparent au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur 2 (CLES2), dont la certification a lieu au S6. Certains étudiants peuvent également effectuer le Diplôme universitaire de droit américain.

Pilotage

Un responsable de licence et des responsables d'années sont soutenus par un secrétariat et une scolarité. Pour ce qui concerne les enseignants-chercheurs, l'équipe pédagogique est composée en majorité d'enseignants en droit et économie. Les enseignants relevant des disciplines gestion et psychologie interviennent pour des volumes d'enseignement très limités : entre 60 et 70 heures au total sur les trois années, pour chacune de ces deux disciplines, ce qui montre un certain déséquilibre de l'équipe pédagogique sur le plan académique par rapport aux objectifs affichés de la formation. L'équipe pédagogique comprend aussi de nombreux intervenants extérieurs qui possèdent un niveau de compétence et de responsabilité satisfaisant dans des domaines en lien avec la formation (avocat, juriste, agent immobilier, chargé de mission). Les intervenants extérieurs (avocats notamment) assurent environ un tiers des heures, dans les modules de professionnalisation ou majeures, ce qui est satisfaisant pour une licence générale.

Plusieurs dispositifs sont prévus pour le suivi pédagogique et le pilotage de la formation dont un comité licence au niveau du portail DEG, des réunions formelles au niveau du *Collegium* DEG, un conseil de perfectionnement

transversal aux quatre licences et des réunions spécifiques à la licence *AES* organisées par année de licence et qui associent étudiants, enseignants et personnels de la scolarité. Les étudiants évaluent les enseignements ainsi que le fonctionnement de la licence, par le biais d'un questionnaire en ligne. Les conseils de perfectionnement donnent lieu à des comptes rendus précis qui permettent de prendre des mesures d'amélioration.

Les jurys sont constitués par mention de licence et par année. Les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances lors de la réunion de pré-rentrée et par le livret de l'étudiant, en versions papier ou en ligne. Les étudiants sont évalués sur la base d'épreuves de contrôles continus et/ou par des examens terminaux (écrits ou oraux) au terme du semestre. Les étudiants obtiennent un document retranscrivant les compétences numériques (PIX), en anglais (CLES) et acquises dans le cadre de certaines UE libres. Il est prévu de transcrire les autres compétences dans un prochain contrat pluriannuel.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont prévus : un dispositif d'accompagnement personnalisé en L1, des modules méthodologiques, un test lors de la rentrée pour détecter les étudiants les plus faibles, l'attribution d'un enseignant référent pour chaque étudiant. Les passerelles sont facilitées par les cours mutualisés entre les différentes licences. Un dispositif de réorientation active est prévu à partir de 2019. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées.

Résultats constatés

La formation est relativement attractive avec près de 300 étudiants inscrits en L1 chaque année. Aucun élément ne permet d'analyser la sélectivité de la licence. Les étudiants viennent majoritairement de la filière économique et social - ES (65 %) ou possèdent un diplôme étranger (13 %), un bac technologique (10 %) ou un bac professionnel (6 %) ou un autre bac.

Le taux de réussite en L1 est en baisse et plutôt faible, passant d'environ 40 % (période 2014-2017) à 32 % sur la dernière promotion. Le taux d'abandon en première année est de 11 % en 2016 et 9 % en 2017, ce qui est assez faible pour une licence générale. Le taux de réussite en L3 est fluctuant, mais demeure satisfaisant (73 % en 2017 et 92 % en 2016).

Le taux de poursuite d'études du parcours *AES* est fort (plus de 92 %). Pour le parcours *Métiers de l'immobilier*, les étudiants se partagent entre poursuite d'études (deux tiers) et emploi (un tiers). Les poursuites d'études se font dans des masters de droit (notamment mention *Droit public, droit et administration du secteur sanitaire et social*), alors qu'une licence *AES* a une vocation pluridisciplinaire.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Mutualisation des cours par le portail DEG pour une spécialisation progressive et des possibilités de passerelle.
- Dispositifs d'aide à la réussite et certifications.
- Conseils de perfectionnement contribuant à une amélioration continue.

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique présentant un certain déséquilibre.
- Poursuites d'études en majorité en master de droit.
- Taux de réussite assez faible en L1 (30 à 40 %).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *AES* présente un point fort : le portail Droit économie gestion favorisant une spécialisation progressive. Les évolutions envisagées, dont les pédagogies innovantes et l'approche par compétences, pourraient contribuer à renforcer le taux de réussite en L1. Une réflexion pourrait être engagée pour une plus grande pluridisciplinarité de la formation : équipe pédagogique et débouchés. Enfin, la licence gagnerait à développer les partenariats avec le monde socio-économique, ainsi que l'ouverture à l'international.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE DROIT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Droit* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation généraliste en trois années. L'objectif principal de la formation est la poursuite d'études en master. En troisième année de licence (L3), cinq parcours sont proposés aux étudiants, pour s'orienter soit vers des spécialisations (parcours *Droit public*, *Droit privé* ou *Science politique*), soit vers une professionnalisation (parcours *Assistant juridique*, *Métiers de l'immobilier*). La licence se déroule en formation initiale classique sur le campus de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation se présente de manière classique avec une offre large d'enseignements et de parcours, pour donner aux étudiants des compétences juridiques générales, tout en offrant à chaque étudiant des possibilités de spécialisation et d'affinement de son projet professionnel, notamment par des passerelles entre les formations. Cette licence prépare aux poursuites d'études dans des masters de droit ou de science politique ou encore dans des licences professionnelles (LP) orientées sur les métiers d'assistant juridique ou les métiers de l'immobilier. La présentation est claire et met l'accent sur l'accompagnement de chaque étudiant dans ses choix professionnels. Les enseignements sont en adéquation avec les objectifs de la licence et la présentation des débouchés est cohérente, s'agissant d'une licence à vocation générale. La licence n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation se présente de manière assez classique, en comparaison avec les licences existantes dans d'autres universités. Il n'y a pas de licence équivalente à Clermont-Ferrand ou dans la région proche.</p> <p>S'agissant d'une formation à vocation généraliste, les liens avec la recherche ne sont pas vus comme une priorité, ce qui est compréhensible. La formation est adossée au laboratoire de recherche en droit : le Centre Michel de l'Hospital (CMH). Plusieurs initiatives existent pour développer le dynamisme et l'autonomie des étudiants, notamment en incitant les étudiants à s'engager dans des associations, engagements pouvant être valorisés en crédits ECTS (<i>European credits transfer system</i>).</p> <p>Des liens avec le monde socio-économique existent, notamment avec l'association française des juristes d'entreprise (parrainages) et l'association Lysias, permettant à des étudiants de participer au concours annuel de plaidoirie. Les autres liens se font à travers les interventions de professionnels du droit dans les enseignements.</p> <p>Des possibilités d'envoi d'étudiants à l'étranger existent, mais elles sont assez difficiles à mettre en œuvre concrètement, les étudiants craignant d'être pénalisés s'ils manquent des enseignements fondamentaux lors d'un séjour à l'étranger.</p>

Organisation pédagogique

La formation est organisée classiquement, avec un tronc commun sur les deux premières années et une spécialisation en troisième année de licence (L3) parfaitement lisible avec des choix de parcours, pour s'orienter soit vers des spécialisations (*Droit public, Droit privé ou Science politique*), soit vers une professionnalisation (*Assistant juridique, Métiers de l'immobilier*). La licence insiste beaucoup sur la méthodologie avec des enseignements prévus pour chaque exercice juridique, ce qui est pertinent pour équilibrer les deux aspects théorique et pratique de la formation. Cette dernière est adaptée aux différentes situations particulières rencontrées par les étudiants (handicap, sportifs...). La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est évoquée rapidement, sans beaucoup de détails, au motif qu'elle est assez peu délivrée.

L'organisation pédagogique de la formation permet aux étudiants de suivre en deuxième année de licence (L2) une mineure "Qualification vers une licence professionnelle", pour leur présenter les LP et les y préparer. Un certain nombre d'efforts intéressants sont fournis pour favoriser la réflexion de l'étudiant sur son parcours professionnel et sur ses débouchés (comme le Projet personnel et professionnel – en L2 et L3). Il serait pertinent de sensibiliser les étudiants dès la première année de licence (L1) sur les parcours professionnels, en particulier celui d'assistant juridique, afin de valoriser ces métiers (collaborateurs de notaire, etc.). Des stages sont toujours possibles et parfois obligatoires pour les parcours professionnels, d'une durée de six semaines au minimum. Inclure des stages obligatoires dans les parcours visant la poursuite d'études en master permettrait de renforcer le caractère professionnalisant de la formation.

Les liens avec la recherche sont assez limités, ce qui se comprend s'agissant d'une licence, mais il y a quelques pratiques intéressantes, comme la rédaction de mini-rapports pour s'initier à la méthodologie de la recherche.

Le numérique est très mis en avant dans le dossier et effectivement, du temps et des moyens sont mis en œuvre pour que les étudiants acquièrent des compétences dans ce domaine, efforts qui dépassent la seule mise à disposition de l'Environnement numérique de travail (ENT) et de la mise en ligne de documents de cours et de travaux dirigés (TD). En L1, un tutorat informatique est mis en place et les étudiants sont accompagnés pour passer des tests et obtenir des certificats de compétence informatique. La licence dispose d'équipements facilitant les pratiques pédagogiques interactives. Toutes les salles et amphithéâtres sont équipés de tableaux blancs interactifs. La formation accorde une place importante et innovante à la méthodologie des exercices juridiques.

En revanche, sur le plan international, seuls des cours en anglais sont proposés : régime obligatoire de 15 heures par semestre et régimes optionnels à partir de la L2 dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) libre : 3 heures hebdomadaires avec l'option « anglais spécialisé » ou 7 heures hebdomadaires dans le cadre du Diplôme universitaire de droit américain sur deux ans. Il n'est pas fourni de détail sur les échanges possibles avec d'autres universités étrangères.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de la mention et des responsables de parcours pour chaque année ; leur rôle et modalités de coordination ne sont pas précisément détaillés. Les enseignements sont essentiellement dispensés par des enseignants-chercheurs, ce qui est logique pour une formation de licence. Les cours assurés par des professionnels (40 heures en L1 ; 120 heures en L2, plus de 600 heures en L3) sont dispensés en majorité dans les parcours professionnels. Les chargés de TD sont pour la plupart des avocats ou spécialistes en droit, ce qui permet de mettre les étudiants au contact de professionnels du cœur de métier.

Des réunions à plusieurs niveaux de responsabilité sont organisées sans précision quant au rythme, sauf pour le conseil de perfectionnement qui se réunit chaque année. Celui-ci fonctionne correctement et laisse aux étudiants une véritable place. Les étudiants ont la possibilité d'évaluer la formation en remplissant un questionnaire en ligne sur le contenu de la formation, la diffusion de l'information sur la poursuite d'études et l'orientation, l'organisation logistique (emploi du temps, etc.) et chaque enseignement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est communiquée pour la partie « questions fermées » aux enseignants et conseil de perfectionnement et pour la partie « questions ouvertes » au doyen, directeur des études et responsable de la mention.

La présentation des modalités des examens est classique pour une licence et conforme aux attendus de la formation. Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont précises et cohérentes. L'information des étudiants repose essentiellement sur le livret qui leur est fourni et sur les données accessibles sur le site internet de l'Université, ce qui semble convenable. Les modalités du jury d'examen répondent aux exigences réglementaires. Uniquement pour les technologies de l'information et de la communication, l'anglais et certaines unités d'enseignement (UE) libres, il est opéré une transcription des connaissances acquises en

compétences ; les étudiants obtiennent un document-type retranscrivant ces compétences.

La présentation des différentes passerelles entre les parcours est claire et paraît efficace. Des moyens convenables sont mis en place pour la mise à niveau des étudiants, avec un test de positionnement, un tutorat et un enseignant référent ; ces efforts paraissent raisonnables. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées, mais il est indiqué qu'une attention particulière est prêtée au profil des étudiants (type de baccalauréat) intégrant la licence afin d'en mesurer l'attractivité.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez importants, entre 750 et 850 étudiants en L1 pour ces dernières années, ce qui démontre une bonne attractivité, même si les effectifs de 2018-2019 sont légèrement en baisse par rapport à l'année précédente (752 au lieu de 815, baisse non explicitée). Le taux de réussite est d'environ 50 % pour la L1 avec un taux d'abandon assez faible. Les effectifs des L2 et L3 sont assez stables, avec des taux de réussite très élevés, en moyenne de 76 % en L2 et 80 % en L3, ce qui conduit à penser que les examens sont adaptés et d'un niveau d'exigence élevée pour déterminer les étudiants en capacité de poursuivre leurs études en L2, puis en L3.

Des outils de suivi des diplômés sont présentés de façon lisible. Les enquêtes ont été réalisées à moins d'un an d'obtention du diplôme. Pour les parcours classiques, la quasi-totalité des étudiants (autour de 90 % des étudiants sondés) poursuivent leurs études en master. Les parcours professionnels connaissent de très bons taux d'insertion professionnelle (100 % pour les deux parcours métiers de l'immobilier et assistant juridique sur les dernières années évaluées) ; l'accès à l'emploi se fait en moyenne en moins de trois mois à compter de l'obtention du diplôme, pour des types de postes correspondant aux qualifications de la formation. Les résultats présentés sont très satisfaisants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon taux de réussite en licence et un taux élevé de poursuite en master de droit.
- Forte insertion professionnelle pour les parcours métiers de l'immobilier et assistant juridique.
- Accompagnement individualisé de l'étudiant.
- Innovation pédagogique en matière de méthodologie juridique et place accordée aux nouvelles technologies.

Principal point faible :

- Ouverture internationale de la formation assez limitée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Droit* est une formation de qualité qui remplit largement les objectifs affichés de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle immédiate pour ses deux parcours professionnalisants. Deux perspectives d'évolution annoncées sont à encourager : développer les techniques de communication orale, dont la maîtrise est une compétence nécessaire dans les métiers juridiques ; informer les étudiants le plus tôt possible sur les débouchés professionnels et valoriser les métiers d'assistants juridiques. L'équipe pédagogique pourrait engager une réflexion pour rendre le stage obligatoire, ce qui aiderait les étudiants dans leur choix de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle immédiate, avec des perspectives de réorientation vers des licences professionnelles. Développer l'ouverture à l'international et étoffer l'offre de langues étrangères disponibles aux étudiants permettraient de renforcer la qualité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ÉCONOMIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études en master d'économie ou de sciences de gestion. À partir de la troisième année de licence (L3), cette formation généraliste propose trois parcours : *Analyse et politique économique*, *Économie du développement*, et *Langues vivantes*. Proposée en formation initiale, les enseignements sont dispensés sur le site de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la formation est d'offrir les connaissances nécessaires dans la discipline principale de l'économie et dans les disciplines connexes de la gestion, du droit et des langues, pour préparer à la poursuite d'études, principalement en master d'économie et éventuellement aux formations d'ingénieur des grandes écoles.</p> <p>Les enseignements disciplinaires et préprofessionnels sont en phase avec les objectifs de la formation. Les trois parcours et le système de majeure/mineure confèrent beaucoup de flexibilité et de liberté de choix aux étudiants qui peuvent constituer ainsi un véritable parcours de formation personnel, en sélectionnant des connaissances complémentaires dans d'autres disciplines connexes. C'est l'atout majeur de cette licence proposée sur le site de Clermont-Ferrand. La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Économie</i> fait face à une concurrence avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les Bachelors des écoles de commerce (proximité de l'École supérieure de commerce de Clermont, École de management de Lyon, etc.) et les autres formations identiques à Saint-Etienne, Lyon, Grenoble-Alpes et Savoie Mont Blanc, qui visent toutes les mêmes profils d'étudiants à l'entrée. Mais elle se positionne en proximité avec la licence Gestion, voire en complémentarité avec le système d'enseignements mineurs/majeurs. Il n'existe pas de partenariat ou de projet de partenariat autre que pour les échanges internationaux avec des établissements français ou étrangers et qui permettraient d'améliorer la visibilité. Cependant, dans ce contexte concurrentiel, la formation est très bien positionnée avec trois parcours spécifiques bien identifiés et cohérents autour d'un socle économique et de mineures de spécialités permettant d'offrir une grande flexibilité.</p> <p>La licence est bien intégrée à son environnement recherche, les enseignants-chercheurs intervenant dans trois laboratoires spécialisés en économie, droit et gestion, à savoir le Centre d'études et de recherches en développement international (CERDI), le Centre Michel de l'Hospital et le Centre de recherche clermontois en</p>

gestion et management.

Les relations avec l'environnement économique pourraient être renforcées. Des intervenants extérieurs issus de l'environnement professionnel sont impliqués dans la formation. Cependant, il n'y a pas de stage obligatoire et l'articulation avec l'environnement socio-économique se fait uniquement à travers un partenaire associatif avec l'Association fondation des étudiants dans la ville (AFEV), qui a pour objet de mobiliser des étudiants dans des actions de soutien scolaire à domicile.

L'ancrage international pourrait être renforcé : malgré 51 établissements partenaires étrangers, une vingtaine d'étudiants partent en échange chaque année et la mention *Économie* accueille 15 étudiants étrangers. La formation conférant une place très importante aux langues, le processus d'échange doit être mieux développé, par exemple à travers l'organisation de « jeux sérieux » animés avec des intervenants internationaux ou des « semaines internationales » dans le cadre du programme d'échanges Erasmus +.

Organisation pédagogique

La formation est structurée pour permettre une spécialisation progressive des étudiants avec en première année de licence (L1) une année d'orientation, en deuxième année de licence (L2) une année de détermination et en troisième année de licence (L3) une année de spécialisation. Pour les L1 et L2, chaque semestre de chaque parcours est structuré selon un système de majeure et de mineure. Cette organisation très lisible et très souple est particulièrement efficace, l'équilibre de la répartition des étudiants entre les trois années montre que l'organisation de la formation est orientée vers la réussite des étudiants. En effet le système de majeure/mineure diversifie les parcours, facilite les réorientations, permet l'obtention de doubles licences (Économie-Droit, Économie-Gestion ou Économie-AES) et permet aux étudiants d'acquérir des qualifications complémentaires. La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportif de haut niveau), avec la mise en place d'un régime spécial d'études.

Si l'objectif principal de la licence est la poursuite d'études, la pré-professionnalisation est toutefois prise en considération à travers des dispositifs comme la mineure « qualification vers une licence professionnelle » en L3 ou des modules « projet personnel et professionnel » en L2 et en L3. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages non créditant d'une durée minimale de quatre semaines chaque année et l'unité d'enseignement (UE) libre « stage de professionnalisation » permet éventuellement aux étudiants de valoriser un stage au quatrième semestre (S4) via l'obtention de trois crédits ECTS.

Les étudiants peuvent développer des compétences recherche par la réalisation et l'encadrement de projets en L3 (conduite d'études économiques et dossiers d'économie appliquée), les amenant à utiliser des outils et méthodes de recherches et à rencontrer des professionnels du secteur envisagé.

La place du numérique est importante à travers la formation aux outils informatiques. En L1, le référentiel européen DIGCOMP (Cadre européen des compétences numériques pour les citoyens) est suivi, permettant l'acquisition des compétences de base. En L2, les étudiants peuvent suivre une mineure sur la gestion de bases de données relationnelle. En L3, ils peuvent utiliser des logiciels statistiques et d'économétrie. L'espace numérique de travail (ENT) est massivement utilisé avec une formation d'une semaine de prise en main. Enfin, la formation s'appuie sur les outils numériques à finalité pédagogique comme les outils participatifs (boîtiers de vote) ou la « Biblio-Tech » - bibliothèque intégralement numérique. La licence *Économie* dispose d'équipements facilitant les pratiques pédagogiques interactives (tableaux blancs interactifs) et l'équipe pédagogique peut mobiliser les outils favorisant la participation des étudiants (exercices collaboratifs).

La formation confère une place très importante aux langues. Chaque semestre, les étudiants suivent au moins 30 heures d'enseignement en anglais, avec un volume nettement plus conséquent pour le parcours *Langues vivantes* (140 heures de langue chaque semestre en L1 et entre 55 et 115 heures en L2 et L3, auquel s'ajoute une pratique forte de la langue avec des enseignements disciplinaires réalisés en langue anglaise à partir du deuxième semestre – S2 (de 30 à 130 heures selon les semestres).

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique et son implication semble de qualité. L'équipe pédagogique est équilibrée entre intervenants titulaires assurant environ la moitié des enseignements et les personnels contractuels et intervenants extérieurs assurant l'autre moitié. La responsabilité de la mention est assurée en collaboration avec les responsables des trois autres mentions du domaine, formant alors le « Comité licence » qui prend en charge la définition des modalités de contrôle de connaissances. Des responsables d'années sont nommés pour faciliter un contact permanent étudiants-équipe pédagogique. Une coordination pédagogique thématique est assurée régulièrement pour les enseignements de techniques quantitatives, de microéconomie et de macroéconomie, pour assurer la continuité des enseignements et l'évolution concertée des contenus et

pratiques pédagogiques.

Chaque semestre, des réunions de perfectionnement sont animées et des comptes rendus sont dressés pour alimenter le conseil de perfectionnement, tenu annuellement en fin d'année universitaire et commun aux licences du domaine DEG. Il existe une évaluation de la formation par les étudiants sous la forme d'une mise en ligne d'un questionnaire proposé aux étudiants par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE), permettant d'évaluer chaque enseignement à travers des questions fermées et ouvertes.

Les modalités de recrutement, de jurys d'examen et les règles de délivrance du diplôme ne sont pas détaillées. Un livret de l'étudiant très détaillé est distribué en version papier et numérique pour préciser l'ensemble des modalités d'évaluation des connaissances et le calendrier de la formation. Au regard de la qualité du pilotage, l'approche compétence est peu développée, à part l'indication des compétences développées dans les syllabus. Le portefeuille individuel de compétence n'est pas mis en place, alors qu'il pourrait être un outil de gouvernance efficace pour les étudiants, les responsables de la formation et le pilotage de la formation.

La réussite des étudiants est favorisée par la mise en place d'un dispositif efficace d'aide à la réussite. Depuis 2018-2019, un dispositif d'accompagnement personnalisé de 24 heures sur l'année est proposé aux étudiants de L1. Tous les étudiants de L1 ont un référent. Le premier semestre (S1) est constitué uniquement de cours d'introduction. Il existe également un dispositif souple de passerelles qui permet un changement de mention à la fin de chaque semestre.

Résultats constatés

La formation est attractive avec une hausse de ses effectifs pour les trois années durant la période. Sur les deux dernières promotions, les effectifs sont de l'ordre de 250 en L1, 200 en L2. Pour la L3, ils passent de 105 à 140.

Le taux de réussite est bon (56 % des inscrits en L1, 48 % en L2 et 84 % en L3, pour la promotion 2017/2018), mais le nombre d'abandons est élevé en L2, particulièrement en 2017-2018 (56 sur 181, soit 31 %).

Le profil des primo-entrants fait l'objet d'une attention et les chiffres des effectifs ainsi que les statistiques de réussite sont rendus publics chaque année sur le site de l'Université par l'OFDE. Cet observatoire réalise chaque année une enquête sur les parcours suivis par les étudiants dans les six mois après l'obtention de leur diplôme.

Les taux de réponse sont élevés, généralement supérieurs à 90 %. Les résultats font apparaître que dans la grande majorité, les diplômés de la mention *Économie* poursuivent dans des masters en France (taux de poursuite d'études de 92 % en 2018 et 98 % les années précédentes).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux important de poursuite d'études en master.
- Qualité de la maquette liée à la flexibilité apportée par le découpage entre majeures et mineures.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon élevé en L2 (surtout pour la dernière année).
- Absence de stage obligatoire et ancrage limité dans l'environnement socio-économique.
- Faible développement à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Économie* est bien structurée avec son système de dominante majeure et mineure, destiné à favoriser la réussite des étudiants. Une attention particulière doit être portée sur le taux d'abandon en L2. Cette formation gagnerait à développer des partenariats avec l'environnement socio-économique et à donner une réelle place aux stages. L'ouverture à l'international et l'approche par compétences sont à encourager.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GESTION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Gestion* a pour objectif de former aux concepts, méthodes et techniques de gestion pour observer, décrire et évaluer les situations et décisions de gestion, tout en les situant dans leur environnement économique, juridique et social. Elle a vocation à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans un master en sciences de gestion. Elle comprend cinq parcours : *Comptabilité-finance* ; *Comptabilité-finance-langues vivantes* ; *Management* ; *Management-langues vivantes* ; *International business*. Les enseignements se déroulent en formation initiale à Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences visées sont clairement explicitées et sont bien en lien avec les poursuites d'études et les emplois visés. Les poursuites d'études sont très bien renseignées et correspondent bien à la formation. Les enseignements sont en accord avec les objectifs de la licence. Cependant, la présentation de la formation gagnerait en clarté en se focalisant sur la mention gestion plutôt que sur le portail Droit économie gestion, parfois intitulé à tort licence générale Droit-économie-gestion. Il n'y a pas de délocalisation.
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Gestion</i> offre aux étudiants la possibilité d'obtenir des qualifications complémentaires ou des doubles licences au sein du portail Droit économie gestion. La licence <i>Gestion</i> permet d'accéder aux masters en gestion et éventuellement sous certaines conditions aux masters en droit ou en économie, ainsi qu'aux licences professionnelles proposées par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) ou l'Institut universitaire de technologie (IUT) Gestion des entreprises et des administrations (GEA) Clermont ou Aurillac. La formation n'a pas d'équivalent au niveau local. Elle se différencie fortement de la licence <i>Administration économique et sociale (AES)</i>, cette dernière laissant une place très limitée à la gestion.</p> <p>La licence <i>Gestion</i> s'appuie sur des structures de recherche, telles que l'école doctorale Sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion (SEJPG) et le laboratoire de recherche Clermont recherche management (ClerMa) dont les enseignants-chercheurs interviennent dans la formation.</p> <p>La licence <i>Gestion</i> bénéficie des partenariats professionnels signés au niveau des masters de l'IAE Clermont Auvergne, notamment avec l'Ordre des experts comptables et avec la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de la région Auvergne, ainsi qu'avec les associations des anciens des masters du même IAE.</p>

Ces partenariats permettent notamment d'assurer les conférences Métiers en licence. La formation ne possède pas de partenariats socio-économiques en propre. En revanche, elle a développé des accords bilatéraux et Erasmus+, qui prévoient une politique d'échange d'étudiants et d'enseignants-chercheurs.

Organisation pédagogique

Les quatre premiers semestres de la licence comprennent chacun un tronc commun (20 crédits ECTS - *European credits transfer system*) et des mineures (10 ECTS). La structure est lisible et prévoit une spécialisation progressive des étudiants. Les modalités d'enseignement sont variées : cours magistraux, travaux dirigés, simulation de gestion. Le contrôle continu est fortement développé en première année (L1) et en deuxième année de licence (L2), un peu moins en troisième année de licence (L3). Les enseignements sont adaptés aux publics ayant des contraintes particulières (handicap, sportif) ; la licence instruit les demandes spécifiques (validation des acquis de l'expérience - VAE).

La professionnalisation de la formation passe par différents dispositifs : les modules de PPP (Projet personnel et professionnel), le stage optionnel de 4 à 12 semaines en fin de chaque année de formation (avec accompagnement et évaluation par un enseignant référent), l'appui du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et de l'UCA Pro (groupe Facebook institutionnel) pour la diffusion des offres de stage, les « Conférences métiers » assurées par des professionnels au cinquième semestre (S5). Plus spécifiquement, les étudiants peuvent choisir en L2 la Mineure « Qualification vers une licence professionnelle » (LP) afin de découvrir les différentes LP, ce qui ouvre la possibilité de réaliser un projet tutoré ou un stage dans les métiers en lien avec la LP qui les intéresse.

Le lien entre la recherche et la formation passe notamment par l'implication des enseignants-chercheurs dans les enseignements de la licence et l'intervention des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) dans les travaux dirigés (TD) « Méthodologie du travail universitaire ».

Le numérique prend différentes formes dans la formation. L'équipe pédagogique utilise largement l'espace numérique de travail (ENT) pour diffuser les supports de cours, des exercices, réaliser des questionnaires à choix multiples (QCM) en ligne, des quiz avec l'application « Wooclap ». Les étudiants effectuent des recherches documentaires en utilisant la bibliothèque numérique (e bibliothèque) au sein de l'ENT. Les étudiants sont incités à passer la certification des compétences numériques (PIX).

L'international occupe une place importante dans la formation. Les étudiants de la licence Gestion peuvent faire des stages à l'étranger, avec l'appui du service des relations internationales, et des programmes d'études à l'étranger. Ils peuvent partir à l'étranger dans le cadre d'accords bilatéraux ou d'accords Erasmus +, qui prévoient une politique d'échange d'enseignants-chercheurs. Deux réunions d'information ont lieu par an sur les départs en séjour d'études. Des cours de gestion en anglais sont proposés en option en lieu et place des cours en français en L3 et il existe une L3 avec 100 % des cours en anglais (parcours *International business*). Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans la mineure « Langues vivantes » qui permet de suivre trois langues vivantes pendant tout le cursus licence et de suivre des cours d'économie et de gestion en langue anglaise. Cette mineure permet également d'accueillir des étudiants Erasmus + ou accords bilatéraux entrants issus de la soixantaine d'accords (Erasmus ou bilatéral) signés par l'IAE Auvergne. Les étudiants sont incités à passer le *test of English for international communication* (TOEIC) pour l'anglais ainsi que le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) pour l'allemand et l'espagnol.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée notamment en termes de type d'enseignants (enseignants-chercheurs, enseignants du secondaire, doctorants, intervenants extérieurs...) et des disciplines. L'équipe pédagogique permanente comprend 2 professeurs des universités (PR), 26 maîtres de conférences (MC) et 12 enseignants du secondaire. Les enseignements de la formation sont majoritairement assurés par des enseignants universitaires (62 %), mais également par des intervenants extérieurs (38 %) dont notamment des doctorants, des enseignants, des praticiens (formateurs, experts comptables, commissaires aux comptes, avocats...). Un enseignant chercheur est responsable de la mention *Gestion* et il existe un enseignant référent par année de licence et également pour le parcours *Langues vivantes*.

Un conseil de perfectionnement a lieu à la fin de chaque semestre. Il réunit les étudiants, les équipes pédagogique et administrative de la licence *Gestion* et des représentants socioprofessionnels. Il permet de rappeler à tous les participants les attendus professionnels et universitaires et d'échanger directement entre étudiants, équipe pédagogique, équipe administrative et représentants du monde socioprofessionnel. Les discussions portent surtout sur des points ponctuels et des clarifications. Les conseils de perfectionnement sont complétés par l'évaluation des enseignements en ligne par semestre réalisée par l'Université Clermont Auvergne, au travers d'un questionnaire garantissant l'anonymat des étudiants avec des questions fermées et

ouvertes. Les résultats de ces enquêtes sont diffusés à l'équipe pédagogique, administrative et aux étudiants. Par ailleurs, le comité Licence prend les décisions relatives aux quatre licences (*Administration économique et Sociale, Droit, Économie, Gestion*).

Les étudiants sont bien informés des modalités d'évaluation (examens et contrôle continu) et des règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme. Il n'est toutefois pas fait mention de note plancher pour autoriser la compensation des notes très faibles, le système permettant ainsi d'obtenir le diplôme malgré de potentielles lacunes. La composition des jurys d'examen est validée chaque année. La formation prévoit la transcription en compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transversales et linguistiques (et en compétences disciplinaires linguistiques pour la mineure « langues vivantes »). Un travail sur les blocs de compétences a démarré à la rentrée 2019-2020.

La participation annuelle à un salon d'orientation (Infosup) et aux portes ouvertes de l'IAE Clermont Auvergne, la présentation de la formation en lycées et l'accueil de lycéens, facilitent le recrutement d'étudiants. Des admissions passerelles sont possibles en L3 pour les diplômes universitaires de technologie (DUT) GEA Clermont et Aurillac. Une semaine de pré-rentrée est prévue pour les primo-entrants afin de présenter la licence et d'effectuer des tests de positionnement qui permettront de mieux les encadrer dans des groupes de tutorat si besoin (deux parcours adaptés « OUI SI » - remédiation et réorientation). Des TD de méthodologie du travail universitaire sont prévus en L1 pour aider les étudiants à intégrer les premières compétences universitaires.

Résultats constatés

La formation semble relativement attractive avec 371 inscrits en L1 en 2017 et 385 en 2018. Toutefois, le taux de sélection et les modalités de recrutement ne sont pas précisés. Le recrutement est diversifié selon l'enquête réalisée par l'observatoire des formations. Certains parcours (dont *Comptabilité-finance*) affichent un taux de bacheliers étrangers de plus d'un tiers, sans que le dossier ne précise l'origine de ces recrutements (Erasmus, Campus France).

Les taux de réussite sont satisfaisants et globalement en augmentation d'année en année. En 2017-2018, le taux de réussite était de 56 % en L1, 78 % en L2, et 84 % en L3. En 2016-2017, il était de 50 % en L1, 76 % en L2 et 92 % en L3. Les taux d'abandon sont très faibles en L2 (moins de 3 %) et sont autour de 10 à 12% en L1.

Le type et le taux de poursuite d'études sont très satisfaisants. L'enquête d'insertion professionnelle à moins de douze mois de l'Université Clermont Auvergne révèle que 96 % des étudiants de la promotion 2016-2017 diplômés de la licence *Gestion* ont poursuivi leurs études dont 83 % en master *Gestion*, 13 % dans un diplôme d'École de commerce, 2 % en licence professionnelle et 1 % dans une situation autre - réorientation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux élevé de poursuite d'études.
- Nombreux dispositifs favorisant la réussite et la réorientation.
- Place importante de l'international dans la formation.

Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire.
- Absence de notes plancher au niveau des unités d'enseignement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Gestion*, avec sa structure majeure/mineure, remplit pleinement les objectifs de poursuite d'études. Les évolutions envisagées, dont l'approche compétences, sont à encourager. La mention gagnerait à développer les partenariats socio-économiques pour faciliter l'accès aux stages et aussi à engager une réflexion sur les notes plancher.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier* vise à former les étudiants aux métiers de l'immobilier social. Composée d'un unique parcours : *Droit et gestion de l'habitat social*, elle est suivie en présentiel par les étudiants et accessible en formation initiale et en formation continue. Auparavant dispensée sur des lieux délocalisés, la formation est aujourd'hui recentrée en un seul lieu : l'Institut d'Auvergne du développement des territoires à Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont très clairement explicités. Il s'agit de former les étudiants aux différents métiers de l'immobilier social, comme chargés de gestion clientèle, chargés de gestion locative, chargés des attributions, chargés du contentieux, chargés de commercialisation en accession sociale, chargés du développement foncier, responsable de site – maintenance de patrimoine et supervision des équipements de proximité ou encore responsable ou adjoint au responsable d'antenne. L'immobilier social est un domaine qui se situe au carrefour de nombreux autres domaines qu'il convient donc d'appréhender. En complète cohérence avec ces objectifs, la formation dispense des enseignements sous la forme de cours magistraux et travaux dirigés et accompagne progressivement l'étudiant dans sa professionnalisation. Au premier semestre (S1), les connaissances théoriques variées (Acteurs et politiques du logement social, Gestion de la relation clientèle, par exemple) sont réparties en deux unités d'enseignement (UE) principales (environnements et savoirs fondamentaux et action). Au deuxième semestre (S2), trois UE sont proposées : domaine métiers, projet tutoré et période de stage.

La présentation des débouchés est particulièrement bien renseignée. Les emplois visés sont nombreux et correspondent aux compétences professionnelles décrites. L'hypothèse de la poursuite d'études qui est présentée demeure limitée, puisque telle n'est pas la vocation d'une Licence Professionnelle.

La formation n'est pas délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

La formation proposée est relativement originale, puisque seules deux autres licences professionnelles ayant un objet similaire ou proche de celui du secteur de l'habitat social, au niveau de l'enseignement supérieur, ont été identifiées sur l'ensemble du territoire national.

Alors que la LP n'a pas vocation à développer profondément un volet « recherche », il convient de souligner l'effort réalisé de conduire des activités de recherche avec le Centre de recherche Michel de l'Hospital.

Des liens étroits sont noués avec le milieu professionnel. Les bailleurs sociaux, tout particulièrement, sont très bien intégrés à la formation et ce de plusieurs manières (certains sont membres de l'équipe pédagogique, dispensent des enseignements, accueillent des stagiaires, etc...). Toutefois, il n'est pas fait mention d'autres organismes que les bailleurs sociaux avec lesquels des partenariats pourraient être tissés, ni de liens avec des professions plus ciblées, spécifiques, intervenant en matière de logement social ou encore avec des associations au niveau local par exemple, qui seraient confrontées aux problématiques de l'immobilier social.

Par ailleurs, il est fait état, avec objectivité, de la faiblesse actuelle des partenariats internationaux de la LP, eu égard à sa vocation d'étudier les problématiques du logement social en France.

Organisation pédagogique

La formation est composée de deux semestres de 30 crédits ECTS chacun. Les étudiants suivent la formation à temps plein en présentiel, de septembre à mars, après quoi ils doivent faire un stage d'une durée de seize semaines. La formation accueille principalement des étudiants en formation initiale et, plus ponctuellement, en formation continue (entre un et trois étudiants par an). Les démarches de validation des acquis de l'expérience – VAE (17 cas depuis 2014-2015) sont favorablement traitées et aboutissent à l'obtention partielle (29 % des demandes) ou complète (65 % des demandes) du diplôme. Des dispositifs spécifiques existent pour des étudiants à contraintes (étudiants salariés, sportifs, artistes, situation de handicap).

La formation permet la professionnalisation et ce, à plusieurs égards. Les étudiants sont particulièrement bien accompagnés par l'équipe pédagogique, que ce soit pour la réalisation de leur projet tutoré que pour leur stage. Des ateliers de professionnalisation pour compléter la LP sont même proposés, afin de valoriser des compétences additionnelles, utiles à l'insertion professionnelle et citoyenne, favorisant ainsi l'engagement étudiant. Les professionnels peuvent être facilement contactés et interviennent en tout état de cause régulièrement dans la formation.

Il était possible d'attendre un usage du numérique plus intensif, afin de favoriser l'interactivité des étudiants, spécialement en petit effectif. Les enseignants et les étudiants ont à leur disposition les outils classiques, comme l'environnement numérique de travail (ENT), mais il n'est pas fait état, dans les documents fournis, du déploiement de pédagogies spécifiques reposant sur l'usage du numérique (par exemple, *serious games* ou jeux sérieux, entretiens filmés pour préparer les étudiants aux situations concrètes rencontrées ensuite dans le milieu professionnel).

En lien avec le point précédent, la formation n'ayant pas pour objectif d'étudier les problématiques du logement social ailleurs qu'en France, la préparation des étudiants à l'international est limitée et est réalisée, de façon cohérente, par un simple enseignement en anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique, sous la responsabilité d'un maître de conférences, est plurielle (composée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de l'Université, d'enseignants en Brevet de technicien supérieur – BTS et d'intervenants professionnels), ce qui est tout à fait intéressant pour une LP. L'équipe pédagogique se répartit le volume horaire de la façon suivante : environ 230 heures sont assurées par 8 enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université (dont 126 heures par des enseignants-chercheurs en droit public) et environ 330 heures par 13 intervenants extérieurs. Le ratio (42 %-58 %) permet à la formation d'être réellement professionnelle, en accordant une vraie place aux professionnels du droit. Un maître de conférences (MCF) est le responsable pédagogique de la formation. En dehors de réunions « informelles », justifiées par un objet particulier, il n'est pas fait état de structures particulières pour réunir l'équipe, ni d'une périodicité quelconque.

Concernant les outils de pilotage, un conseil de perfectionnement a été formellement institué en 2015. Il est composé de façon classique (enseignants, professionnels, représentants étudiants), sans précision sur la périodicité de ses réunions. Une évaluation de la formation par les étudiants est également proposée, là aussi de manière classique, par le biais de ce conseil, mais aussi d'un questionnaire rempli une fois par an ainsi que par des retours réguliers organisés par le responsable de formation. Les documents fournis n'indiquent pas s'il y a ensuite une restitution effective des avis des étudiants à l'équipe pédagogique.

Les documents fournis apportent peu de précisions quant aux modalités d'évaluation des étudiants (règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme, constitution, rôle et modalités de réunion des jurys d'examen) et quant à l'approche compétences. Les étudiants prennent connaissance des modalités d'évaluation à travers le livret de l'étudiant ou la réunion de rentrée. Les enseignants expliquent les règles à chaque début de cours.

Les dispositifs d'aide à la réussite ainsi que la mise en œuvre des VAE sont classiques et n'appellent pas de remarque particulière.

Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées.

Résultats constatés

La variation des effectifs n'est pas expliquée. La baisse des effectifs de 25 % (35 étudiants en 2014-2015 ; 26 en 2018-2019) questionne quant à l'attractivité de la formation. Le taux de réussite est stable, 90 % en moyenne.

Le suivi des diplômés est bien assuré, par le biais d'un Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE), qui fournit des chiffres très précis extrêmement utiles. Chaque année, une enquête est réalisée portant sur le devenir de la promotion sortante à un an et une autre enquête à 30 mois. Le taux de retour des enquêtes oscille entre 70 et 95 % selon les années. Les chiffres fournis sont très satisfaisants puisque le taux d'insertion professionnelle (pour les diplômés n'ayant pas interrompu leurs études au moins de 2 ans), se situe aux alentours de 70 %. La légère baisse peut être due à une recomposition du secteur de l'habitat social, relevée dans les différents documents, ayant pu ralentir certaines embauches. La durée médiane d'accès au premier emploi est elle aussi très satisfaisante, puisqu'elle est inférieure à un mois (s'agissant d'un contrat à durée déterminée - CDD). Les emplois occupés sont variés et sont en lien, pour la grande majorité, avec la LP suivie. Le contrat est ensuite plus majoritairement transformé en contrat à durée indéterminée (CDI). La poursuite d'études demeure, en toute logique, limitée de 10 à 20 % à un an et environ 5 % à 30 mois.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la formation proposée.
- Forte professionnalisation.
- Equipe pédagogique plurielle et complémentaire.
- Bonne complémentarité entre les enseignements proposés (théoriques, pratiques, transversaux).

Principal point faible :

- Place limitée du numérique et des innovations pédagogiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier* est une formation pertinente, proposant un contenu d'enseignement adapté aux objectifs professionnels qu'elle poursuit, relativement originaux sur le plan national. La formation gagnerait à développer le numérique et les innovations pédagogiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte en 2014, la licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* (LP-ABF-CC) forme des collaborateurs polyvalents dans les secteurs de la banque et de l'assurance, en développant les compétences utiles aux fonctions commerciales et/ou techniques du secteur. Cette formation de niveau Bac+3 en un an est dispensée sur le site de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Clermont-Ferrand, en formation initiale par alternance : contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation expose clairement les objectifs : réorienter ou intégrer les publics venant de filières courtes, pour une insertion rapide sur le marché de l'emploi. Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements, par ailleurs bien détaillés, permettent de les acquérir.</p> <p>Les compétences visées sont clairement présentées. Les titulaires du diplôme sont susceptibles de fournir des conseils personnalisés sur les produits de bancassurance, suivre l'évolution de l'environnement économique et financier, développer l'activité commerciale tout en maîtrisant les risques, mettre en œuvre les obligations réglementaires des opérations de bancaassurance et accompagner les clients dans la digitalisation des opérations. Les diplômés peuvent être recrutés comme : conseiller financier et conseiller en assurance pour les particuliers, <i>credit manager</i> ou trésorier d'entreprise. La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier présente les formations comparables dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cinq établissements proposent une formation équivalente en Rhône Alpes, dont l'Université Lumière Lyon 2, l'Institut universitaire technologique (IUT) de Valence, et l'IAE de Lyon. C'est donc une formation unique dans le territoire auvergnat et les départements limitrophes.</p> <p>Les enseignements de cette LP sont essentiellement réalisés par des enseignants-chercheurs membres de Clermont recherche management (CleRMA), le laboratoire de recherche en management, positionné sur le management durable, axe de recherche en phase avec cette LP, ce qui constitue un adossement pertinent à la recherche. Par ailleurs, la sensibilisation des étudiants à l'éthique est intéressante.</p> <p>Cette formation est bien intégrée dans son environnement socio-économique. En effet, le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) recueille les attentes en termes de compétences métiers et les établissements d'assurance et bancaires ont travaillé sur la maquette de la LP-ABF-CC. La présence au sein de la formation de la plupart des banques et des compagnies d'assurance régionales et nationales, souligne la bonne adéquation de la formation aux besoins des entreprises.</p>

Aucune coopération internationale n'est affichée, mais les spécificités réglementaires nationales rendent la démarche délicate.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est en cohérence avec le cadre national des formations. Le programme inclut au premier semestre (S1) des enseignements fondamentaux sur le secteur bancaire, l'approche client (qualifier le propos, déclencher une prise de conscience), et au second semestre (S2) des enseignements centrés sur le conseil à la clientèle et la contribution du chargé de clientèle au résultat de l'établissement. Cette structure de la formation permet une spécialisation progressive. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience permet aux salariés d'accéder au diplôme, mais le nombre de bénéficiaires n'est pas précisé. La formation ne mentionne pas de dispositif pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation : contenus disciplinaires en adéquation avec les besoins des professionnels, projets tutorés orientés sur les techniques commerciales et financières, rythme de l'alternance équilibré entre le centre de formation et l'entreprise (deux semaines de cours, deux semaines en entreprise, avec deux groupes de 30 apprenants). Les unités d'enseignement (UE) professionnelles (UE9 Projet et UE10 Stage) sont orientées vers des problématiques propres à la banque et font l'objet d'un suivi méthodologique par un enseignant référent et d'une évaluation écrite et orale (mémoire et soutenance). Un mémoire de spécialité est réalisé (groupe de trois étudiants) à la fin du S1. La formation n'organise pas de certifications professionnelles pour le secteur bancaire.

L'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques classiques. Des actions plus innovantes sont néanmoins progressivement mises en place : plateforme d'enseignement à distance du CFPB (e-brp : banque de ressources pédagogiques à distance) pour les enseignements professionnels ; Jeu de simulation d'entreprise utilisé pour faire comprendre aux étudiants le rôle de la banque dans l'économie. Compte tenu de l'évolution actuelle du secteur, un cours de sensibilisation à l'approche digitale dans le secteur de la bancassurance pourrait être mis en place.

Les étudiants sont préparés à l'international au S1, grâce à un enseignement de l'anglais bancaire et financier (14 heures) et à un module spécifique sur l'environnement international (14 heures).

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée : enseignants, enseignants-chercheurs pour 50 % des heures d'enseignement et professionnels pour les autres 50 %. Il est cependant dommage de ne pas avoir une liste complète de l'équipe et plus d'informations sur les fonctions occupées par les intervenants professionnels. La LP ABF-CC est pilotée par un responsable pédagogique.

Un conseil de perfectionnement annuel, réunissant enseignants, professionnels et étudiants, permet un retour sur le déroulement et la transmission des connaissances. En outre, une réunion annuelle avec les représentants du CFPB et les directeurs des ressources humaines (DRH) de chaque établissement permet de faire un bilan. Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée chaque année par les services centraux de l'Université et le CFPB. Les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances en contrôle continu sont conformes aux attentes d'une LP et en cohérence avec la formation dispensée. Elles font l'objet d'un document normalisé par l'UCA. Ce document est présenté en début de formation aux étudiants et est envoyé sous forme dématérialisée à chaque étudiant. La construction du supplément au diplôme n'est pas encore individualisée et ne fait pas figurer des compétences acquises en dehors de celles prévues pendant la formation. La maquette n'est pas encore déclinée en compétences à l'intérieur des unités d'enseignement. La démarche est en cours.

Aucune information n'est fournie sur les modalités de recrutement des étudiants, ainsi que sur les formations d'origine.

Résultats constatés

La formation accueille environ 60 étudiants par an, répartis en deux groupes. L'attractivité de cette formation est stable et régionale.

Le taux de réussite au diplôme est très bon, supérieur à 95 %.

Les enquêtes réalisées par l'observatoire des formations sur le devenir des étudiants de l'UCA, sur la situation des étudiants à moins d'un an du diplôme donnent de bons taux d'insertion professionnelle, supérieurs à 93 % depuis 2016. À 30 mois, les chiffres varient entre 97 et 100 %. L'objectif d'insertion professionnelle est donc bien rempli. Ces chiffres témoignent de l'adéquation de la LP ABF-CC aux besoins de la bancassurance. Les emplois occupés sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

La poursuite d'études après le diplôme est assez variable d'une année sur l'autre, entre 2 à 17 % selon les années, ce qui reste tout à fait conforme aux objectifs d'insertion d'une LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adéquation de la formation aux besoins régionaux du secteur banque-assurance.
- Bonne répartition des intervenants académiques et professionnels.
- Forte professionnalisation avec une insertion professionnelle de qualité.

Principaux points faibles :

- Approche du numérique peu développée.
- Absence d'approche par compétences.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* est une formation attractive, qui répond à une offre d'emploi dans le domaine concerné. Compte tenu de la forte digitalisation du secteur banque et assurance, cette formation gagnerait à développer le numérique. La mise en place d'une approche par compétence devrait permettre d'affiner les enseignements et d'améliorer l'adéquation de la formation aux besoins du secteur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte en 2004, la licence professionnelle (LP) *Commerce et distribution* (CD) s'est spécialisée en 2019 sur le parcours *Management du point de vente* (MPV). Elle forme en un an des gestionnaires de point de vente dans le secteur du commerce. Initialement en formation initiale classique et par alternance, cette formation est désormais accessible depuis 2018 uniquement en formation par alternance (contrat de professionnalisation). Les enseignements sont dispensés à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences attendues à l'issue de la licence sont clairement identifiées et correspondent à la fonction de manager du point de vente. Les titulaires du diplôme peuvent être recrutés comme directeur adjoint de magasin ou chef de rayon de grande surface. Les compétences du manager de point de vente sont variées : coordonner et optimiser le fonctionnement quotidien de l'espace ; gérer le personnel et animer l'équipe de vente ; définir et/ou mettre en œuvre la politique commerciale du magasin ; gérer les rayons, les stocks, l'entrepôt et les résultats financiers du point de vente. Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP se positionne dans l'offre globale de formation de l'UCA et propose une offre cohérente, en adéquation avec les besoins d'emplois locaux. Les formations concurrentes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont présentées de façon claire. La LP CD-MPV est donc unique en Auvergne et dans les départements limitrophes.</p> <p>Les enseignements de cette LP sont réalisés en partie par des enseignants-chercheurs, membres du laboratoire de recherche Clermont recherche management (CleRMa).</p> <p>Cette formation est bien intégrée dans son environnement socio-économique, les entreprises de la distribution (Décathlon, Lidl, Auchan, Boulanger, Géant, Casino) sont bien présentes sur le territoire et participent activement à la formation (participation de professionnels, présentations d'entreprises et de métiers, encadrement des projets tutorés). Cependant ces liens pourraient être formalisés.</p> <p>Du fait de l'alternance, la formation n'est pas ouverte à l'international.</p>

Organisation pédagogique

La structure de la formation permet une spécialisation progressive avec des enseignements dédiés à la négociation et au management du point de vente durant le premier semestre (S1), le e-commerce et la gestion de la relation client au deuxième semestre (S2). Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est actif avec 12 VAE en cours. La formation ne présente pas de dispositif pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportif de haut niveau).

Conformément à sa nature et à son objectif, la professionnalisation de cette formation est importante, du fait de l'alternance, de la place donnée aux projets tutorés, permettant de se confronter à des situations réelles. Le rythme de l'alternance est une semaine en formation, une semaine en entreprise, sauf pour la période de fin décembre et début janvier où la présence en entreprise est renforcée (fêtes de fin d'année, soldes). L'accompagnement est collectif et individuel avec un suivi régulier pendant la période en entreprise. Un tuteur accompagne les étudiants tout au long de la formation ; le responsable de la formation s'assure du correct suivi des alternants par les tuteurs.

La LP CD-MPV utilise l'environnement numérique du travail (ENT), ainsi qu'une plateforme spécifique LEA (livret électronique d'accueil) pour le suivi des alternants, plateforme dont l'utilisation doit être renforcée. L'utilisation des outils numériques est, de fait, limitée ; il serait intéressant de familiariser les étudiants au e-learning, avec des logiciels de gestion de la relation client, et d'aborder plus clairement le thème de la digitalisation des espaces de ventes. La formation ne présente pas d'innovation pédagogique.

L'organisation de la formation en alternance ne permet plus aux étudiants de réaliser une mobilité à l'étranger. La LP inclut néanmoins un cours d'anglais de 28 heures, ce qui permet de préparer l'étudiant à un échange commercial orienté vers l'international.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée. Elle est constituée d'enseignants chercheurs et de professionnels spécialisés sur les matières du cœur de métier, assurant 35 % des heures. Un maître de conférences (MCF) est responsable de la formation.

Un conseil de perfectionnement biannuel, réunissant enseignants, professionnels et étudiants, permet un retour sur le déroulement et la transmission des connaissances. En outre, des réunions bi-semestrielles sont organisées par le responsable de formation au niveau de la promotion pour mieux préparer les conseils de perfectionnement. Ceci permet d'avoir un retour régulier des étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par des échanges avec le responsable de la formation, lors des conseils de classe et de perfectionnement, et par une enquête annuelle réalisée par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'UCA. Cependant, les modalités de diffusion ou d'utilisation des résultats ne sont pas précisées.

Les règles de délivrance du diplôme sont conformes à la réglementation. Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants à diverses reprises. La maquette n'est pas encore déclinée en compétences à l'intérieur des unités d'enseignement (UE). La démarche est en cours. La construction du supplément au diplôme n'est pas encore individualisée et ne permet de faire figurer des compétences acquises en dehors de celles prévues pendant la formation.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. L'absence de dispositif de mise à niveau s'explique par la faiblesse des effectifs et le taux élevé de réussite.

Résultats constatés

L'effectif est de 20 étudiants par an. La diversité d'origine des formations contribue à une meilleure adéquation avec les demandes des entreprises de divers secteurs.

Le taux de réussite au diplôme est très bon (100 % des inscrits sont diplômés).

Les enquêtes sur la situation des étudiants à moins d'un an du diplôme donnent d'excellents résultats d'insertion professionnelle, puisque 86 % des étudiants sont employés à temps complet et 84 % en contrat à durée indéterminée (CDI). À 30 mois, le taux d'insertion passe à 100 % pour un salaire moyen de 1820 €. Les postes sont bien identifiés et se situent dans le domaine de la distribution, conformément au positionnement de cette LP. L'objectif d'insertion est donc bien rempli. Sur les trois dernières promotions, le taux de poursuite d'études se situe entre 5 et 24 % (en minorité dans des masters de l'UCA).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Licence répondant aux attentes des entreprises sur un secteur dynamique.
- Forte professionnalisation et qualité de l'insertion professionnelle.

Principal point faible :

- Absence d'enseignements sur la digitalisation de l'espace de vente.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Commerce et distribution* de l' Université Clermont-Auvergne répond au besoin d'emplois régional du secteur. La formation gagnerait à mettre en œuvre le projet de révision de la maquette, visant à introduire des enseignements sur la digitalisation des points de vente. La veille sur le secteur de la distribution en forte mutation et l'approche compétence permettraient d'adapter les contenus à l'évolution rapide des métiers.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Logistique et pilotage des flux* a été ouverte lors de la campagne d'habilitation 2008 et restructurée en 2017. Cette formation, portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne, prépare en un an aux métiers de la gestion de la chaîne logistique aussi bien pour des grandes entreprises telles Michelin que des petites et moyennes entreprises (PME). Cette LP est exclusivement ouverte en formation initiale par alternance (contrats d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) depuis la rentrée 2019.

ANALYSE

Finalité

Depuis sa création, la licence professionnelle *Logistique et pilotage des flux* (LPLPF) est en phase avec les attentes des entreprises de la région, le bassin clermontois abritant un grand nombre d'entreprises industrielles comportant d'importants services liés à la chaîne d'approvisionnement. La maquette pédagogique est clairement tournée vers l'acquisition de compétences professionnelles en logistique, qu'il s'agisse de piloter les approvisionnements, de gérer les entrepôts ou d'organiser le transport et la distribution au niveau local, national voire international.

Les métiers pouvant être exercés par les étudiants diplômés sont précisément définis et leur liste est communiquée. Cette LP vise à former en alternance des approvisionneurs ou des logisticiens, cadres intermédiaires, méthodiques et organisés, capables d'analyser les situations logistiques et d'assister la hiérarchie pour améliorer celles qui s'avèrent problématiques.

La formation n'est pas délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

La LP LPF complète l'offre des cinq mentions (*Comptabilité-contrôle-audit, Finance, Management stratégique, Marketing vente, Gestion des ressources humaines*) proposées par l'IAE Clermont Auvergne. Elle a pour vocation première de répondre en priorité aux besoins du bassin clermontois. Deux autres formations complémentaires existent dans la région, une à Montluçon *Logistique et système d'information*, une autre plus généraliste à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme.

S'agissant d'une licence professionnelle, le lien avec la recherche existe. Le responsable du diplôme est maître de conférences en informatique, membre du Laboratoire d'informatique de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS). La LP LPF s'appuie également sur les travaux du laboratoire « Clermont recherche management (ClERMA) ».

La formation bénéficie du soutien de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). La présence de grands groupes nationaux et internationaux avec leurs plateformes logistiques à proximité immédiate du lieu de formation offre de multiples opportunités de contrats d'apprentissage et de professionnalisation, ainsi qu'une forte professionnalisation des enseignements par une collaboration étroite entre les enseignants et les professionnels. Notamment, la maquette de formation a été élaborée et modifiée en étroite collaboration avec les entreprises et ces dernières participent activement au recrutement des étudiants ainsi qu'au conseil de perfectionnement.

Le dossier ne mentionne aucune coopération à l'international.

Organisation pédagogique

La formation est organisée autour de six unités d'enseignement (UE) dont deux en tronc commun avec la LP *Management et gestion des organisations*. Les trois premières UE sont axées sur l'acquisition de connaissances et compétences liées à la gestion de l'entreprise, les trois dernières UE étant destinées à l'acquisition de compétences spécialisées sur la logistique. La LP est ouverte aux salariés, demandeurs d'emploi et personnes qui souhaitent reprendre leurs études. Le cas échéant, ils sont accompagnés dans les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou celles de la validation des acquis professionnels (VAP), pour les candidats à la LP qui n'auraient pas le titre requis, de niveau bac+2, pour s'inscrire et suivre la formation. Cette dernière est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, ...).

La place de la professionnalisation est renforcée du fait du choix de l'alternance. Les cours se déroulent de septembre à avril avec une alternance d'une semaine en entreprise pour une semaine en cours sauf à la période des fêtes de fin d'année pour laquelle les étudiants sont laissés à la disposition des entreprises d'accueil. D'avril à août, les étudiants sont en immersion totale dans l'entreprise. De plus, une UE « projet tutoré » de 150 heures permet aux étudiants d'allier savoirs théoriques et savoir-faire opérationnel. La spécialisation dans le domaine logistique y est manifeste et confirmée par l'environnement professionnel dont sept intervenants dans une équipe pédagogique qui en comprenant 15. Chaque alternant est suivi individuellement par un tuteur professionnel.

La place de la recherche se concrétise à travers les enseignements assurés par les enseignants-chercheurs, qui se répartissent principalement dans les disciplines informatiques et de gestion.

Une plateforme informatique est mise à disposition, permettant aux étudiants de tester leurs connaissances, se former à l'informatique à l'aide de didacticiels. Par ailleurs, les enseignants ont recours à des outils pédagogiques interactifs (par exemple : outil de vote en ligne Wooclap). La formation n'a pas développé d'autres innovations pédagogiques.

Outre l'enseignement de l'anglais en UE1 pour 12 heures cours magistraux et 14 heures travaux dirigés (TD), les étudiants ont la possibilité de faire des stages à l'étranger et de suivre des enseignements dans les universités étrangères via le programme ERASMUS. Un dispositif pour passer le *Test of English for international communication* (TOEIC) a été mis en place. La LP n'accueille plus d'étudiants étrangers.

Pilotage

L'équipe pédagogique, pilotée par un maître de conférences en informatique, est constituée de quinze intervenants et se réunit chaque semestre. Parmi eux, figurent six enseignants-chercheurs (EC) : un Professeur des universités (PR) et cinq maîtres de conférences (MCF) dont trois en sciences de gestion et un en droit. Ces enseignants sont épaulés par un formateur du groupe École supérieure de commerce (ESC) *Clermont business school* et sept professionnels, qui enseignent dans leur domaine de compétences. Le minimum de 25 % des enseignements assurés par des intervenants extérieurs est respecté.

Un conseil de perfectionnement composé de quatre membres extérieurs, trois enseignants et un étudiant, se réunit une fois par an, pour vérifier la bonne application du dispositif pédagogique prévu, examiner les éventuels dysfonctionnements et préparer les évolutions nécessaires. L'évaluation de la formation est réalisée par les étudiants, sans précision sur la diffusion et l'utilisation des résultats.

Chaque semestre, un jury valide l'acquisition des crédits ECTS. L'évaluation des connaissances et les modalités d'obtention du diplôme sont décrites dans un livret remis aux étudiants à la rentrée. La transcription des enseignements et des connaissances acquises en compétences ne relève pas encore d'un processus formalisé. Toutefois, les étudiants disposent d'un portefeuille de compétences acquises. De plus, dans chaque syllabus, les objectifs pédagogiques sont déclinés sous forme de compétences à acquérir.

Si nécessaire, des prérequis sont précisés aux étudiants pour leur permettre de rattraper leur retard en matières de gestion et de logistique. Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est mis en place, hormis la

communication d'une liste d'ouvrages pour se familiariser avec les notions de logistique. Une remise à niveau est effectuée, le cas échéant, pour les étudiants défaillants sur Word, Excel et PowerPoint.

Excepté la demande d'une lettre de motivation présentant le projet professionnel, les modalités de recrutement, ainsi que les profils des étudiants recrutés ne sont pas renseignés.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables et supérieurs à une vingtaine d'étudiants. Le taux de réussite est excellent (environ 100 %).

La formation est manifestement en parfaite harmonie avec les besoins des entreprises du bassin clermontois. Le dispositif de suivi des étudiants à l'issue de la formation est très complet. Les informations sur le devenir des diplômés sont fournies par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE). Les données sur l'insertion professionnelle se basent sur un taux de réponse élevé (70 %). Selon les enquêtes à 12 mois, de 80 à 100 % des diplômés (en emploi ou en recherche d'emploi) ont trouvé un emploi généralement sur des postes intermédiaires de la fonction logistique ; 27 % des diplômés sont en poursuite d'études. Ce dernier taux, relativement élevé, fera l'objet de mesures pour le réduire dès la prochaine rentrée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne intégration au niveau du tissu industriel du bassin clermontois.
- Forte professionnalisation de la formation.

Principaux points faibles :

- Faiblesse de l'ouverture internationale pour une fonction approvisionnement, très orientée à l'international.
- Absence de description des modalités de recrutement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation, bien ancrée dans son environnement socio-économique, gagnerait à développer l'ouverture sur l'international, dimension importante dans le domaine des flux d'approvisionnement.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des activités commerciales*, parcours *Gestion de la relation commerciale* (LP MAC-GRC) est une formation professionnalisante en un an, existant depuis 2008. Elle a pour vocation de former des professionnels du commerce et du management au contexte des échanges internationaux. Cette formation est ouverte depuis 2019 uniquement en formation initiale par alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) et en formation continue à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité

La finalité de la LP est d'apporter aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires aux métiers du commerce, du marketing et du management. Elle est clairement exposée et correspond à la structure de l'offre de la formation. Sa dimension professionnalisante à l'issue du programme est établie, tant par les connaissances et compétences décrites que par les bilans d'insertion sur le marché fournis. Elle est également conforme à la construction du programme qui accorde une place importante aux travaux et missions de terrain et à la mise en application concrète des connaissances et des compétences. La liste des métiers visés (assistant commercial, chargé d'affaires, vendeur export, etc.) est cohérente avec le programme. Si les objectifs en termes de connaissances et de compétences apportées par la formation sont clairement identifiés et maîtrisés, il serait pertinent d'y ajouter des objectifs en termes d'attitudes et de développement personnel et social.

Les finalités en termes d'approche internationale sont plus surprenantes. Fortement affirmée dans les objectifs de la formation et systématiquement reprise dans les dénominations des unités d'enseignement (UE), la dimension internationale n'apparaît pas dans l'intitulé du parcours de la LP et n'est pas traduite dans l'organisation de la formation (nature des entreprises d'alternance, partenariats...).

Cette formation n'est pas délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

L'ancrage de la formation est avant tout régional. À ce titre, elle semble parfaitement adaptée aux demandes de son environnement proche, tant professionnel que social et académique et aux différents acteurs (étudiants, entreprises, institutions, autres composantes d'enseignement). En amont, le recrutement repose sur des relations

privilegiées avec les autres formations de niveau première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2) en région, ou encore avec les organismes de formation continue et d'apprentissage (centre de formation des apprentis - CFA, Pôle Emploi) et avec les entreprises (Michelin, GMS, banques, etc...). En aval, les diplômés trouvent dans leur très grande majorité des emplois locaux.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont développés, notamment à travers le partenariat historique avec Michelin, celui avec Pôle Emploi, pour les personnes en reconversion, et les propositions de projets tutorés par des collectivités (Clermont Communauté, Pont du Château).

La LP est adossée au laboratoire de recherche Clermont recherche management (CleRMa), notamment son axe de recherche « Stratégie territoire et réseaux d'acteurs » dont les enseignants-chercheurs sont des intervenants réguliers de la LP.

Cette formation en alternance n'a pas développé de coopérations à l'international, alors que la dimension internationale est importante dans les enseignements.

Organisation pédagogique

La formation est structurée en deux semestres, représentant respectivement 240 et 210 heures d'enseignement sur un format d'alternance (une semaine en cours – une semaine en entreprise). Les projets tutorés représentent 150 heures additionnelles. Le rythme de l'alternance inclut une immersion totale en entreprise pendant les périodes clés du commerce (fêtes de fin d'années et soldes et sur la période juillet-août). Les contenus des enseignements sont cohérents avec les objectifs du diplôme et couvrent l'ensemble des connaissances et compétences attendues d'un manager commercial. Ils intègrent par ailleurs le souci d'apporter aux étudiants des compétences d'ordre plus général (rédaction de CV, compétences en langues, en digital, en maîtrise du français, etc..., sous formes de modules particuliers et d'accès à des programmes et à des tests spécifiques). L'intégration de modules de sensibilisation aux enjeux sociétaux plus globaux et à l'éthique (au-delà de la question du plagiat) serait bienvenue. La LP traite chaque année quatre à six demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle est adaptée pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportifs, etc.).

La professionnalisation se fait à travers l'alternance, les projets tutorés et l'implication de professionnels dans les enseignements. Les entreprises partenaires de l'alternance couvrent de multiples secteurs (multinationales, petites et moyennes entreprises – PME, *Business to Business*, grande consommation et distribution, grandes et moyennes surfaces, Banques).

Le lien avec la recherche se fait à travers les interventions d'enseignants-chercheurs dans les enseignements.

Le numérique se limite à l'espace numérique de travail (ENT) et l'usage d'outils numériques (Flywheel, WordPress). L'usage du numérique étant très développé dans les activités commerciales (e-marketing, progiciels de gestion de la relation client), il serait utile de l'intégrer plus dans la formation ; en ce sens un travail plus profond sur l'innovation pédagogique pourrait aider.

Le volume des enseignements d'anglais est conséquent, avec 50 heures au total. Les autres aspects de l'international (accueil d'étudiants étrangers, envois d'étudiants à l'étranger), mis en avant dans le dossier, sont peu développés, ce qui s'explique par les contraintes de l'alternance (rythme une semaine en cours, une semaine en entreprise).

Pilotage

Pour une formation professionnalisante, l'adossement à la recherche et à la culture académique est largement assuré, grâce en particulier à un investissement du responsable de la formation et d'autres maîtres de conférences (MCF) de l'IAE dans les enseignements pour environ 200 heures. Parmi les intervenants supplémentaires, se trouvent des professionnels mais également des enseignants d'autres établissements d'enseignement (École supérieure de commerce – ESC Clermont). Les professionnels (autres que formateurs et consultants) assurent 80 heures (environ 20 %), les formateurs et consultants 85 heures et les enseignants (lycées, etc.) 45 heures. L'équipe pédagogique est consciente de la nécessité d'impliquer plus de professionnels dans les enseignements. Il serait appréciable de renforcer le volume horaire assuré par des professionnels du marketing.

Un MCF assume la responsabilité de la formation. Le pilotage se fait notamment à travers les jurys de fin de semestre, les réunions de recrutement et le conseil de perfectionnement.

Ce dernier, qui se tient une fois par an, comprend le responsable de la formation, des représentants des enseignants, des extérieurs professionnels et des étudiants. Il existe une évaluation de la formation par les apprentis, mais les modalités ne sont précisées.

Les règles de délivrance des diplômes sont conformes à la réglementation. Les modalités de contrôle des connaissances sont mises à disposition des étudiants sur l'ENT. La formation utilise un portefeuille de compétences pour le suivi des apprenants, mais elle n'est pas organisée en blocs de compétences. La construction du supplément au diplôme n'est pas encore individualisée et ne permet pas de faire figurer des compétences acquises en dehors de celles prévues pendant la formation.

L'organisation et les modalités du recrutement reposent sur des réunions de recrutement et des commissions de validation de ces recrutements. Les entreprises prennent part au recrutement. Les éventuels dispositifs de mise à niveau ne sont pas présentés.

Résultats constatés

Sur l'année 2018-2019, les effectifs baissent de façon importante, passant en un an de 43 à 24.

Le taux de réussite au diplôme est bon (de 88 à 97 % des inscrits sont diplômés).

Les taux d'insertion présentés sont bons et la connaissance des débouchés est avérée. Les chiffres démontrent une insertion professionnelle de 100 % à 30 mois, qui passe par une phase intermédiaire de contrats à durée déterminée (CDD) pour 40 % des nouveaux diplômés. Cette insertion professionnelle se fait essentiellement au niveau local. Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OIPVE).

La poursuite d'étude reste une option, qui n'est pas majoritaire (et qui reste elle aussi locale). Sur les deux dernières promotions, le taux de poursuite d'études est inférieur à 20 %, poursuites d'études se faisant en majorité à l'UCA.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort ancrage local dans l'environnement socio-économique.
- Fort taux d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité de l'intitulé du parcours au regard de la dimension internationale.
- Faible place du numérique au regard des métiers très digitalisés (e-commerce, gestion de la relation client).
- Volume insuffisant d'enseignements assurés par des professionnels du marketing et du commerce international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP MCA est une formation qui remplit sa mission de formation professionnalisante. Elle est fortement ancrée dans le tissu local et répond à ses besoins. Elle doit préciser son positionnement international, ce qui serait un atout supplémentaire. La formation gagnerait à poursuivre les efforts pour renforcer la place du numérique, et développer l'approche par compétences en y incluant les aspects comportementaux.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) a pour objectif de former des responsables de petites structures, assistant les dirigeants de petites et moyennes entreprises et petites ou moyennes industries (PME-PMI) dans diverses fonctions managériales (finance, marketing, ressources humaines). Ouverte depuis 2019 exclusivement en formation initiale par alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) et en formation continue, les enseignements sont dispensés à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne.

ANALYSE

Finalité
<p>Axée sur la comptabilité financière, le management commercial, les outils de pilotage et de suivi de l'entreprise, ainsi que sur l'environnement fiscal et juridique, la LP a élaboré un champ de compétences à acquérir, en phase avec les finalités de la formation, à savoir former les étudiants pour assister la conduite et le développement des PME-PMI.</p> <p>La formation expose clairement les connaissances et compétences attendues ainsi que les métiers visés. L'enquête d'insertion sur les cohortes de 2017 et 2018 montre une grande diversité des débouchés : collaborateur de direction, assistant de direction PME-PMI, cadre en gestion administrative, etc. Ces débouchés sont en phase avec la polyvalence affichée par la LP. La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les formations d'assistants managers PME-PMI sont nombreuses au niveau national. Cette LP est prioritairement orientée pour répondre aux besoins du bassin d'emplois clermontois. Elle est rattachée à l'IAE Clermont Auvergne, dans le Collegium Droit-économie-gestion de l'UCA. La licence <i>Gestion</i> de l'IAE propose une mineure « Qualification vers une licence professionnelle » en deuxième année de licence (L2), permettant de promouvoir la présente LP et de bien orienter les étudiants. De même, la formation recrute auprès de publics issus de filières courtes en s'adressant à de nombreux profils Brevets de techniciens supérieur (BTS), Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), Diplôme universitaire de technologie (DUT), etc.</p> <p>Dix enseignants-chercheurs étant des intervenants réguliers, la formation est adossée à des structures de recherche, dont le laboratoire de recherche Clermont recherche management (CleRMA). Néanmoins, les</p>

thématiques de recherche de type *Supply Chain* (ou Chaîne logistique) citées dans le dossier ne sont pas liées à la formation ni aux compétences opérationnelles transmises.

La formation affiche au niveau local un soutien du Centre de formation des apprentis (CFA) FormaSup Auvergne. Elle couvre un besoin identifié et ciblé du bassin d'emploi et l'orientation professionnelle du diplôme est un atout pour les acteurs locaux comme pour les étudiants. Il existe un partenariat actif avec les entreprises et organisations, pour l'élaboration de la maquette, le recrutement, l'accueil d'alternants et le suivi de la formation, avec une influence réelle ayant contribué à un accroissement des heures affectées aux cours d'informatique. Toutefois, cette formation gagnerait à établir un partenariat plus étroit et plus dynamique en lien avec le positionnement PME-PMI, les entreprises partenaires affichées étant toutes des grandes structures (Michelin, La Poste, EDF, GRDF, SAGEM).

La dimension internationale n'est pas développée, cette formation ayant vocation à répondre aux besoins du bassin d'emploi local.

Organisation pédagogique

La formation présente une assez bonne cohérence, avec cinq unités d'enseignement (UE) : enseignements transversaux, méthodes quantitatives, management commercial, outils de pilotage de la PME-PMI, articulant enseignement de méthodes générales et management opérationnel et une UE relative au projet tutoré. Elle est bien adaptée à l'accueil de publics divers, par l'attention portée au projet professionnel des candidats à l'entrée, puis par la mise en place de processus d'acquisition des prérequis sur les matières stratégiques. Le programme suit une bonne progression avec l'acquisition de compétences générales de gestion en premier semestre (S1) puis l'acquisition de compétences spécialisées de gestion PME-PMI en deuxième semestre (S2). Toutefois, le volume des enseignements en informatique (20 heures) est plutôt faible. La formation semble miser sur une auto-formation par la mise à disposition de logiciels et de postes informatiques. Mais la structure gagnerait en pertinence en offrant une formation spécifique sur Excel et sur un progiciel de gestion sur un volume plus conséquent, afin que les étudiants deviennent opérationnels à très court terme. Des aménagements d'études sont possibles pour les publics spécifiques (en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés). L'accueil en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) est possible.

Le rythme de l'alternance est d'une semaine en formation, une semaine en entreprise, avec une présence renforcée en entreprise sur la période de décembre et janvier puis une immersion totale en entreprise entre avril et août. Ce rythme de l'alternance répond à la demande des entreprises et facilite l'acquisition des compétences. La formation est affichée comme très professionnalisante ; elle l'est de fait par l'alternance. Cependant, si les interventions de professionnels sont importantes en volume (40 %), certains intervenants (inspecteur des finances 17 % des vacations ; pharmacien 15 % ; étudiant 20 % ; formateur 9 %) n'assument pas de responsabilité dans des PME-PMI, ce qui est dommage pour une formation visant des métiers de responsables de PME-PMI. Les projets et stages bénéficient d'un accompagnement spécifique avec la mise à disposition d'une plate-forme UCA pro spécifique, la validation par une commission pédagogique et l'évaluation par le tuteur professionnel selon trois périodes.

La formation intègre le numérique et les innovations pédagogiques, avec l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT), et d'outils pédagogiques innovants comme Wooclap, système de vote interactif qui permet aux étudiants de répondre à des questions à l'aide de leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs.

La formation est soignée de la qualité et de l'intégrité des travaux portés par les étudiants. Le volume d'enseignement en anglais professionnel, 30 heures, est satisfaisant.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée ; elle est composée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants assurant deux tiers des enseignements et de professionnels pour le dernier tiers. Cependant, ces professionnels travaillent en grande majorité en dehors du milieu PME-PMI, cœur de métier de la LP. Cette dernière gagnerait à renforcer les interventions de professionnels en lien avec les PME-PMI. Un maître de conférences est responsable de la formation ; il n'y a pas de réunion de l'équipe pédagogique, en dehors des jurys, commissions de recrutement et du conseil de perfectionnement (un par an).

Le pilotage de la formation est par ailleurs conduit de manière transparente sur la base d'une place importante faite aux membres extérieurs. Dans le cadre de sa qualification Qualicert, l'IAE Clermont Auvergne rend obligatoire la traçabilité des contenus de cours et processus de pilotage. Trois instances travaillent en étroite collaboration : le conseil de perfectionnement, le responsable de la formation, le jury de délivrance des diplômes. Le rythme de réunion du conseil de perfectionnement est annuel. Le conseil de perfectionnement, composé de quatre membres extérieurs, de trois enseignants et de deux étudiants, a pour rôle d'intervenir en cas de dysfonctionnement et de préparer les évolutions futures. La LP est réactive aux enquêtes et analyses

fournies par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) et aux retours des anciens étudiants. Il existe une évaluation de la formation par les étudiants, mais le dossier ne précise pas s'il s'agit d'une évaluation des enseignements menée de façon anonyme.

Avec un régime de contrôle continu, le rappel par courrier des modalités d'évaluation du travail de groupe, le suivi des projets tutorés, les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences, ainsi que leur diffusion, sont satisfaisantes. Le projet tutoré alliant savoirs théoriques et savoir-faire de terrain est au cœur de la transcription des connaissances en compétences. La formation a mis en place un portefeuille de compétences pour le suivi des compétences acquises. Le processus de transcription des enseignements en compétences est initié, mais il n'est pas entièrement formalisé.

Une commission pédagogique sélectionne les candidats à l'entrée dans la formation, au regard du projet professionnel des candidats (dossier et lettre de motivation relative au projet professionnel puis audition des candidats par une commission composée d'un universitaire, d'un représentant d'entreprise, d'un ancien diplômé). Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite car le suivi régulier et personnalisé est assuré par le responsable pédagogique et les tuteurs. Pour la remise à niveau des étudiants ne possédant pas le socle de savoirs pré-requis, l'autoformation est préconisée, via notamment la lecture d'ouvrages conseillés par matière. La première unité d'enseignement (UE1) consiste, en outre, en la transmission de savoirs fondamentaux en droit et en économie.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation se stabilisent autour de 25 étudiants, pour un taux de réussite supérieur à 90 %.

L'Observatoire de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OIPVE) est chargé de réaliser des enquêtes de suivi des diplômés. Les statistiques fournies sont pertinentes et de bonne qualité. Sur la base des données présentées (deux promotions), le taux d'insertion professionnelle est de 75 % à 12 mois (diplômés de 2017) et de 100 % à 30 mois (diplômés 2015). Toutefois, l'étude des trajectoires courtes montrent des difficultés à l'insertion directe avec 20 % en recherche d'emploi à 12 mois. L'étude des trajectoires longues (30 mois) montrent que 56 % des étudiants intègrent des entreprises de grande taille, les PME-PMI n'offrent des débouchés que pour 30 % des étudiants. Le taux de poursuite d'études est de 25 % (dont la moitié à l'UCA), et l'équipe pédagogique a entrepris des actions pour réduire ce taux.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux d'insertion professionnelle à 30 mois satisfaisant.
- Maquette proposée cohérente vis-à-vis des finalités affichées.

Principaux points faibles :

- Taux moyen d'insertion professionnelle à 12 mois.
- Insertion professionnelle faible en PME-PMI au regard des objectifs affichés de la formation.
- Insuffisance d'intervenants professionnels relevant du monde des PME-PMI.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation propose une architecture cohérente et affiche un taux d'insertion à 30 mois satisfaisant. Toutefois, au vu de la finalité affichée, la formation n'atteint pas la cible d'une insertion professionnelle rapide en PME-PMI. Une réflexion doit être engagée sur le positionnement de cette formation et les modalités pour augmenter les enseignements par des professionnels en lien avec les PME-PMI et améliorer l'insertion professionnelle dans ces structures.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ ET FINANCIERE

Établissement : Université Clermont Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité*, parcours *Gestion comptable et financière*, a pour objectif une insertion rapide sur le marché de l'emploi sur des fonctions d'assistants et collaborateurs en gestion et comptabilité. Cette formation est construite à partir du référentiel du *Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)* en vue de la préparation de ce diplôme. Cette LP proposée en formation initiale classique ou par alternance, ou encore en formation continue, est organisée sur deux sites : Clermont-Ferrand et Vichy.

ANALYSE

Finalité
<p>L'explicitation des objectifs professionnels est claire et montre le positionnement de cette formation sur un niveau bac+3 dans le domaine des métiers orientés comptabilité et gestion, avec un objectif de préparation au DCG. Les connaissances et compétences attendues sont bien explicitées et les enseignements sont cohérents avec les objectifs. Il n'est pas précisé comment l'étudiant ayant obtenu le diplôme de LP valide des unités du DCG par équivalence.</p> <p>L'objectif d'insertion professionnelle rapide est clair, puisque la formation est aussi organisée en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation). Il s'agit d'une insertion sur des emplois de niveau intermédiaire : collaborateur de cabinet d'expertise comptable, collaborateur d'auditeur, assistant de commissaires aux comptes, assistant de directeur administratif et financier, comptable, trésorier d'entreprise, assistant de contrôleur de gestion.</p> <p>Cette LP n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'articulation de la LP par rapport aux cursus universitaires s'apprécie en amont et en aval. En amont, il s'agit de permettre à des étudiants de niveau bac+2 en formations gestion/comptabilité d'intégrer une LP en vue d'une insertion professionnelle rapide. L'attractivité et l'insertion sont essentiellement locales et cette LP n'est pas en concurrence avec d'autres formations en région Auvergne.</p>

Même si la LP n'a pas vocation à former les étudiants à la recherche, elle repose sur des structures universitaires de recherche. L'axe « Finance, information et responsabilité des entreprises (FIRE) » du laboratoire de recherche Clermont recherche management (CleRMA) entretient des liens étroits avec les formations de master *Comptabilité-contrôle-audit (CCA)* et la LP avec la plupart des enseignants-chercheurs de cet axe, intervenant dans ces formations.

Il y a bien une articulation avec des partenaires socio-économiques en comptabilité-gestion, qui se traduit par un accord-cadre signé en 2011 avec deux institutions professionnelles : Ordre des experts comptables et Compagnie régionale des commissaires aux comptes de la région Auvergne. Cet accord cadre concerne aussi le master CCA.

Le régime de l'alternance ne permet des mobilités étudiantes qu'après la réalisation de la LP ; seules deux mobilités ont pu être réalisées pendant un an, sur les deux années universitaires 2016-2018.

Organisation pédagogique

Le parcours est clairement présenté et tient compte du rythme de l'alternance (les mercredis, jeudis et vendredis en entreprise entre octobre et mai) ; plus de la moitié des étudiants ne suit pas ce régime. Le volume horaire réservé dans la maquette aux travaux dirigés (TD) est relativement faible sur les deux semestres (30 heures par semestre). La formation est ouverte au public étudiant ayant des contraintes particulières (handicap, sportif, etc.). Les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont effectives (une validation totale et une validation partielle sur la période 2016-2018).

La place de la professionnalisation varie selon les modalités d'enseignement : formation initiale classique ou par alternance, formation continue. Dans le premier cas, le stage est d'une durée de 12 à 16 semaines. Différentes dispositions sont prises pour faciliter l'insertion professionnelle, notamment un *speed dating* (entretien rapide) en juin avec l'ordre des experts-comptables de la région Auvergne. Les étudiants doivent également réaliser des projets tutorés au second semestre (S2), en vue d'une mise en situation professionnelle, portant sur les compétences professionnelles à partir d'expérimentations pédagogiques, en particulier un logiciel comptable. Enfin, 40 % des enseignements sont assurés par des professionnels, praticiens en comptabilité-gestion.

S'agissant d'une formation de type LP, la finalité est professionnelle et non celle d'une préparation à la recherche. Un tiers des enseignements est assuré par des enseignants-chercheurs.

Les étudiants ont accès à des bases de données documentaires avec l'environnement numérique de travail (ENT) et sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre d'un projet en droit et des mémoires professionnels. Les usages du numérique se traduit par un accès individualisé à l'ENT, aux bases de données d'articles et livres numériques et à un progiciel de comptabilité. La formation n'intègre pas d'innovations pédagogiques, hormis une préparation au travail en équipe et à la mutualisation des savoirs.

La LP dispense 20 heures d'enseignement d'anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente est composée de huit enseignants, soit quatre enseignants-chercheurs (1 professeur des universités – PU et trois maîtres de conférence – MCF) et quatre enseignants du secondaire (agrégé, certifiés et professeur de lycée professionnel – PLP). Concernant les vacataires professionnels, ils dispensent près de 40 % des enseignements, ce qui est cohérent s'agissant d'une LP. Un MCF est responsable de la formation ; le pilotage de la LP se fait notamment à travers les conseils de perfectionnement (au nombre de trois), les réunions de recrutement et jurys.

Le conseil de perfectionnement a lieu lors de deux rendez-vous en novembre, janvier et avril. Il associe les différents partenaires : équipe pédagogique, étudiants, organismes d'accueil et représentants du centre de formation d'apprentis (CFA) « FormaSup » ainsi que de l'Ordre régional des experts-comptables. Un compte-rendu du conseil de perfectionnement est joint ; il propose un diagnostic de suivi de la formation dans une perspective d'amélioration continue. En fin de semestre, les étudiants remplissent un questionnaire pour l'évaluation des enseignements et de la formation, dont les résultats sont diffusés aux enseignants (pour la partie enseignements) et administratifs (pour la partie organisation).

Les étudiants prennent connaissance des modalités de contrôle des connaissances en début d'année, lors de la réunion de rentrée et les connaissances sont traduites en blocs de compétences. Cependant, cette traduction en blocs de compétences est à notre sens trop détaillée, ce qui ne correspond pas vraiment à l'approche compétences. Les modalités d'enseignement et d'évaluation sont conduites exclusivement en contrôle continu au premier semestre (S1) et à 40 % au S2 (le reste en contrôle terminal).

Plusieurs rendez-vous réguliers de sensibilisation des candidats potentiels sont organisés en vue de leur recrutement sur dossier et entretien d'entrée. La formation bénéficie des passerelles depuis le diplôme universitaire de technologie (DUT), les écoles de commerce et le Brevet de technicien supérieur - BTS (majoritaires). Les étudiants inscrits en deuxième année de licence (L2) Gestion de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne peuvent choisir l'enseignement « Qualification vers une licence professionnelle » qui constitue un pré-recrutement interne. Ce recrutement se faisant sur la base de pré-requis, il n'y a pas de mise à niveau. Il y a néanmoins des aides à la réussite spécifiques, basées sur un contrat pédagogique pour un régime spécial d'études en contrôle continu (sportifs de haut niveau, handicap, étudiants entrepreneurs).

Résultats constatés

Le suivi des effectifs montre un nombre d'étudiants stable sur les cinq dernières années (entre 40 et 46 étudiants). La voie de l'alternance est majoritaire : 47 % des inscrits en formation initiale classique en 2018 ; 40 % à 55 % des étudiants en contrats d'apprentissage sur les quatre dernières années. Le taux de réussite est de l'ordre de 90 %, sauf en 2015-2016 (78 %).

L'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'Université Clermont Auvergne, certifié ISO 9001, assure le suivi des diplômés. Les taux de réponses sont appréciables et varient de 80 % à 95 %.

Selon les enquêtes à un an, le taux d'insertion professionnelle est d'environ 90 % et la durée de la recherche d'emploi est inférieure à un mois pour la moitié des étudiants. Ces résultats indiquent une professionnalisation efficace.

Le taux de poursuite d'études est d'environ 30 % pour les trois dernières promotions. Ce taux fait l'objet d'une attention du responsable de la formation qui rappelle en conseil de perfectionnement que la poursuite d'études n'est pas l'objectif principal. Le taux de réussite du Diplôme de comptabilité et de gestion n'est pas mentionné, alors que la préparation de ce diplôme fait partie des objectifs de la LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort ancrage dans l'environnement socio-économique.
- Taux élevé d'insertion professionnelle.
- Une des rares LP en gestion-comptabilité (quatre en France).

Principaux points faibles :

- Faible volume de travaux dirigés.
- Manque d'informations quant à la réussite du Diplôme de comptabilité et de gestion.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation calquée sur le référentiel du Diplôme de comptabilité et de gestion montre sa pertinence par sa forte attractivité, l'implication des acteurs locaux et son fort taux d'insertion professionnelle. Cependant, cette formation gagnerait encore en qualité avec des évolutions de la maquette, notamment augmenter le volume des travaux dirigés en réduisant celui des cours magistraux. Comme il existe peu de formations similaires, renforcer l'attractivité permettrait de susciter des candidatures de différentes zones géographiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement : Université Clermont Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : assistant*, est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne. Cette formation vise l'insertion professionnelle à un niveau Bac+3 sur le métier polyvalent d'assistant ressources humaines (RH) ou sur les métiers plus spécialisés de la gestion des ressources humaines (GRH). Elle est proposée en formation initiale par alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et en formation continue (FC) sur le site de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement identifiés. Il s'agit de préparer des étudiants et des salariés d'entreprise à des postes à responsabilité dans le domaine de la GRH. Ainsi, les diplômés accèdent sur le marché du travail à des postes d'assistant ressources humaines, d'assistant de formation, de chargé de recrutement, de gestionnaire de paie, d'assistant de direction, d'adjoint administratif RH, de technicien en gestion du personnel, etc. Cependant, alors qu'une LP vise une insertion professionnelle immédiate, les poursuites d'études - encouragées par les entreprises - concernent 30 % des étudiants (alternance avec un prolongement de leur contrat de travail).</p> <p>Les objectifs opérationnels et compétences recherchées sont liés aux activités de GRH « régulières » d'une entreprise : recrutement, rémunération, contact avec les administrations (Direction et médecine du travail, ...) et les organismes sociaux, maîtrise des outils centraux de la GRH (bilan social, tableaux de bord RH, ...), relations professionnelles et sociales. Les enseignements définis en collaboration avec les entreprises et organismes partenaires (dont l'Association nationale des directeurs des ressources humaines – ANDRH) sont cohérents avec les objectifs visés.</p> <p>La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les formations en gestion des ressources humaines sont nombreuses au niveau régional et national. Il n'est pas fait mention d'une formation similaire en région Auvergne, alors qu'il existe à l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aurillac, de l'Université Clermont Auvergne (UCA) une LP <i>Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi – parcours e-grh</i>. Le positionnement local de la LP <i>Métiers de la GRH : assistant</i> repose sur son offre professionnalisante à travers l'alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et un partenariat avec l'Association régionale des DRH.</p>

Si l'articulation entre la formation et la recherche ne se justifie pas vraiment pour une LP, elle est explicitée : adossement à l'axe de recherche « Potentiel humain – innovation – organisation » du laboratoire Clermont recherche management (CleRMa) dont les enseignants-chercheurs sont des intervenants réguliers de la LP.

Les relations de la formation avec son environnement socio-économique s'articulent selon quatre niveaux : la contribution des entreprises et organisations partenaires, comme l'ANDRH locale à l'élaboration de la maquette ; la participation des entreprises partenaires au recrutement des candidats à la LP ; la participation de quatre personnalités extérieures au conseil de perfectionnement ; l'implication des entreprises et organisations partenaires dans l'organisation des stages, des projets, des contrats en alternance et dans les jurys de soutenance.

La dimension internationale se limite aux possibilités pour les étudiants de réaliser un stage à l'étranger ou de bénéficier des partenariats internationaux de l'école afin d'effectuer une mobilité au cours de l'année d'étude.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP est lisible avec l'acquisition progressive de connaissances et outils nécessaires en GRH en 480 heures en présentiel. La formation est proposée en alternance à travers des contrats d'apprentissages et de professionnalisation et en formation continue. Plusieurs dispositifs d'adaptation de la structure de la formation aux différents parcours étudiants sont proposés : admission par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) très demandée (deux à trois étudiants par an) et de la validation des acquis professionnels (VAP). Les publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés) peuvent bénéficier d'aménagements d'études.

Par essence, cette LP est professionnalisante, du fait de l'alternance ou de l'accueil d'étudiants en formation continue. Des plages de projet tutoré (150 heures) permettent aux tuteurs universitaires d'accompagner les étudiants et de répondre à des questions méthodologiques de travail ou à des questions de fond. Les étudiants bénéficient de plusieurs autres dispositifs support : stages et contrats d'alternance diffusés par le service « Relations Université entreprise », enseignements dédiés au recrutement (préparation du CV, de l'entretien de recrutement...), le suivi par les enseignants tuteurs via l'application LEA (livret électronique de l'apprenti).

La place de la recherche se fait à travers les enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et la participation des étudiants à des colloques à destination de professionnels mais aussi de chercheurs.

Le numérique est présent au sein de la formation à travers deux dimensions : un environnement numérique de travail – ENT (travaux étudiants exigeant une maîtrise de Word, Excel et PowerPoint, outil de vote en ligne Wooclap permettant aux étudiants de répondre à des questions à l'aide de leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs) et des actions de formation spécifiques aux technologies de l'information en Ressources Humaines TI-RH (logiciel RH : 25 heures, cas et simulation : 25 heures). La place accordée aux outils numériques est limitée au regard de la digitalisation des métiers RH. Certains enseignants utilisent le dispositif de classe inversée.

Les étudiants doivent se former à une langue vivante qui est l'anglais : cours d'anglais (30 heures) et apprentissage interactif avec des laboratoires multimédias équipés de logiciels d'autoformation. Des sessions de passage du TOEIC (Test of English for International Communication) sont organisées.

Pilotage

Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur (MCF HDR). L'équipe pédagogique est composée de façon relativement équilibrée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels. Les professionnels, tous responsables ou experts (parfois d'anciens étudiants de la LP) assurent 45% des enseignements (connaissances professionnelles générales et spécifiques).

Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an et regroupe des représentants enseignants de la formation, des représentants du monde socio-économique, et des étudiants représentants de la formation, élus par la promotion en début d'année. Ce conseil est l'occasion d'échanger sur le contenu de la formation, son organisation et son déroulement. Il y est notamment fait un bilan et une analyse de l'alternance, des statistiques d'insertion professionnelle, des résultats de l'évaluation de la formation. L'évaluation de la formation par les étudiants est faite dans le cadre du conseil de perfectionnement.

Dès le jour de la rentrée, les étudiants ont accès aux modalités de contrôle de connaissances via leur espace Environnement Numérique de Travail (ENT). Une liste d'ouvrages et sources d'information (sites internet) leur est remise pour chaque discipline exigeant des prérequis. Des épreuves de contrôles continus (CC) et/ou des examens terminaux (ET), écrits ou oraux, sont organisés à la fin du semestre. La démarche d'approche par les compétences, via l'élaboration d'un référentiel de compétences, a été mobilisée lors de la création de la

formation, en lien avec l'ANDRH et le centre de formation d'apprentis (CFA) FORMASUP. De plus, l'intervention des professionnels du secteur dans le conseil de perfectionnement permet d'ajuster la formation aux compétences nouvelles ou en évolution utiles aux métiers visés.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. Les effectifs sont limités à 25 étudiants (maximum), ce qui permet un suivi personnalisé et régulier et peut expliquer un excellent taux de réussite (100 %). L'unité d'enseignement – UE1 est une unité de savoirs fondamentaux en droit et en économie enseignée dès le début du cursus. Elle permet aux étudiants n'ayant pu bénéficier dans leur cursus antérieur de ces connaissances fondamentales, d'acquérir les compétences et connaissances clés nécessaires à la réussite de la LP.

Résultats constatés

La formation est attractive et présente des effectifs en hausse régulière (augmentation de 20 à 27 étudiants en quatre ans). Le taux de réussite est de 100 %.

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université. Ce suivi est renforcé par celui des anciens étudiants qui sont impliqués dans la formation (présentation de leur parcours, repas convivial). Le taux de réponse à un an est d'environ 90 %.

Le taux d'insertion professionnelle à un an est supérieur à 75 %, avec des emplois dans des territoires proches, ce qui répond à la finalité de la LP, avec une durée d'accès au premier emploi satisfaisante (majoritairement entre 0 et 3 mois). Les emplois occupés sont conformes aux métiers visés. Le taux de poursuite d'études à un an est en augmentation, passant de 28 % (diplômés 2014-2015-2016) à 58 % (diplômés 2017), généralement en première année de Master (M1) *Gestion des ressources humaines* de l'UCA, ce qui n'est pas la finalité de la licence professionnelle. Ces poursuites d'études se font essentiellement par des prolongations des contrats d'alternance au sein des entreprises les ayant accueillis en LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien ancrée localement.
- Dimension professionnalisante liée à l'alternance et au partenariat avec l'ANDRH.
- Insertion professionnelle répondant aux besoins du territoire.

Principaux points faibles :

- Place très limitée du numérique.
- Fort taux de poursuite d'études.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation répond à une demande des acteurs économiques et institutionnels du territoire comme en témoignent les effectifs en augmentation. Fortement professionnalisante, les enseignements sont dispensés par une équipe pédagogique équilibrée. Une réflexion doit être engagée pour limiter le fort taux de poursuite d'études dans le master GRH de l'UCA et développer la place du numérique pour s'adapter à la forte digitalisation des métiers RH. Dans cette perspective, la formation pourrait capitaliser sur l'expérience de la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi – parcours e-grh* de l'IUT d'Aurillac.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du notariat* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation d'un an ouverte aux détenteurs d'un diplôme de niveau Bac+2, attestant de l'acquisition de certaines connaissances juridiques. Son objectif principal est de former des personnes pour être opérationnelles dans les fonctions de collaborateur de notaire. Elle est délivrée en formation initiale et en formation continue sur le campus clermontois.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont exposées de manière assez générale (savoir juridique et notarial, permettant d'être rapidement opérationnel). Les enseignements dispensés sont en adéquation avec l'objectif de la formation.</p> <p>Les métiers visés sont bien renseignés : clerc de notaire, clerc rédacteur d'actes, assistant juridique. Ces métiers correspondent au contenu de la formation et aux objectifs poursuivis par celle-ci. Cependant, le statut de clerc de notaire nécessite l'obtention du Diplôme de l'Institut des métiers du notariat (DIMN), c'est-à-dire une année d'études supplémentaire, obligatoirement en alternance.</p> <p>La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les formations comparables existantes sont clairement présentées. Elles sont éloignées géographiquement de la LP à Clermont-Ferrand.</p> <p>Comme classiquement en LP, les liens avec la recherche sont limités, ils se font à travers l'implication d'enseignants-chercheurs dans les enseignements, enseignants rattachés au laboratoire de recherche unique de l'École de droit : le Centre Michel de l'Hospital.</p> <p>L'investissement des acteurs économiques territoriaux dans la formation atteste de la forte intégration des milieux professionnels dans celle-ci. La LP <i>Métiers du notariat</i> de Clermont-Ferrand reçoit, en effet, le soutien de partenaires institutionnels renommés, tels que la Chambre interdépartementale des notaires d'Auvergne et l'Institut national des formations notariales qui, non seulement recrutent des stagiaires, mais participent aussi au pilotage de la formation.</p> <p>Il n'existe pas de coopération à l'international, cette LP étant centrée sur le notariat en France.</p>

Organisation pédagogique
<p>L'organisation globale de la formation est lisible. Les différentes disciplines attendues dans un diplôme en matière notariale sont bien enseignées et plusieurs unités d'enseignement (UE) visent, conformément à la finalité de la formation, à une bonne insertion professionnelle des étudiants (projet tutoré, stage et environnement professionnel).</p> <p>La professionnalisation est développée, avec un accent mis sur l'importance du stage d'une durée de 12 à 16 semaines et du projet tutoré transversal ; projet destiné à favoriser le travail en groupe. Les étudiants ont aussi la possibilité de faire un stage facultatif en plus du stage obligatoire. Cependant, les modalités concrètes du projet tutoré (type de sujet) ne sont pas précisées. Les enseignements ne prévoient pas de simulations ou mises en situation professionnelle, excepté les exercices de liquidation des successions en informatique.</p> <p>L'usage du numérique est développé : accès à l'Environnement numérique de travail (ENT), cours d'informatique avec usage des logiciels professionnels (18 heures), tableaux interactifs. Cependant, la formation n'indique aucune innovation pédagogique.</p> <p>La formation inclut un enseignement de langue anglaise (16 heures).</p>
Pilotage
<p>L'équipe pédagogique est bien identifiée et révèle une composition équilibrée entre universitaires et professionnels qualifiés du monde notarial. Les professionnels assurent 50 % des enseignements. Un maître de conférences (MCF) assume la responsabilité pédagogique de la formation.</p> <p>Les échanges au sein de l'équipe pédagogique sont appréciables, notamment au cours du conseil de perfectionnement. Il est, par ailleurs, souligné que ces échanges ont déjà permis de faire évoluer le contenu du diplôme (introduction d'exercices de liquidation des successions sur logiciel, et décloisonnement des apprentissages). Le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est encore incomplet et ne concerne que quelques matières. Les modalités d'utilisation de cette évaluation ne sont pas décrites.</p> <p>Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques, basées sur un mix de contrôle continu et de contrôle final. La transcription des connaissances acquises en compétences est très appréciable, même si la maquette de la formation n'est pas encore présentée sous la forme d'une approche par compétences.</p> <p>Les effectifs réduits facilitent un suivi personnalisé pour les éventuels étudiants en difficultés, ce qui explique l'absence de dispositif d'aide à la réussite.</p>
Résultats constatés
<p>Les effectifs sont en moyenne de 18 étudiants et le taux de réussite est supérieur à 95 %.</p> <p>L'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'UCA réalise une enquête locale à moins d'un an du diplôme et une enquête ministérielle à 30 mois du diplôme. Près de 95 % des diplômés sont en poursuite d'études à un an, en quasi-totalité dans le Diplôme des instituts des métiers du notariat (DIMN) à Clermont-Ferrand, et encore 25 % (promotion 2014-2015) à 50 % (promotion 2013-2014) à 30 mois. Pour la promotion 2016-2017, sur les 16 répondants, un seul diplômé est en emploi à un an. Ces poursuites d'études se justifient par la suite logique de la LP : obtention du DIMN obligatoire pour avoir le statut de clerc de notaire.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte implication des professionnels du monde notarial dans la formation.
- Absence de formations concurrentes.

Principal point faible :

- Absence d'innovations pédagogiques, notamment de mises en situation professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Bien ancrée dans son environnement socio-économique, la LP *Métiers du notariat* de Clermont-Ferrand est une formation traditionnelle qui remplit bien sa mission de professionnalisation. Cependant, pour améliorer la qualité de cette LP, plusieurs pistes sont possibles : adaptations d'enseignements aussi techniques que les régimes matrimoniaux pour les étudiants n'ayant pas le bagage juridique suffisant ; mise en place d'enquêtes auprès des anciens étudiants pour connaître les évolutions à apporter. Les innovations pédagogiques favorisant la mise en situation professionnelle doivent être encouragées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement : Université Clermont Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Comptabilité-contrôle-audit* forme aux professions de l'expertise-comptable, de l'audit et du contrôle. Dès la première année de master (M1), deux parcours sont proposés, correspondant à des modalités pédagogiques distinctes : Comptabilité, contrôle, audit (CCA) en langue française, et *Accounting audit control* (AAC) en langue anglaise, à hauteur de 50 %. Le master en formation initiale classique est aussi proposé en alternance à partir de la deuxième année de master (M2) ; la formation est dispensée sur le site de Clermont-Ferrand ainsi qu'à Casablanca (Maroc).

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité attendue d'un master CCA est claire, orientée vers les professions réglementées (expert-comptable, commissaire aux comptes) via l'obtention du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), ou encore vers des postes de haut niveau (directeur administratif et financier, responsable de consolidation, etc.) dans des organisations ou entreprises de taille moyenne ou de grande taille.</p> <p>La formation expose clairement les connaissances et compétences attendues : compétences de haut niveau en comptabilité, finance, droit des affaires, droit social, droit fiscal, informatique et management, à la fois dans un cadre national et international. Les enseignements sont en cohérence avec le DSCG et les métiers visés.</p> <p>La formation est délocalisée à Casablanca (Maroc). Les objectifs sont similaires, mais le manque d'informations ne permet pas d'apprécier les modalités de pilotage du master délocalisé. L'équipe pédagogique de l'UCA intervient pour moitié dans les enseignements à Casablanca.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au sein de l'UCA et du site universitaire clermontois, il n'existe aucune autre offre de formation en relation avec les métiers proposés par la mention Comptabilité-contrôle-audit. Le master CCA de l'UCA a choisi de se différencier en proposant une offre de formation en anglais (parcours <i>Accounting audit control</i> avec 50 % des cours en langue anglaise) et la possibilité d'une certification AMF (autorité des marchés financiers). Le master CCA a développé des partenariats académiques afin de permettre aux étudiants de suivre des cours de programmation à l'Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (ISIMA) ou d'obtenir un double diplôme avec le <i>master of business administration MBA Comptabilité</i> de l'Université de Laval au Québec (Canada).</p>

Le lien avec la recherche est notamment assuré par la participation à l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs et responsables scientifiques (notamment Directeur du laboratoire de recherche Clermont recherche management (CleRMA) et par la possibilité de suivre des conférences de l'École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion.

Un comité d'orientation stratégique composé du directeur du master CCA, des présidents du Conseil régional de l'ordre des experts comptables (CROEC) et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) de la région Auvergne est constitué. Un accord-cadre a été signé en 2011 avec ces institutions professionnelles pour formaliser les relations avec le diplôme. Des membres de la profession participent aux recrutements des étudiants en M1, aux conseils de perfectionnement et assurent la remise du prix au major de promotion.

Concernant les coopérations à l'international, à l'issue du M1 CCA, les étudiants peuvent choisir une année de césure à l'international, à condition de s'inscrire dans l'un des deux parcours du M2 *Finance (Accounting and finance, International audit economics and finance)*.

Organisation pédagogique

Le contenu de la mention CCA correspond au référentiel du DSCG. Le master est centré sur les enseignements du cœur de métier (comptabilité financière, audit, droit des sociétés, droit fiscal et droit social), avec en complément des enseignements généralistes de gestion (stratégie, gestion des ressources humaines, décisions de financement, gestion de patrimoine) et des enseignements sur les outils ou support (technologies de l'information, international). La seconde année s'inscrit dans une logique de spécialisation progressive avec un approfondissement des enseignements dispensés en M1, et une mise en pratique à travers le stage ou l'alternance. En M1, une part significative des cours (35 %) se fait en tronc commun avec le master *Finance*. La formation propose une préparation intégrée au DSCG. Enfin, une possibilité de césure est offerte entre le M1 et le M2 via un parcours du master *Finance*.

La professionnalisation se fait à travers les enseignements du cœur de métier, ceux assurés par des professionnels, le stage (fortement conseillé) en M1 d'une durée de trois à six mois et l'alternance en M2, une certification de langue (TOEIC – *test of English for international communication*) et une certification AMF – autorité des marchés financiers (aucune information n'est donnée sur le taux de participation à ces certifications), ou encore les rencontres avec les anciens.

La place de la recherche est assez développée, à travers les enseignements assurés par les enseignants-chercheurs, le module d'initiation à la recherche en M1 et la réalisation d'un mémoire de recherche en M2. Les étudiants désirant poursuivre en thèse peuvent suivre un module optionnel de 100 heures, sur les troisième et quatrième semestres – S3 et S4 (commun à tous les masters en gestion), pendant la période d'apprentissage. Aucune information n'est apportée sur le nombre d'étudiants qui optent pour le module recherche.

La formation donne une place importante au numérique : plate-forme de données en ligne sur les finances et l'économie, formation aux macros sur Excel (langage VBA), projet lié à l'utilisation de SAP (progiciel de gestion intégrée) et de façon plus classique bibliothèque en ligne et environnement numérique de travail (ENT). Aucune information n'est fournie sur les innovations pédagogiques.

La formation a fortement développé la dimension internationale, avec le parcours *Accounting audit control* à 50 % en langue anglaise, un volume d'enseignement de l'anglais de 80 heures pour le parcours CCA, les « *international days* » (conférences de professeurs invités sur des thématiques de comptabilité, d'audit ou de finance), ou encore la possibilité de mobilité internationale en séjour d'études (deuxième semestre – S2) ou sur une année entre le M1 et le M2, via un parcours du master *Finance*.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs assurant environ 60 % des enseignements et des intervenants professionnels assurant 40 % des enseignements. Ces intervenants sont des professionnels de haut niveau (directeur administratif et financier, inspecteur des impôts, avocats, experts-comptables) et dispensent des enseignements du cœur de métier. Un professeur des universités est responsable du master *CCA* et également du master *Finance*. Le pilotage de ces deux masters est en grande partie commun (responsabilité, conseil de perfectionnement annuel). Les autres modalités de pilotage, dont la périodicité des réunions pédagogiques, ne sont pas explicitées.

Sur le site de Casablanca, 50 % des enseignements du master *CCA* sont assurés par l'équipe pédagogique de Clermont-Ferrand. Pour cette formation délocalisée, aucune information n'est fournie sur de nombreux points : formation des intervenants locaux, modalités de pilotage, comité de programme délocalisé (obligatoire selon le cahier des charges France master *CCA*), devenir des diplômés, etc.

Un conseil de perfectionnement (commun aux masters *CCA* et *Finance*) est constitué avec les deux instances professionnelles (CROEC et CRCC). Il comprend des étudiants délégués élus, le personnel administratif, des représentants socio-professionnels et l'équipe pédagogique. Le compte-rendu fourni montre potentiellement 25 participants (hors représentants professionnels), des échanges sur les enseignements et l'organisation de la formation, mais il ne permet pas d'apprécier les évolutions apportées. Il existe un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants (questionnaires anonymes) dont les résultats sont communiqués aux enseignants.

Les modes de fonctionnement des jurys d'examen sont conformes à la réglementation. Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants. Concernant le contrôle des connaissances, 70 % des évaluations sont faites en contrôle continu et 30 % en contrôle terminal, avec un examen identique au même moment à Casablanca. L'étudiant de M2 doit réaliser au total 3 mémoires pour un total de 15 ECTS – *European credits transfer system* (mémoire professionnel, mémoire recherche, mémoire d'analyse financière d'un groupe coté). La déclinaison des connaissances en blocs de compétences est trop détaillée et ne s'inscrit pas dans une réelle approche compétences.

Les recrutements se font sur entretien (en présence d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'étudiants du parcours concerné) pour les candidats sélectionnés après examen du dossier. Le master n'a pas mis en place de dispositif d'aide à la réussite, ce qui se justifie par le fort taux de sélection et de réussite.

Résultats constatés

La formation est attractive avec un taux de sélection inférieur à 34 % en M1 et 5 % en M2. L'effectif est relativement important pour une formation de ce niveau de technicité (entre 80 et 90 en M1, environ 110 en M2 dont une soixantaine à l'UCA : 80 % en alternance ou formation continue et 20 % en formation initiale classique). Sur la période (5 promotions), le taux de réussite varie entre 90 % et 100 % et le taux de réussite au DSCG est de l'ordre de 50 % (hors effectifs à Casablanca).

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'Université qui interroge les diplômés à moins d'un an et à 30 mois du diplôme.

Pour les diplômés du site de Clermont-Ferrand, le taux d'insertion professionnelle à 12 mois oscille entre 85 % et 100 %, ce qui est conforme aux taux d'emploi pour les métiers CCA. Les organisations d'accueil et les secteurs d'activité sont en cohérence avec les compétences développées. L'insertion dans le territoire et le milieu professionnel visé par la formation est bonne. Aucune information n'est fournie concernant le devenir professionnel des diplômés du site de Casablanca.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort ancrage dans les réseaux professionnels en région Auvergne.
- Taux de réussite au DSCG plus important que la moyenne nationale.
- Importantes opportunités de mobilités internationales pour un master CCA.
- Sensibilisation significative à la recherche.

Principaux points faibles :

- Absence d'informations sur le pilotage et le devenir des diplômés du master délocalisé.
- Manque de lisibilité du dossier du fait d'une présentation trop imbriquée des deux masters CCA et Finance.
- Manque d'informations sur les modalités de pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master CCA est bien ancré dans son environnement socio-économique, avec des dimensions internationale et recherche bien développées et un taux élevé de réussite au DSCG. Cependant, cette formation gagnerait à clarifier les modalités de pilotage. Pour le master délocalisé à Casablanca, l'absence d'informations sur les modalités de pilotage, la composition de l'équipe pédagogique hors UCA, le devenir des diplômés ne permet pas d'apprécier la qualité et la pertinence de ce diplôme. Enfin, au regard de la loi PACTE et de la digitalisation des métiers du chiffre, il serait intéressant d'engager une réflexion sur les évolutions à apporter, en partenariat.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Droit notarial de l'Université Clermont Auvergne (UCA) vise à assurer la formation de futurs notaires. Il permet par ailleurs d'acquérir une expertise dans le domaine du droit patrimonial. Il est mutualisé en première année de master (M1) avec le parcours Droit civil du Master Droit privé. Il est accessible en formation initiale et en formation continue. La formation se déroule en présentiel sur le campus clermontois.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont exposées de manière générale, à savoir l'acquisition d'un haut niveau de connaissances en droit privé et en particulier en droit patrimonial. Le contenu des enseignements est conforme aux exigences attendues de ce type de formations ; à des enseignements plutôt généralistes en M1 succèdent des cours plus ciblés et plus professionnalisants en deuxième année de master (M2). La carte du diplôme démontre, en tout état de cause, une adéquation de la formation avec les objectifs poursuivis : intégrer les deux années restantes du Diplôme supérieur du notariat (DSN), afin de devenir notaire. La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Droit notarial</i> ne subit pas de concurrence avec des formations similaires au niveau local et régional. Cette mention vient compléter l'offre de formation de l'École de droit.</p> <p>L'atout de la formation clermontoise réside essentiellement dans son intégration à un tissu professionnel solide. La mise en place de la Chambre interdépartementale des notaires d'Auvergne en 2018 a permis de développer des échanges plus réguliers et a permis de revitaliser la collaboration avec l'Université, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour celle-ci.</p> <p>Si le caractère professionnalisant de la formation est notable, il n'exclut pas, pour autant, un lien avec la recherche, des universitaires y dispensant des enseignements et des axes du centre de recherche en droit Michel de l'Hospital, auquel est adossé le master s'intéressant à la question du notariat. Sur ce dernier point toutefois, il eût été appréciable d'avoir des explicitations ou, au moins, des illustrations.</p> <p>L'absence de partenariats à l'international est justifiée par le caractère purement national de la formation. S'il est vrai que peu de partenariats à l'international sont développés en matière de formations notariales, il serait peut-être envisageable de s'interroger sur la faisabilité et l'intérêt d'orienter davantage la formation vers l'international, notamment au regard du titre exécutoire européen qui ouvre sans doute des perspectives en la</p>

matière. L'éventualité paraît par ailleurs envisageable en M1 où la mutualisation avec le parcours *Droit civil* du master *Droit privé* la rend pertinente.

Organisation pédagogique

La structure de l'organisation pédagogique est globalement claire. Le tableau des unités d'enseignement (UE) montre que toutes les matières mentionnées sont obligatoires. L'aspect plus général et donc transversal des enseignements dispensés au niveau 1 (généralité qui s'explique par la mutualisation complète avec le parcours *Droit civil* du master *Droit privé*) permet une spécialisation plus poussée en niveau 2.

La mention introduit une professionnalisation progressive des étudiants par différents moyens : des mises en situation professionnelle (enseignements sous forme d'ateliers, connaissances en fiscalité et comptabilité, etc) ; l'implication d'intervenants professionnels ; le stage optionnel en M1 et le stage obligatoire en M2 (doté de 12 crédits ECTS - *European credits transfer system* - et donnant lieu à la soutenance d'un rapport). La durée du stage obligatoire n'est toutefois pas mentionnée. Il n'est relevé aucun dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel ; la simple mention de la participation des étudiants à la « Journée des masters » n'apparaît pas suffisante pour un accompagnement personnalisé.

Des liens avec la recherche sont entretenus. Outre la participation d'enseignants-chercheurs à la formation, les étudiants sont invités à assister aux manifestations scientifiques organisées par le centre de recherche en lien et avec le concours du notariat (par exemple, colloque sur le divorce notarié, les successions internationales). La dimension recherche est en revanche peu développée au sein même de la formation. Un module d'initiation à la recherche juridique permettrait d'affiner l'une des compétences à acquérir dans le cadre de la formation consistant en la « *conduite d'une veille juridique et la capacité à en mobiliser les innovations* ».

Les outils de pédagogie innovante comme les « jeux sérieux » (mots croisés juridiques) sont révélateurs des qualités de cette formation. Ces outils sont particulièrement bien utilisés et il est intéressant que les étudiants de M2 eux-mêmes soient incités à en user. L'usage du numérique est plutôt développé : boîtiers de vote pour faire participer les étudiants ; matériel vidéo afin d'associer une image vivante aux propos ; enseignements dédiés aux logiciels utilisés dans les études notariales ; environnement numérique de travail (ENT). La formation inclut une sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Les enseignements de droit international, notamment pour la gestion de patrimoine et les questions matrimoniales, mériteraient d'être accentués. Seule la langue anglaise est intégrée dans le cursus, à raison de 15 heures au deuxième semestre (S2) et 15 heures au troisième semestre (S3).

Pilotage

La formation est organisée autour d'un responsable de mention, maître de conférences (MCF). L'équipe pédagogique apparaît bien diversifiée, celle-ci comprenant des universitaires ainsi que divers professionnels en lien avec le notariat. Il apparaît, en outre, que si le nombre d'heures assurées par des professionnels n'est pas très élevé en M1 (18 %), il augmente considérablement en M2 (environ 45 %), conformément à l'objectif de professionnalisation du diplôme et à l'exigence de spécialisation en deuxième année. En outre, la fréquence des réunions pédagogiques (trois par an) est satisfaisante.

S'il existe un conseil de perfectionnement spécifique à la mention *Droit notarial*, sa composition n'est pas précisée et aucun exemple d'amélioration liée au conseil de perfectionnement n'est indiqué. Les étudiants ont la possibilité d'évaluer la formation en remplissant un questionnaire en ligne. L'évaluation des enseignements par les étudiants est communiquée pour la partie « questions fermées » aux enseignants et le conseil de perfectionnement et pour la partie « questions ouvertes » au doyen, directeur des études et responsable de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants ; elles comprennent du contrôle continu et un examen final sur les deux sessions, ce qui répond aux exigences nationales. La liste des compétences acquises par les étudiants est établie de manière satisfaisante, mais aucun outil de suivi (portefeuille de compétences) n'est mis en place.

Le recrutement en M1 ne fait l'objet d'aucune sélection. La sélection au niveau M1 ne sera effective qu'à la rentrée 2021. La grande majorité des étudiants recrutés est titulaire d'une licence en droit (avec un parcours *Droit privé* en troisième année de licence – L3). Si les dispositifs d'aide à l'orientation sont présents en licence pour aider au choix du master, ils sont peu développés en master (est simplement mentionnée « la journée des masters »). La mutualisation complète avec le parcours *Droit civil* du master *Droit privé* peut permettre d'envisager des passerelles vers des deuxième années de ce dernier (en particulier le parcours *Droit civil*).

Résultats constatés

Pour les deux dernières promotions, les effectifs sont de 37 et 49 en M 1, environ 20 en M 2 ; la réduction de l'effectif en M2 s'expliquant par la mutualisation des enseignements avec le parcours *Droit civil* du master *Droit privé*, favorisant les passerelles avec les différents parcours de l e M2 *Droit privé*. Les taux de réussite sont supérieurs à 95 % en M1 et M2.

Les enquêtes de suivi des diplômés à un an et 30 mois ont de bons taux de retour, supérieur à 90 % à un an et d'environ 70 % à 30 mois. Le taux de poursuite d'études à un an est proche de 100 %, et d'environ 85 % à 30 mois. Les rares diplômés (1 ou 2 par promotion) ne poursuivant pas les études sont tous en emploi. Ce fort taux de poursuite d'études à un an s'explique par le fait que le M2 *Droit notarial* constitue la première année du Diplôme supérieur de notariat – DSN (3 ans). Le fort taux de poursuite d'études à 30 mois (plus de 80 %), c'est-à-dire après l'obtention en règle générale du DSN, n'est pas expliqué.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des outils pédagogiques originaux favorisant la mise en situation professionnelle des étudiants.
- Des enseignements variés et une équipe pédagogique diversifiée.

Principaux points faibles :

- Dimension internationale limitée dans les enseignements.
- Taux important et inexpliqué de poursuite d'études à 30 mois.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit notarial* de Clermont-Ferrand est une formation classique qui se distingue toutefois par le souci de mettre en place des pédagogies innovantes et des enseignements adaptés à la professionnalisation des étudiants. Elle bénéficie d'enseignements diversifiés et d'une équipe pédagogique faisant largement appel aux professionnels. Le master gagnerait à évoluer vers la formation en alternance, en partenariat avec la Chambre interdépartementale des notaires d'Auvergne, mais aussi à développer la dimension internationale, importante pour la gestion de patrimoine.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit privé* de l'Université Clermont Auvergne (UCA) est une formation dispensée en deux années, qui propose six parcours : quatre parcours assez classiques (*Droit civil, Droit social, Droit des affaires, Carrières judiciaires*) et deux parcours originaux (*Culture juridique, Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers*). Cette formation a pour objectif de préparer les étudiants, soit à s'orienter vers la recherche, soit à embrasser une carrière dans la pratique juridique, avec un très large panel de professions potentielles, au regard de la richesse des parcours proposés. Cette mention est intégralement ouverte en formation initiale et en formation continue. Depuis 2017, l'option *Droit et fiscalité de l'entreprise* du parcours *Droit des affaires* en deuxième année de master (M2) est ouverte en formation initiale par alternance. Les enseignements ont lieu en présentiel, sur le campus de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation présente avec une très grande lisibilité ses objectifs professionnels visant des métiers variés (juristes d'entreprises, accès par concours à la profession d'avocat, de magistrat, etc.). Les enseignements sont conçus de façon intelligente et adaptée. Les parcours proposés sont dynamiques et témoignent d'une véritable réflexion pour faire coïncider les aspirations des étudiants et les attentes du monde professionnel. La formation se présente de façon ambitieuse et se donne les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs.</p> <p>La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation est assez performant pour deux raisons : d'une part, elle est construite autour de certains axes originaux (notamment les parcours <i>Culture juridique</i> et <i>Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers</i>), sur lesquels il n'y a pas ou peu de concurrence sur le plan national et d'autre part, parce qu'elle profite, dans les faits, de l'absence de concurrence des écoles de commerce. Cette situation permet donc à la formation de jouir d'une certaine attractivité. Des possibilités de double master sont permises grâce à des aménagements d'emplois du temps, grâce à une bonne fluidité dans les relations entre les écoles de droit, d'économie et de management.</p> <p>Le principal laboratoire de recherche adossé au master est le Centre Michel de l'Hospital. Le lien avec la recherche existe par des moyens assez ordinaires, comme la rédaction d'un rapport et l'organisation de colloques. Il faut toutefois souligner une initiative intéressante avec l'atelier d'écriture, qui conduit les étudiants à</p>

rédiger une étude juridique pour les mettre dans la situation concrète d'un chercheur et leur donner l'envie de poursuivre en doctorat.

Les relations avec l'environnement socio-économique concernent surtout les institutions judiciaires, avec un certain nombre de partenariats conclus avec des juridictions (Tribunal de grande instance – TGI de Clermont-Ferrand, Cour d'appel de Riom). Excepté la convention passée avec l'Association française des juristes d'entreprise, le monde de l'entreprise paraît absent.

L'École de droit a développé une coopération à l'international, avec la mise en œuvre de deux universités d'été : la première est organisée sur le site clermontois en partenariat avec la *Florida coastal school of law* de Jacksonville en Floride (Etats-Unis d'Amérique-USA), permettant d'accueillir de mi-mai à début juillet une trentaine d'étudiants américains ; la seconde est organisée en partenariat avec l'Université Palacky d'Olomouc, en République tchèque. Cette université d'été, animée par des enseignants tchèques et français, permet une approche comparative des droits français et tchèque sur un thème préalablement défini. Les étudiants français peuvent suivre gratuitement ces deux universités d'été.

Organisation pédagogique

La spécialisation des étudiants est très bien pensée avec des parcours très diversifiés et très cohérents. Chaque parcours connaît d'ailleurs des sous-spécialisations en son sein et de nombreux cours sont mutualisés. Notamment, en première année de master (M1), le parcours *Droit civil* du master *Droit privé* est mutualisé à 100 % avec le master *Droit notarial* ; le parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers* est également mutualisé à 100 % avec le parcours *Droit des affaires* en M1 et en partie mutualisé en M2. La formation est conçue avec un réel souci d'offrir à l'étudiant des connaissances utiles à son projet professionnel. L'organisation pédagogique est très lisible pour les étudiants. La diversité des parcours proposés et la mutualisation de certains cours en M1 permettent une spécialisation progressive des étudiants et favorisent les passerelles internes à la mention, tout en ouvrant la possibilité d'un double master (par exemple *Droit privé* et *Gestion*). L'offre de formation est ouverte à la fois en formation initiale et en formation continue, avec des résultats non négligeables en alternance sur l'option *Droit et fiscalité de l'entreprise* du parcours *Droit des affaires* (13 alternants en 2018-2019). Des dispositifs sont prévus pour la prise en compte des situations particulières d'étudiants (handicap, sportif...). Chaque année, une à deux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) sont instruites.

La professionnalisation de la formation est surtout pensée à travers un enseignement à vocation pratique, sur des exercices d'analyse de jurisprudence par exemple, en partenariat direct avec des juridictions et des ateliers de mise en situation. En M2, un stage obligatoire (dont la durée n'est pas précisée) est intégré à la formation, de manière classique ; les étudiants peuvent cependant y substituer la rédaction d'un mémoire. Le rythme de l'alternance n'est pas précisé pour l'option *Droit et fiscalité*.

Le numérique est pris au sérieux avec, outre les plate-formes pédagogiques, des actions effectives s'appuyant sur les réseaux sociaux et l'utilisation des MOOC (*massive open online course*), qui représentent des évolutions pédagogiques intéressantes. Deux innovations pédagogiques centrées sur la professionnalisation sont à relever : d'une part, des ateliers d'écriture et de recherches juridiques et d'autre part, la possibilité pour les étudiants de M2 de participer à la Clinique des droits, dans le cadre de permanences juridiques au sein de la Maison de la justice et du droit.

Les possibilités d'échanges et de mobilité sur le plan international sont présentes, à travers des partenariats intéressants avec des Universités de Floride (USA) et de République tchèque. Ceci assure une réelle ouverture de tous les étudiants à l'international, chacun pouvant bénéficier de ces dispositifs. Le volume horaire de l'anglais obligatoire est de 15 heures par année. Des cours en anglais existent dans certains parcours (*Droit des affaires*) et une offre de cours de droit américain est proposée à tous les étudiants du Master.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par des enseignements-chercheurs. Il est organisé autour d'un responsable de la mention et de responsables pour chaque parcours ; le rôle de chacun étant précisément défini. Le corps enseignant est majoritairement composé d'enseignants-chercheurs, ce qui est cohérent par rapport aux enseignements dispensés. Les intervenants extérieurs sont de profil varié et de haute qualification ; ils assurent environ 11 % des enseignements en M1 et 22 % en M2 ; volume relativement faible pour une formation professionnalisante. Les réunions pédagogiques se déroulent sur un rythme annuel, que ce soit pour la réunion des différents responsables des parcours ou la réunion de chaque parcours (plus précisément, chaque parcours organise deux réunions de pré-entrée, l'une avec les responsables pédagogiques et l'autre intégrant les étudiants).

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais le dossier ne donne pas d'indications sur son fonctionnement. Si sa composition n'est pas précisée, il est mentionné que des étudiants y participent. Le pilotage semble donc être géré de manière classique et convenable mais tous les détails sur son fonctionnement ne sont pas apportés dans le dossier. Les étudiants ont la possibilité d'évaluer la formation en remplissant un questionnaire en ligne. L'évaluation des enseignements par les étudiants est communiquée pour la partie « questions fermées » aux enseignants et au conseil de perfectionnement et pour la partie « questions ouvertes » au doyen, directeur des études et responsable de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances se présentent de façon classique mais ne sont pas développées en détail. L'approche par compétence est évoquée, sans qu'elle soit traduite dans la maquette de la formation ou par la mise en place d'un portefeuille d'expérience et de compétences.

Le recrutement en M1 ne fait l'objet d'aucune sélection. Elle ne sera effective qu'à la rentrée 2021. La grande majorité des étudiants recrutés est titulaire d'une licence en droit (avec un parcours Droit privé en troisième année de licence – L3).

Résultats constatés

Les effectifs sont assez importants, avec une moyenne autour de 220 étudiants en M1 et 100 étudiants en M2. Certains étudiants ayant réussi leur première année choisissent de postuler dans des masters proposés par d'autres universités. Les effectifs sont en forte hausse entre la promotion 2016-2017 et la promotion 2017-2018, avec un passage de 87 à 127 étudiants, ce qui est considérable et qui mériterait un éclairage. Ces effectifs conduisent à penser que la formation est attractive.

Le nombre d'abandons est très faible (six abandons au maximum en M1 et trois abandons maximum en M2 sur les cinq dernières promotions) et le taux de réussite très satisfaisant ; il est en moyenne de 80 % en M1 et de 97 % en M2.

Un suivi des étudiants est mis en place de manière efficace et donne des informations très détaillées sur leur évolution (en particulier, des informations sont données sur la poursuite d'étude, l'accès à l'emploi, leur catégorie d'emploi, le niveau de rémunération, leur répartition géographique...), ce qui permet d'avoir un regard très précis sur les résultats de la formation. L'impression générale qui en ressort est celle d'une formation performante, qui permet aux étudiants d'accéder, en moyenne au bout de trois mois, à des emplois correspondant aux objectifs poursuivis. Le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant (80 % pour tous les parcours). Le taux de poursuite d'études est de 70 %. Ce taux est cohérent, dans la mesure où de nombreux diplômés doivent poursuivre leurs études pour accéder aux professions souhaitées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort taux d'insertion professionnelle.
- Grande diversité et originalité de parcours.
- Innovations pédagogiques centrées sur la professionnalisation.

Principal point faible :

- Partenariats peu développés avec le monde de l'entreprise.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit privé* est une formation performante et très dynamique, répondant aux attentes du monde professionnel. L'originalité des parcours et la réussite des étudiants témoignent du sérieux et de la qualité de la formation. Le développement de partenariats plus étroits avec le monde de l'entreprise est à envisager.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit public* vise à former des juristes de haut niveau pour des organismes publics ou privés, nationaux et internationaux ou pour des poursuites d'études en doctorat. Dès la première année de master (M1), la formation comprend quatre parcours : *Carrières internationales*, *Culture juridique*, *Carrières publiques* et *Droit et Administration du Secteur Sanitaire et Social (DASSS)*. En deuxième année de master (M2), le parcours *Carrières publiques* se décline en trois options : *Droit des affaires des collectivités publiques*, *Sécurité publique* ou *Droit public approfondi*. Le master, dans ses divers parcours, se fait en formation initiale. Seul le parcours *DASSS* est ouvert en formation continue et en formation initiale par alternance depuis 2018 ; l'option *Droit des affaires des collectivités publiques* du parcours *Carrières publiques* est en cours d'ouverture à l'apprentissage. Les enseignements ont lieu en présentiel, sur le campus de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
<p>La construction du master est globalement cohérente. La création ou le développement des parcours et des options choisies correspondent à des besoins réels identifiables et identifiés dans le dossier. La diversité des parcours, puis d'options en M2, permet de couvrir en termes de débouchés professionnels la quasi-totalité des secteurs des métiers publics et assure une bonne préparation aux concours de la fonction publique de catégorie A. Le parcours <i>Culture juridique</i>, entièrement mutualisé avec le même parcours du master <i>Droit privé</i>, est quant à lui résolument tourné vers la recherche. La description des débouchés par parcours, puis options, est très bien détaillée.</p> <p>Les informations concernant les connaissances et les compétences professionnelles acquises sont bien renseignées et conformes aux exigences normalement attendues dans ce type de cursus.</p> <p>Le master de <i>Droit public</i> n'est pas délocalisé.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les parcours du master <i>Droit public</i> de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) ne souffrent <i>a priori</i> d'aucune concurrence au niveau local et ne semblent pas recouvrir des champs de formations qu'il serait possible de retrouver au sein d'autres composantes de l'UCA, ou encore dans la région Auvergne. Le parcours <i>Carrières internationales</i>, en raison de son double aspect droit/ sciences politiques et le parcours <i>DASSS</i>, caractérisé par sa forte spécialisation et professionnalisation, se veulent plus originaux et se détachent de l'offre de formation sur le plan national.</p> <p>L'adossement à la recherche du master est pérenne. Les enseignants-chercheurs affiliés au Laboratoire « Centre</p>

Michel de l'Hospital » prodiguent la majorité des enseignements dans les différents parcours et leurs profils scientifiques diversifiés sont utilement mis à profit dans les formations qui relèvent d'ailleurs de l'axe scientifique « Normes et États ». Le parcours DASS bénéficie quant à lui depuis peu d'un rapprochement avec un laboratoire de sociologie créé en 2018, le Laboratoire d'études sociologiques sur la construction et la reproduction sociale (LESCORES).

La qualité des parcours du Master Droit public clermontois est certaine et les nombreux partenariats avec des institutions extérieures en témoignent et y participent. Ainsi le parcours DASS, ouvert à la formation continue, a des liens forts notamment avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand et diverses institutions sociales locales (union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales – URSSAF, caisse primaire d'assurance maladie – CPAM, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendants – EPHAD, etc.). Le parcours *Carrières internationales* bénéficie d'un partenariat avec le Ministère de la défense et des contacts réguliers existent avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Le parcours *Carrières publiques* entretient des relations avec les collectivités territoriales (l'option *Droit des affaires des collectivités publiques* est en cours d'ouverture à l'apprentissage), le barreau et le tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Enfin, l'option *Sécurité publique* de ce dernier parcours possède des rapports privilégiés avec l'Institut national de formation de la police nationale, localisé dans la même ville et des entreprises spécialisées dans la sécurité privée.

Concernant l'internationalisation, si deux parcours semblent plus concernés que les autres (*Carrières internationales* et *Culture juridique*), il est à noter que de nombreux partenariats Erasmus+ et bilatéraux existent (28 au total). Une vingtaine d'étudiants passent ainsi chaque année un semestre ou plus dans une faculté étrangère (liens privilégiés avec l'Université du Québec à Montréal – UQAM au Canada). Les étudiants ont en outre la possibilité de participer à deux universités d'été encadrées par l'École de droit et alternativement organisées à Clermont-Ferrand et chez le partenaire tchèque. Certains étudiants peuvent ainsi assister gratuitement à une semaine de cours thématiques prodigués en français et en anglais par des enseignants-chercheurs clermontois et de l'Université Palacky d'Olomouc (République tchèque). Si une autre université d'été a lieu tous les ans en partenariat avec la *Florida Coastal School of Law de Jacksonville* en Floride (États-Unis d'Amérique - USA), peu de détails sont donnés à son sujet.

Organisation pédagogique

La structure de la mention *Droit public* favorise une spécialisation progressive sur les deux années de master. Chaque parcours est structuré globalement de la même manière : un socle de matières fondamentales regroupées en divers thèmes ou spécialités, accompagné selon les parcours et année de master de travaux dirigés (TD) et divers exercices pratiques (études de cas, ateliers d'écriture et recherche juridique). Si quelques matières sont mutualisées, assurant ainsi une synergie au sein de la mention, chaque parcours a une architecture propre et une autonomie particulière, notamment sur le plan pédagogique. À noter que le parcours *Culture juridique* est totalement mutualisé avec ce même parcours dans le master *Droit privé*, ce qui nuit à sa lisibilité. Le dossier ne mentionne pas l'existence de dispositifs adaptés pour les étudiants en situation particulière hors cas de formation continue (par exemple, étudiants en situation de handicap). En revanche, la formation délivre des validations des acquis de l'expérience - VAE (en moyenne trois ou quatre par an) et des validations des acquis professionnels - VAP (huit favorables en 2017-2018). Le parcours DASS, ouvert à la formation continue, est plus particulièrement visé par ces dispositifs du fait de sa forte orientation professionnelle. Les étudiants inscrits dans cette spécialité font l'objet d'un accompagnement particulier.

La professionnalisation et la mise en situation professionnelle se révèlent très satisfaisantes. Un stage facultatif en M1 est crédité en ECTS (*European credits transfer system*) ; le stage est obligatoire en M2 quand la voie recherche n'a pas été choisie. Il est d'une durée minimum de deux mois et pour le parcours *Carrières internationales* il peut s'effectuer à l'étranger. Les étudiants bénéficient d'aide lors de leur recherche de stage et des ateliers de méthodologie des rapports de stage (ou mémoires de recherche) sont proposés dans chaque parcours. Des dispositifs variables selon les parcours proposent des mises en situations professionnelles diversifiées et de qualité (clinique des droits, analyses juridiques commandées par des collectivités territoriales, études de cas, tables rondes...).

La place de la recherche dans les parcours est assurée grâce notamment aux liens forts entretenus avec le laboratoire de recherche « Michel de l'Hospital ». La rédaction de mémoires en quatrième semestre (S4), encadrés par des enseignants-chercheurs et faisant l'objet d'un cours de méthodologie particulier, permet une initiation à la recherche. Les étudiants sont incités à participer aux manifestations du centre de recherche et ceux de M2 sont sollicités afin d'organiser chaque année un colloque ou une journée d'étude.

La place du numérique dans les formations est assez classique. Il existe une plateforme Moodle, une certification numérique PIX (acquise normalement en troisième année de licence – L3), des salles informatiques aménagées.

L'utilisation du numérique demeure à la discrétion de chaque enseignant. Les innovations et pratiques pédagogiques sont elles aussi relativement diversifiées (ateliers d'écriture et de de recherche, Clinique des

droits).

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est globalement bien assurée. Outre la possibilité pour les étudiants de partir suivre un ou deux semestres dans une université étrangère partenaire (entre 15 et 20 étudiants de la mention chaque année), certains cours sont assurés en anglais dont une partie concerne le système juridique américain. Il existe des cours de Droit comparé dans trois des quatre parcours (*Carrières internationales, Carrières publiques, Culture juridique*). Logiquement, le parcours *Carrières internationales* fait montre d'une ouverture plus grande à l'international, à travers trois cours en anglais : *Human rights in a regional and global context* (24 heures), *The international politics of technology and ecology* (24 heures) et *Post-Soviet Studies* (24 heures). Les différents parcours accueillent régulièrement l'intervention d'enseignants-chercheurs étrangers.

Pilotage

L'équipe pédagogique du Master 1 est de grande qualité et diversifiée. Elle est composée de 53 enseignants-chercheurs (dont 12 professeurs des universités - PU et 25 maîtres de conférences - MCF) relevant des différents domaines du droit et de la science politique et 44 intervenants du monde professionnel (avocats, militaires, médecins, officiers de gendarmeries, fonctionnaires hospitaliers, territoriaux ...). Ces professionnels interviennent toujours de manière adéquate dans chaque parcours et chaque option (en nombre d'heures notamment) ; ils sont évidemment plus nombreux en master 2 et dans les parcours à visée professionnelle. La proportion d'enseignements assurée par des professionnels n'est toutefois pas précisément indiquée. Le master *Droit public* est piloté par un responsable assurant la coordination entre les parcours et l'organisation globale des deux années de master. Le pilotage de chaque parcours est assuré par un responsable, lui-même secondé par un responsable pour chaque option. Leurs fonctions sont classiques et principalement pédagogiques.

Il est à noter une bonne régularité des réunions des divers comités et commission en charge du pilotage des parcours : une réunion par an pour le conseil de perfectionnement du M1 et au minimum une à deux par an pour les commissions pédagogiques propres à chaque parcours. Il existe peu d'éléments sur le fonctionnement, rôle et composition de ces divers conseils dans le dossier. La composition (enseignants, étudiants et professionnels) du conseil de perfectionnement est conforme. Un système d'évaluation des enseignements par les étudiants, piloté au niveau central, est mis en place. Il repose sur un questionnaire volontaire et anonyme. L'évaluation des enseignements par les étudiants est communiquée pour la partie « questions fermées » aux enseignants et conseil de perfectionnement et pour la partie « questions ouvertes » au doyen, directeur des études et responsable de la mention. Il permet d'adapter éventuellement l'offre de formation.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits (ECTS) et du diplôme sont communiquées via le livret de l'étudiant, remis en format papier lors de la pré-rentrée et disponible sur l'environnement numérique de travail (ENT). Pour chaque parcours, le dossier décrit correctement les compétences que doit acquérir l'étudiant à l'issue de sa formation. De nouvelles formes d'évaluation (ateliers d'écriture juridique, simulation de procès ou de prise de décision) sont envisagées afin de vérifier l'acquisition de compétences transversales (expressions écrites et orales, anglais, maîtrise du raisonnement juridique). Le supplément au diplôme utilisé par la formation (utilisation de l'exemple du parcours *Carrières internationales*) est correctement renseigné.

Concernant les étudiants entrés en M1 ou M2 sans diplôme juridique, le dossier ne mentionne que l'existence d'aménagements d'emploi du temps afin qu'ils puissent suivre des cours de remise à niveau prodigués dans l'année précédente. Aucun mécanisme spécifique d'aide à la réussite n'est indiqué pour les étudiants titulaires d'une licence *Droit* ou licence *Administration économique et sociale (AES)*, excepté une non-sélection à l'entrée du M1 ou des entretiens avec des anciens étudiants du Master.

Résultats constatés

Le master *Droit public* est une formation attractive dont les effectifs ne cessent de croître entre 2014 et 2017 : effectif passant de 76 à 138 en M1 et d'une soixantaine à 159 en M2 (effectifs M2 en baisse en 2018 : 122). Les étudiants recrutés sont en majorité titulaires d'une licence *Droit*, parcours *Droit public* ou d'une licence AES. La proportion n'est pas renseignée. Le parcours DASSS accueille des étudiants en formation continue (5 à 10 étudiants) et deux contrats de professionnalisation ont été conclus pour la première année d'ouverture du parcours en alternance.

Les taux de réussite sont très bons puisqu'en M1, ils sont compris depuis 2014 entre 82 % et 87 % et ils avoisinent régulièrement les 95 % en M2. Le nombre d'abandons en M1 est relativement faible (entre deux et cinq étudiants et aucun signalé en 2015-2016) et non renseigné pour les M2 (ce qui paraît au demeurant assez logique pour des M2).

Le suivi des diplômés et les collectes d'informations sur le devenir des étudiants sont assurés par un service

central de l'Université : l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE). De manière globale, le taux d'insertion professionnelle est bon : entre 67 et 77 % à moins d'un an du diplôme et entre 89 % et 92 % à 30 mois de l'obtention de celui-ci. Les parcours proposant un taux d'insertion professionnelle les plus élevés sont le parcours *Carrières publiques* et le parcours DASSS (jusqu'à 95 % à trente 30 mois). Les taux d'insertion professionnelle du parcours *Carrières internationales* sont plus irréguliers et plus faibles à moins d'un an (25 % pour les diplômés 2015 et 2017).

La durée d'accès à un premier d'emploi est dans les trois parcours en moyenne entre un et cinq mois. Les emplois occupés sont globalement en corrélation avec le diplôme délivré. Pour le parcours *Carrières publiques*, sont comptabilisés 10 cadres ou fonctionnaires de catégories A et B sur 13 personnes en emploi (promotion 2016-2017) ; pour le parcours DASSS, 7 cadres et assimilés et 12 occupant des fonctions intermédiaires (responsables), ce qui apparaît très convenable dans le secteur sanitaire et social. Pour le parcours *Carrières internationales*, si les chiffres à un an sont relativement faibles (un en emploi de profession intermédiaire) et trois en recherche d'emploi, quatre en poursuite d'études, les résultats à plus de 30 mois s'améliorent avec 10 en emploi sur 15 répondants.

Enfin, s'agissant des taux de poursuites d'études, ils oscillent globalement entre 24 et 35 %, avec un taux plus élevé pour le parcours *Carrières internationales* (40 %), en majorité pour préparer des concours dont le CRFPA (Centre régional de formation professionnelle des avocats). Les parcours *Carrières internationales* et *Carrières publiques* ont débouché respectivement sur deux poursuites d'études en thèse de doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'insertion professionnelle.
- Partenariats divers et solides permettant à la fois un ancrage local et une ouverture internationale.
- Effort d'amélioration continue de l'offre de formation.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité du parcours *Culture juridique*.
- Suivi des étudiants dans leur projet professionnel peu développé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit public* offre une formation de grande qualité de par ses enseignements, ses intervenants, ses partenariats et ses objectifs d'amélioration constante. Des efforts supplémentaires sont à fournir sur l'accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet professionnel, eu égard à la très grande variété des débouchés. La réflexion sur la rationalisation de la composition de la mention en une pluralité de parcours, puis options doit être approfondie, afin d'accroître la lisibilité de l'offre de formation en droit public, ou d'engager une réflexion sur le maintien du parcours *Culture juridique* entièrement mutualisé avec ce même parcours dans le master *Droit privé*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie du développement* a pour objectif de former des étudiants à des postes de chargés d'études et de consultants dans des organisations tant publiques que privées, telles que des administrations centrales, agences de développement, organisations non-gouvernementales (ONG) ou institutions internationales. Il propose 10 parcours (essentiellement en formation initiale classique) dont deux intégralement en anglais (*Development economics* - DE et *International economics and finance* - IEF) et deux uniquement en formation continue (*Gestion de la politique économique* - GPE et *Maîtrise d'ouvrages pour le développement* - MODEV). Les cours ont lieu sur le site de Clermont-Ferrand, à l'exception du parcours MODEV qui se déroule aussi à l'Agence française de développement à Marseille.

ANALYSE

Finalité

Cette formation vise à former des économistes du développement. Les objectifs et connaissances attendues sont exposés de façon claire. Le tronc commun en première année de master (M1) porte sur les enseignements fondamentaux en économie du développement, avant un approfondissement et une spécialisation en deuxième année de master (M2). Le M2 propose 10 parcours : 2 parcours généralistes (*Analyse de projets de développement* - APD, et *Analyse économique du développement* - AED, orienté vers la recherche) ; 4 parcours thématiques (*Développement durable* - DD, *Finances publiques* - FP, *Économie de la santé* - ES, *Économie territoriale* - ET) ; deux parcours intégralement en anglais (*Development economics* - DE, *International economics and finance* - IEF) ; et deux parcours uniquement en formation continue (*Gestion de la politique économique* - GPE, *Maîtrise d'ouvrages pour le développement* - MODEV). Sur l'ensemble du master, les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs.

Les possibilités de métiers (emplois de chargés d'études, chargés de mission et consultants majoritairement) et de poursuite d'études (prioritairement vers un doctorat) sont bien identifiées et correspondent aux enseignements dans les différents parcours.

Ce master n'est pas délocalisé à l'étranger.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est construit au sein de l'École d'économie de l'Université Clermont Auvergne (UCA) qui est la seule Unité de formation et de recherche (UFR) en France spécialisée dans le développement international. Dans le contexte national et au niveau local, il propose pour certains parcours (non précisés) un cursus intégré en trois ans, en association avec le magistère *Développement économique* de l'UCA, ce dernier étant une formation en trois ans, démarrant en troisième année de licence (L3) *Économie* : parcours *Économie du développement*. Les parcours en formation continue (GPE, MODEV) s'adressant à des cadres de pays en développement n'ont,

en revanche, pas d'équivalent au niveau national. Ce master n'est donc pas en concurrence avec d'autres formations sur le plan régional, et même se différencie de l'offre de formation au plan national

La mention est rattachée au Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI), créé en 1976 et dédié à l'étude des processus de développement international. En phase avec les axes thématiques du laboratoire, elle bénéficie de son insertion et de sa reconnaissance dans le tissu académique, de ses partenariats régionaux, nationaux et internationaux (Fondation pour les études et recherches sur le développement international – FERDI, Institut du développement durable et des relations internationales - IDDRI), ainsi que de la dynamique de sa recherche appliquée, notamment sur des terrains correspondant à ceux des pays en développement. La formation par la recherche que propose la mention (parcours *AED*) s'insère dans le cadre de l'École doctorale des sciences économiques, juridiques et de gestion de l'UCA.

L'École d'économie, structure d'accueil de la mention, entretient de nombreux partenariats avec des acteurs publics (Agence Française de Développement – AFD, Ministère des affaires étrangères, Régions, etc.) ou privés (Michelin, BRL Ingénierie, etc.) du domaine du développement, tant au niveau local (Clermont communauté, Travaux publics sans frontières-TPSF, etc.), national qu'international (Fonds monétaire international – FMI, Organisation mondiale du commerce – OMC, etc.), dans le cadre des parcours de formation (notamment les parcours en formation continue), de l'insertion professionnelle des étudiants et de la recherche.

La coopération à l'international a été pensée dès l'ouverture de la mention, dans le cadre d'un master conjoint *Global development policies Erasmus Mundus* sur trois ans (2017-2020) et d'un double diplôme (depuis la rentrée 2019) avec l'Université de Pavie (Italie). D'autres projets de partenariat à l'international sont en cours de construction, que ce soit avec l'Afrique (réseau Aghrymet de 17 pays d'Afrique de l'Ouest, Maroc, Côte d'Ivoire) ou l'Asie centrale (Kirghizistan). La mobilité sortante (40 étudiants par an) est plus stable que la mobilité entrante qui est en baisse (passant de 30 à 15 étudiants par an).

Organisation pédagogique

La diversité des parcours de la mention répond à une logique de spécialisation de plus en plus forte dans les métiers du développement. Le master s'appuie sur un socle commun de connaissances en M1, avec un tronc commun entre tous les parcours (70 % au premier semestre – S1, 60 % au deuxième semestre – S2), ce qui permet une spécialisation en M2. La mention comporte deux parcours intégralement en anglais (*DE* et *IEF*) et deux uniquement en formation continue (GPE et MODEV). Depuis deux ans, une partie des enseignements est réalisée à distance et sous forme hybride pour la formation continue (MODEV). Les procédures pour la démarche de Validation des acquis de l'expérience existent, mais aucune information n'est fournie sur le nombre de demandes pour ce master. Ce dernier a mis en place des dispositifs pour les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportifs).

Pour renforcer la mise en situation professionnelle et consolider les projets professionnels d'étudiants, la spécialisation au sein de la mention débouche en M2 sur un stage long (trois à six mois) et offre des possibilités d'une année d'études maximum à l'étranger (Erasmus, accords bilatéraux) ou d'une césure. Outre l'aide à la recherche de stage mise en place par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), l'École d'économie organise un forum professionnel annuel et une préparation au *test of English for international communication* (TOEIC). Tous les parcours prévoient des enseignements de projet professionnel et personnel (PPP) et la professionnalisation se traduit par l'intervention de professionnels du domaine du développement.

En collaboration avec l'École doctorale et le laboratoire de rattachement, des formations à la recherche documentaire et des séances de sensibilisation à la déontologie de la recherche sont organisées. Il est à noter la participation à l'équipe pédagogique de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Les usages du numérique s'inscrivent dans une configuration « classique », à savoir accès individualisé à l'Environnement numérique de travail (ENT), plateforme Moodle, salle informatique en libre-service, mais aussi l'utilisation de logiciels de traitement des données et gestion de projets dans le cadre des cours. Cette formation visant à la professionnalisation propose aussi des jeux de rôle et simulations pour des mises en situation professionnelle.

À part deux parcours intégralement en anglais, les efforts de la mention pour l'ouverture internationale se traduisent par des cours d'anglais et en anglais obligatoires, la venue de professeurs invités de l'étranger et des mobilités entrantes et sortantes au travers de nombreux accords Erasmus et bilatéraux.

Pilotage

L'équipe pédagogique comme les responsabilités sont clairement identifiées. L'équipe est composée de 26 enseignants majoritairement enseignants-chercheurs (dont 21 en économie) qui assurent 50 % des enseignements. Des intervenants extérieurs assurent 20 % des enseignements en M1 et plus de 50 % en M2. Ces intervenants sont pour partie chercheurs ou enseignants-chercheurs (environ 40 %) et pour partie (60 % environ) chargés de mission, ingénieurs, dirigeants dans des organismes souvent dans le cœur de métier du diplôme

(Région, AFD, Banque africaine de développement – BAD, etc.). Le pilotage du master est assuré par le Doyen de l'École d'économie et le directeur des études du master, responsable de la mention *Économie du développement*, en concertation avec les différents responsables de parcours. Le comité de coordination (comprenant tous les responsables cités précédemment) se réunit en général tous les 15 jours en présence du responsable administratif de l'École d'économie. Pour le parcours MODEV à l'AFD (Marseille), hormis l'indication du responsable (assurant 9 heures d'enseignement dans le master), aucune précision n'est apportée sur la composition de l'équipe pédagogique et le pilotage du parcours.

De façon classique, le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et permet un bilan de la formation et des enseignements par les parties prenantes. Le conseil de perfectionnement est composé du Doyen-Directeur, du directeur des études du master et des responsables de parcours, de six étudiants, trois personnels administratifs et quatre représentants du monde socio-professionnel. Ce conseil de perfectionnement est précédé de réunions de perfectionnement pour chacun des parcours. Il en tire en synthèse les points forts et points d'amélioration. Il n'y a pas d'informations concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants, mais le chargé de mission « évaluation des enseignements » rédige une synthèse et travaille avec l'équipe pédagogique pour améliorer la formation.

Les modes de fonctionnement des jurys sont conformes à la réglementation. Les étudiants s'informent sur les modalités de contrôle des connaissances qui sont disponibles sur le site Internet de l'établissement. Ces modalités incluent du contrôle continu et du contrôle terminal. Excepté l'unité d'enseignement (UE) stage, il y a compensation entre les matières, sans note plancher. L'absence de note plancher peut conduire à de sérieuses lacunes. La traduction des connaissances en blocs de compétences est prévue dans la prochaine offre de formation.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. La structure du M1 avec un important tronc commun facilite des réorientations. Concernant l'aide à la réussite, les cours d'anglais sont dispensés par groupe de niveau en raison de l'hétérogénéité et une remise à niveau en statistiques est proposée aux étudiants qui intègrent directement le M2. Enfin, la structure du M1 avec un tronc commun majoritaire facilite la réorientation entre les différents parcours.

Résultats constatés

De 2014 à 2019, les effectifs se sont largement renforcés, passant de 130 étudiants à 295 (131 en master 1 et 164 en master 2, dont 50 en formation continue pour l'ensemble du master). Les effectifs par parcours ne sont pas précisés, ce qui ne permet pas d'apprécier leur évolution. Cependant, les données des enquêtes d'insertion (promotion 2016/2017) montrent deux parcours avec des effectifs de diplômés importants (49 en AED, 39 en APD) et de l'ordre de 10 à 20 diplômés dans les autres parcours. Les recrutements sont fortement dépendants de publics étrangers, hors Union européenne (part en augmentation, constituant actuellement près des trois-quarts des recrutements). Si l'ouverture de nouveaux parcours a permis une augmentation des effectifs, les dernières années sont marquées par des difficultés de recrutement sur certains parcours (non précisés), notamment en raison du fait que plus des deux tiers des étudiants sont étrangers et connaissent des difficultés d'obtention de leur visa étudiant.

Les taux de réussite sont élevés (aux alentours de 80 % en M1 et 95 % en M2).

L'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'UCA, certifié ISO 9001, assure le suivi des diplômés. Les taux de réponse aux enquêtes sont généralement élevés.

L'insertion professionnelle est dépendante des parcours. Les taux élevés de poursuites d'études (supérieure à 60 % pour les diplômés de 2016-2017 des parcours AED, APD, DD, ES, FP) traduisent les difficultés d'insertion professionnelle. Pour les étudiants entrés sur le marché de l'emploi (en emploi ou en recherche d'emploi), le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est satisfaisant, de l'ordre de 80 %. Les enquêtes montrent que les emplois sont à des niveaux de cadre (50 %), ce qui correspond aux objectifs du master, mais aussi à des niveaux moins élevés de techniciens et d'agents de maîtrise (pour plus d'un tiers).

De nombreuses poursuites d'études se font en master et doctorat. Pour la promotion 2016-2017, le nombre de poursuites d'études en doctorat est de 16 en cumul (dont 12 à l'UCA), avec la répartition suivante par parcours : 5 AED (orienté recherche), 5 APD, 2 DD, 2 ES, 2 FP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'articulation enseignement-recherche sur la thématique du développement.
- Forte ouverture à l'international.
- Partenariats nombreux et de qualité avec les acteurs publics et ceux de la société civile.

Principaux points faibles :

- Taux très élevé de poursuite d'études au regard des objectifs.
- Manque d'informations sur le pilotage et l'équipe pédagogique pour le parcours MODEV (Marseille).
- Absence d'information sur les effectifs par parcours.
- Effectifs fortement tributaires de flux d'étudiants d'origine extra-communautaire (Afrique de l'Ouest et francophone).
- Déficit d'informations sur l'insertion professionnelle et les emplois occupés pour les parcours en anglais.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Économie du développement* a fortement développé la dimension internationale et les partenariats avec la société civile. Cependant, les objectifs d'insertion professionnelle ne sont pas remplis pour un certain nombre de parcours. La structure du master avec une dizaine de parcours, dont deux (Analyse économique du développement, Analyse de projets de développement) avec des effectifs plus importants, pose la question du maintien d'un nombre élevé de parcours, alors que le master est confronté à des problèmes de recrutement, du fait des difficultés d'obtention des visas pour les étudiants étrangers. Les pistes envisagées, telles que les doubles diplômes avec des universités étrangères, dépendent du degré d'avancement des négociations partenariales. La perspective de développer une seconde mention ne constitue probablement pas une solution au problème d'attractivité de certains parcours.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER FINANCE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Finance* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) a pour objectif de former des cadres de haut niveau pour les métiers de la finance, de la gestion de patrimoine et de la banque, à la fois dans un cadre national et international. Il couvre un large spectre de débouchés professionnels. Cette formation propose en première année de master (M1) trois parcours : *Gestion de patrimoine* ; *Marchés financiers* ; *Accounting and finance*. En deuxième année de master (M2), deux autres parcours sont proposés : *International finance and economics* ; *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers* ouvert en 2019. Le master est en formation initiale, excepté les deux parcours *Gestion de patrimoine* et *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers*, proposés en M2 en formation initiale par alternance. Le master est dispensé exclusivement à Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité

L'objectif de la mention *Finance* est de permettre aux étudiants ayant obtenu un niveau de troisième année de licence (L3) dans les domaines de la gestion, de l'économie, du droit privé ou de l'ingénierie du management, d'acquérir des compétences pour une insertion professionnelle dans les métiers tels que Chargé d'affaires à la direction commerciale d'une banque privée ; Conseiller en banque ; Conseiller en gestion de patrimoine ; Ingénieur patrimonial ; Courtier junior en assurance vie. Les étudiants souhaitant s'inscrire en thèse peuvent suivre une qualification complémentaire en recherche en seconde année.

Les enseignements proposés sont en cohérence avec les objectifs professionnels et assurent une spécialisation progressive des étudiants. Pour chaque parcours, des compétences spécifiques à acquérir sont précisées. Les métiers préparés et les débouchés des parcours sont bien explicités et en adéquation avec la formation. Cependant, le dossier manque de lisibilité du fait d'intitulés de parcours variables : *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers* ou *Contrôle des risques bancaires, conformité et management de la conformité* ; *International finance and economics* ou *International audit finance and economics*. Pour ce dernier parcours, le terme audit dans l'intitulé est peu justifié au regard des enseignements, uniquement un cours sur les fraudes (*Financial auditing and fraud*) de 21 heures au troisième semestre (S3).

Il n'y a pas de délocalisation à l'international.

Positionnement dans l'environnement

La mention finance est l'une des six mentions de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne. Avec la mention *Comptabilité contrôle audit (CCA)*, de nombreux partenariats à l'international ont été développés en termes de formation et de recherche. Ce pilotage entre les deux mentions ouvre aux étudiants la possibilité de doubles masters en trois ans, notamment le master CCA et le master Finance, parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers*. Le master *Finance* a mis en place des partenariats académiques avec différentes institutions universitaires clermontoises : l'École d'économie de l'UCA, avec le copartage du parcours *International audit economics and finance* ; l'École de droit de l'UCA, avec le copartage du parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers* ; l'Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (ISIMA), pour ouvrir la possibilité aux étudiants de suivre des cours de programmation (C, SQL, etc.) au sein de cette école. Le positionnement de la formation au niveau régional n'est pas précisé.

La mention *Finance* repose sur des structures universitaires de recherche : l'École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion, qui ouvre son cycle de conférences doctorales aux étudiants de M2 ; le Laboratoire de recherche Clermont recherche management (ClERMa), avec un axe de recherche « Finance, information et responsabilité des entreprises (FIRE) » qui fédère les deux mentions *Finance* et *CCA*. Les recherches menées portent notamment sur le lien entre performance financière et responsabilité sociale et environnementale des entreprises, la gouvernance, la qualité de l'information.

À côté de ces partenariats académiques, chaque parcours fait l'objet d'un fort accompagnement spécifique par des entreprises (Société Générale, BNP, LCL) pour le parcours *Gestion de patrimoine*, par des institutions financières (Edmond de Rothschild, Natixis, Crédit Agricole) et associations d'étudiants (dont GEMPROFI - gestion des produits et marchés financiers) pour le parcours *Marchés financiers*, par des réseaux professionnels (Ordre des experts-comptables, etc.) pour les parcours *Accounting and finance* et *International economics and finance*, par des centres de formation de la profession bancaire et de l'Université (CFA banque et Formasup) pour le parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers*. De nombreux professionnels participent aux équipes pédagogiques des parcours de la mention *Finance*.

Les échanges et partenariats internationaux sont cogérés au niveau des deux mentions *Finance* et *Comptabilité contrôle audit*. Elles ont mis en place depuis dix ans une politique internationale commune avec deux parcours en anglais. Ces derniers servent à accueillir des étudiants anglophones et ont permis de mettre en place des doubles diplômes : *master of business administration MBA Comptabilité* avec l'Université Laval au Québec (Canada) ; *master Accounting and Finance* et un projet en cours pour le M2 *International audit economics and finance*, avec l'Université de Mainz (Allemagne). Aucune information n'est donnée sur le nombre d'étudiants concernés. Enfin, tous les accords Erasmus + ont été signés en intégrant une politique d'échange d'enseignants-chercheurs. Sur l'année universitaire 2018-2019, six étudiants du master *Finance* sont en mobilité.

Organisation pédagogique

La mention *Finance* est organisée pour permettre une spécialisation progressive avec une très forte mutualisation en M1 entre les parcours de la mention. Les premier et deuxième semestres (S1 et S2) sont majoritairement mutualisés avec un cours spécifique (21 heures) par parcours à chaque semestre. Certains cours (60 % en M1) sont également mutualisés avec la mention CCA qui est gérée par le même responsable. Les deux parcours des troisième et quatrième semestres (S3 et S4) sont spécifiques. Les parcours sont conçus avec une démarche pédagogique adaptée et progressive, combinant différentes formes de modalités pédagogiques (formation initiale, formation continue) et permettant des validations des acquis de l'expérience (VAE, pour lesquelles le nombre n'est pas précisé). Un régime spécial d'études est possible pour les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportif).

Concernant la professionnalisation, le M2 parcours *Gestion de patrimoine* est proposé exclusivement en alternance et le M2 parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers* ouvre en apprentissage en 2019. Les étudiants bénéficient dès le S1 d'une aide à leur insertion professionnelle avec un module dédié et sont accompagnés par les équipes d'enseignants lors de leurs stages (de trois à six mois par année) et apprentissage. Des réunions sont organisées avec les associations des anciens. Les interventions de professionnels représentent une part importante dans chaque parcours du M2, via la participation aux cours (près de 48 %) et aux événements organisés. L'étudiant de la mention *Finance* a l'opportunité de passer deux certifications : une de langue avec le *test of English for international communication (TOEIC)* et une liée à la finance avec la certification AMF (autorité des marchés financiers).

Au niveau du M1, les étudiants ont une initiation à la recherche (9 heures). En M2, les étudiants de tous les parcours ont à rendre un mémoire de recherche appliquée en liaison avec l'axe de recherche « Finance, information et responsabilité des entreprises (FIRE) » du Laboratoire de recherche ClERMa, avec une soutenance

obligatoire (type grand oral d'une heure) en présence d'un jury composé d'enseignants-chercheurs (ces derniers suivent les mémoires de recherche, les stages, et les contrats d'apprentissage). Des séminaires « *international days* » ouverts aux étudiants sont assurés par des professeurs invités sur des thématiques de comptabilité, audit et de finance. Pour le mémoire de recherche en S3 et S4, un accompagnement spécifique est mis en place par les enseignants chercheurs.

L'équipe pédagogique utilise largement l'espace numérique de travail (ENT) qui permet au travers de sa plateforme pédagogique de diffuser les supports de cours, des exercices, de réaliser des questionnaires à choix multiples (QCM) en ligne. Le master développe aussi d'autres formes d'usage du numérique : bibliothèque en ligne, base des données financières (Factset : plate-forme de données en ligne qui donne accès à des bases de données sur les finances et l'économie) et usage d'une salle de marché.

Les étudiants de la mention *Finance* peuvent bénéficier d'une mobilité internationale au S2 ou sur une année entre le M1 et le M2, en étant inscrit soit dans le Master 2 *Accounting and finance* soit dans le Master 2 *International economics and finance*. Ces séjours d'études à l'étranger se font sur la base de document de type « *learning agreement* » signé par l'établissement d'origine, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels reconnus (souvent issus des anciens du master). Tous parcours confondus, les enseignants-chercheurs assurent 75 % des enseignements en M1 et 52 % en M2. Les interventions de professionnels en M2 sont conséquentes dans les parcours *Gestion de patrimoine* (78 %) et *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers* (64 %) et très limitées (environ 20 %) dans les trois autres parcours. Le statut des intervenants extérieurs est conforme avec les compétences attendues du master.

Un processus de pilotage commun a été mis en place avec la mention CCA. La mention est pilotée par un Professeur des universités (PU) commun aux deux masters, qui assure la gestion de l'équipe pédagogique des S1 et S2, en s'assurant d'intégrer des enseignants professionnels liés à tous les parcours présents aux S3 et S4. Chaque responsable de parcours (S3 et S4) assure le pilotage de son équipe pédagogique au niveau des intervenants professionnels. Différentes réunions ont lieu pendant l'année universitaire, en présence du directeur de la mention *Finance* et des responsables de parcours lors des jurys de fin de semestre, des recrutements et de la validation des modalités de contrôle des connaissances et des maquettes de formation de la mention.

Deux conseils de perfectionnement ont lieu annuellement au sein de la mention *Finance* dont un avec la mention CCA, afin de faire le point sur les enseignements et d'échanger avec les parties prenantes de la formation. L'UCA gère l'évaluation des enseignements en ligne au travers d'un questionnaire semestriel. Les résultats de ces enquêtes sont diffusés à l'équipe pédagogique et administrative ainsi qu'aux étudiants.

La mention *Finance* a largement développé le contrôle continu sur les quatre semestres, afin de permettre une diversité des méthodes d'évaluation. Les différents parcours sont structurés en blocs de compétence très détaillés, voire trop pour une approche compétence. Aucun dispositif de suivi d'acquisition des compétences n'est mentionné.

Les modalités de recrutement sont classiques (dossiers et entretiens). Excepté l'aide aux entretiens (recrutement en entreprise), il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite. Des passerelles sont possibles entre les deux masters : *Finance* et *CCA*.

Résultats constatés

Le recrutement des étudiants est régional et national, avec un taux de sélection élevé : près de 300 candidatures pour 50 places. Trente étudiants non francophones sont accueillis au sein des parcours en anglais.

Sur les deux dernières promotions, les effectifs sont relativement stables : près de 50 en M1 et 100 à 110 en M2 (5 parcours), dont une cinquantaine dans le parcours *Gestion de patrimoine* (pour moitié en formation par alternance). Il n'y a pas d'explication de l'augmentation des effectifs entre le M1 et M2.

Le taux de réussite en M1 est relativement faible (70 %) jusqu'en 2016-2017. Il s'élève à 100 % pour la promotion 2017-2018. Le taux de réussite est supérieur à 95 % en M2 pour les différents parcours.

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'Université, qui interroge les diplômés à moins d'un an et à 30 mois du diplôme. Le taux d'insertion à 12 mois est excellent : 100 % pour le parcours *Gestion de patrimoine* et 93 % pour le parcours *Marchés financiers*. Pour la promotion 2016-2017, la durée moyenne de recherche d'emploi est de un à deux mois. Les diplômés trouvent des emplois dans les métiers visés par les parcours de la mention. Les poursuites d'études sont limitées : 8,6 % à 12 mois pour le parcours *Gestion de patrimoine*. Aucun résultat n'est disponible pour le parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers*, du fait de son ouverture récente, en 2019.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'insertion professionnelle.
- Forts liens avec les recherches menées au laboratoire.
- Forte ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Intitulés fluctuants des parcours.
- Approche compétence peu développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *finance* est une formation fortement professionnalisante, bien ancrée dans son environnement socio-économique et comportant un lien fort avec la recherche. La formation gagnerait en lisibilité en engageant une réflexion sur les intitulés de parcours. Il n'est pas possible d'apprécier la pertinence du parcours *Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers*, compte tenu de son ouverture récente en 2019.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion de production, logistique, achats* (GPLA) de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation à une finalité professionnelle et recherche, qui propose deux parcours : *Achat et logistique* (ouverture en 2018), *Ingénierie logistique*. Le master a pour objectif de former des cadres spécialistes de la chaîne logistique et de la logistique industrielle, de l'amélioration de la performance de la fonction achat et des opérations logistiques des entreprises. Ce master est proposé en formation initiale classique ou par alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) ou formation continue en seconde année. Les cours sont dispensés sur le site de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité

Le master GPLA de l'UCA affiche des objectifs clairs en termes de débouchés professionnels dans des entreprises nécessitant des compétences de niveau cadre en logistique. Le parcours *Achat et logistique* vise les postes d'encadrement de la fonction achats (directeur achat, responsable achat, coordinateur achat, *category manager*, *sourcing manager*, acheteurs projets) et le parcours *Ingénierie logistique* vise les métiers d'encadrement de la fonction logistique (consultant fonctionnel logistique, consultant progiciel de gestion intégrée, responsable gestion de production, responsable logistique, chef de projet système d'information).

Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs professionnels ; ils permettent d'acquérir les connaissances attendues dans le domaine de la logistique et de développer les compétences personnelles et professionnelles nécessaires pour les métiers visés.

Le supplément au diplôme décrit de manière détaillée les compétences délivrées pour le parcours Ingénierie logistique, il n'existe pas de supplément au diplôme pour le parcours *Achat et logistique*. Les enseignements proposés permettent de répondre de manière satisfaisante aux objectifs de la formation.

Ce Master n'est pas délocalisé.

Positionnement dans l'environnement

Dans son positionnement académique, le master GPLA contribue à une offre de formation globale de licences et masters très complémentaire, cohérente et pertinente au sein du champ de formation Droit, économie, gestion (DEG) de l'UCA. Au niveau régional (Auvergne), cette formation spécialisée en logistique est unique au niveau Bac+5.

La présence de l'équipe d'accueil ClerMa (Clermont recherche management) ainsi que du Lab oratoire d'informatique de modélisation et optimisation des systèmes (LIMOS) offre u n contexte fav orable pour le développement de la formation. L'adossement de la mention à la recherche se réalise à travers le lien étroit entre la formation et l es thématiques de recherc he développées dans ce s laboratoires. Au regard des thématiques de recherche propres aux laboratoires, l'adossement à la recherche de la mention GPLA se situe principalement sur les axes suivants : « Stratégie territoire et réseaux d'acteurs » du ClerMa ; « Outils décisionnels pour la production et la logistique » du LIMOS.

Le master s'appui e sur le développement des rel ations avec les entreprises industrielles (Michelin, Théa, Limagrain, Sopra group) ainsi que sur le soutien des partenaires du monde soc io-économique local. Ce partenariat se traduit par une par t importante (30 %) d'interventions de prof essionnels du secteur dans les enseignements de la formation.

Les parcours du master GPLA sont ouverts à l'international (mobilités entrante et sortante) via les programmes ERASMUS et ERASMUS +.

Organisation pédagogique

La formation présente une bonne lisibilité. Elle est structurée autour d'un tronc commun en première année de master (M1) (volume horaire d'enseignement de 410 heures en stratégie, management et logistique) et d'une spécialisation progressive en deuxième année de master (M2), organisée en 230 heur es de tro nc commun (troisième semestre – S3) et 140 heures de spécialisation selon le parcours choisi (quatrième semestre – S4). Les deuxième et quatrième semestres (S2 et S4) se terminent par un stage obligatoire (entre 60 et 120 jours po ur le S2, entre 80 et 120 jours p our le S4). L'élaboration du programme pédagogique de la mention est le fruit d'une collaboration entre l'équipe pédagogique et des partenaires économiques. Le pr ogramme est d e fait particulièrement cohérent et pertinent pour la transmission de solides compétences nécessaires aux objectifs de professionnalisation. Les dispos itifs de validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des a cquis professionnels (VAP) et validation des études supérieures (VES) sont proposés dans le cadre de ce master GPLA. Aucun dispositif d'accueil de publi cs spécifiques (en situation de handi cap, sportifs de haut niveau) n'est précisé.

Les objectifs, contenus et dispositifs relatifs aux stages suivent une démarche classique pour un master, de même que le rythme de l'alternance (15 jours à l'institut, 15 jours en entre prise). La dimension professionnalisante du master GPLA est très développée par divers moyens : une intervention active de profes sionnels d'entreprises assurant environ 30 % des enseignements en M1, et 50 % en M2 ; la présentation des métiers ; l'immersion des étudiants dans le monde de l'entreprise grâce à la réalisation d'activités terrain, les stages en première et seconde années ; le soutien du serv ice « Rel ations entreprises » géran t les offres d'emploi, de s stages ou d'apprentissage proposées par les entreprises ; la forte implication des anci ens étudiants qui conseillent les étudiants actuels et leur offrent de multiples possibilités (stages en entreprise, apprentissages, offres d'emploi...).

Une « Qualification recherche » est proposée aux étudiants au sein de tous les parcours de la mention GPLA : cette qualification permet de préparer la poursuite d'études en doctorat en sciences de gestion.

Outre l'environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement, la possibilité de certifications numériques PIX et l'accès à des salles informatiques avec les outils Office, la formation propose des cours de mi se à niveau et des salles équipées avec un tabl eau blanc interactif (TBI). Aucune innovation pédagogique n'est mentionnée.

Le master prépare ses étudiants à l'international par l'apprentissage de l'anglais des affaires en S1 (30 heures) et S4(30 heures) et par l a mise en pl ace d'un processus formalisé et connu des étudiants pour l'acquisition de crédits ECTS universitaires dans l e cadre des éch anges internationaux. Toutefois, le nombre d'étudiants concernés par les mobilités entrantes ou sortantes n'est pas précisé.

Pilotage

La répartition entre le nombre d'enseignants et d'intervenants professionnels extérieurs au sein de l'équipe pédagogique du master GPLA est cohérente. Le M1 fait appel à 30 % d'intervenants professionnels extérieurs, alors que cette part s'établit à 50 % pour le M2. L'équipe pédagogique compte, par ailleurs, dix enseignants-chercheurs. Le dossier montre la diversité des intervenants professionnels mobilisés, notamment au regard des besoins en compétences délivrées dans les disciplines cœur de métier composant le programme pédagogique. Une part importante des cours au sein de chaque parcours est assurée par des anciens étudiants travaillant dans des entreprises partenaires.

La mention est pilotée par un professeur des universités en informatique (section 61) qui coordonne l'ensemble des responsables de parc ours et s'assure du bon fo nctionnement de chaque parcours durant l'année. Le

pilotage de la formation repose sur trois instances coordinatrices : un conseil de perfectionnement annuel, des réunions « mention » pilotées par le responsable de la mention, un jury de délivrance des diplômes semestriel. Le conseil de perfectionnement comprend quatre personnalités extérieures, trois enseignants et deux étudiants ; il a pour rôle de vérifier la qualité de la formation et son adéquation avec les attentes du monde professionnel. Une évaluation annuelle par les étudiants de chaque enseignement est réalisée par l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'UCA.

Les étudiants sont clairement informés en début d'année des modalités de contrôle des connaissances, s'appuyant sur du contrôle continu avec obligatoirement deux notes pour chaque élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE). Les compétences délivrées sont précisément décrites dans le supplément au diplôme, en ce qui concerne exclusivement le parcours *Ingénierie logistique*. Cependant, le suivi effectif de l'acquisition des compétences ne repose que sur le contrôle des connaissances effectué par chaque intervenant dans le cadre de son enseignement. Un référentiel de compétences semble avoir été rédigé mais celui-ci n'est pas présenté.

Aucune information ne permet de connaître les modalités précises du recrutement. Il n'existe pas de véritable dispositif de mise à niveau ou d'aide à la réussite mais l'accompagnement des étudiants dans leur orientation est réel. Des événements sont mis en place dans cet objectif (présentation des métiers, forum des métiers du numérique, parrainage).

Résultats constatés

Faute d'information, il n'est pas possible d'apprécier le taux de sélection en M1 et M2. Cette formation a en moyenne 45 étudiants en M1, et 25 étudiants en M2, des effectifs faibles au regard des deux parcours de M2. Les taux de réussite sont d'environ 95 %.

L'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) administre un suivi des diplômés détaillé (statut, type d'emploi, etc.), à moins d'un an et à 30 mois par parcours et en cumulé. Le taux de retour moyen sur les deux dernières cohortes enquêtées affiche un bon score (entre 70 et 100 %). Le taux d'insertion professionnelle varie suivant les années entre 88 et 100 %. Pour la promotion 2016-2017, l'enquête à un an montre un taux d'insertion professionnelle de 100 % pour les deux parcours, dont 75 % sur des postes de cadres. La poursuite d'études est faible et se situe autour de 10 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'insertion professionnelle.
- Forte implication des professionnels de la logistique dans les enseignements.
- Complémentarité des deux laboratoires de recherche adossés au master.

Principaux points faibles :

- Absence de données relatives au nombre d'étudiants en mobilité internationale entrante et sortante.
- Absence d'information sur l'origine des recrutements et le taux de sélection.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Gestion de production, logistique, achats* est bien positionné dans son environnement socio-économique. La formation répond très favorablement aux besoins en compétences des entreprises de sa région au regard notamment de son programme pédagogique. Les résultats en termes d'insertion professionnelle sont très satisfaisants. La démarche d'amélioration continue engagée, qui repose notamment sur les réflexions du conseil de perfectionnement, devrait permettre de développer les outils de suivi d'acquisition des compétences. Une attention plus grande devrait être portée à l'amélioration de la mobilité internationale des étudiants, notamment au regard des spécificités du secteur de la logistique.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement : Université Clermont Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Gestion des ressources humaines (GRH) de l'Université Clermont Auvergne (UCA) a pour objectif de former des spécialistes du domaine de la GRH. Cette formation en deux années est proposée en formation initiale (FI) classique ou par alternance (contrats de professionnalisation) ou en formation continue (FC). Les enseignements sont dispensés sur le site de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de ce master est l'acquisition de compétences techniques (maîtrise des principaux outils et processus de GRH), interculturelles (préparer les collaborateurs à travailler dans des équipes interculturelles ou à partir à l'étranger), managériales (essentiellement l'accompagnement des équipes ressources humaines - RH), relationnelles (animation d'équipe) et digitales.</p> <p>Le master <i>GRH</i> vise à former des spécialistes du domaine pour des postes à responsabilité (directeur ou responsable des ressources humaines, responsable recrutement, responsable de formation, responsable paie, chargé de carrières et du développement du personnel, consultant). Dans cette perspective, le contenu de la formation a été défini en partenariat avec le monde de l'entreprise. Les enseignements transversaux et spécifiques (fondamentaux de la GRH, contexte de la GRH, gestion stratégique des RH, cadre de l'action managériale, conseil en organisation et développement personnel) sont progressifs et cohérents avec les débouchés professionnels.</p> <p>La formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>GRH</i> a pour vocation à couvrir prioritairement les besoins sur le territoire de l'Auvergne. Les formations en GRH sont nombreuses au niveau régional (dont l'Institut d'administration des entreprises – IAE de Lyon) et national.</p> <p>Concernant l'articulation avec la recherche, la formation est adossée au laboratoire Clermont Recherche Management (ClERMa) et au Centre de recherche en droit Michel de l'Hospital. Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire au module de la qualification complémentaire à la recherche en vue de la poursuite d'études vers un doctorat en sciences de gestion ; ils participent aussi à des colloques à destination de professionnels, mais aussi de chercheurs.</p>

Pour ce master, deux conventions ont été signées avec des partenaires régionaux, le 92ème régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand et l'Association nationale des ressources humaines Auvergne (ANDRH). Les relations de la formation avec son environnement socio-économique s'articulent selon quatre niveaux : contribution des entreprises et organisations partenaires (dont l'ANDRH) à l'élaboration de la maquette ; participation des entreprises partenaires et d'un ancien diplômé au recrutement des candidats au master *GRH* ; implication des entreprises et organisations partenaires dans l'organisation des stages, des projets et des contrats en alternance ; participation dans les jurys de soutenance ; présentation des métiers, rôles et responsabilités par des dirigeants ou cadres d'entreprises.

En lien avec l'une des finalités de la formation, soit le développement des compétences interculturelles, des partenariats développés par l'établissement permettent de mettre en place des dispositifs de mobilité internationale sortante et rentrante, pour la formation et les stages.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de ce master est lisible avec l'acquisition progressive de connaissances et outils nécessaires en GRH en deux ans. La première année de master (M1) est consacrée pour l'essentiel à l'acquisition des fondamentaux de la GRH. La deuxième année de master (M2) est plus axée sur la maîtrise des outils et processus de la GRH. Plusieurs dispositifs d'adaptation de la structure de la formation aux différents parcours étudiants sont proposés : admission par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la validation des acquis professionnels (VAP), distribution lors de la rentrée d'une liste d'ouvrages et sources d'information (sites internet) pour chaque discipline exigeant des prérequis. D'autre part, les publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés) peuvent bénéficier d'aménagements d'études.

La professionnalisation dans la formation est satisfaisante au regard des différentes actions mises en place : stage de fin d'étude (durée non précisée) ou alternance (contrats de professionnalisation), préparation des étudiants à la recherche d'emploi (élaboration des CV, entretiens de recrutement et tests ; module « Développement professionnel et insertion » pour mieux se positionner sur le marché du travail et pouvoir rencontrer des professionnels d'entreprises). Les offres de stages et contrats d'alternance sont diffusés par le service « Relations Université Entreprise » par le biais de la plate-forme UCA Pro ; les étudiants ont accès aux coordonnées d'anciens étudiants.

La place de la recherche se limite au module (optionnel) de formation à la recherche, en vue de la poursuite d'études vers un doctorat en sciences de gestion et la participation des étudiants aux colloques à destination de professionnels, mais aussi de chercheurs. Les étudiants sont sensibilisés au plagiat.

Un environnement numérique de travail (ENT) est mis en place au sein de la formation. Les étudiants doivent effectuer des travaux exigeant une maîtrise des outils bureautiques Word, Excel et PowerPoint ; l'outil de vote en ligne « Wooclap », système de vote interactif, permet aux étudiants de répondre à des questions à l'aide de leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs. Le volume des enseignements sur les logiciels de GRH (paie, etc.) est faible (25 heures : SIRH et informatique). La place accordée aux outils numériques est limitée au regard de la digitalisation des métiers RH. Certains enseignants utilisent le dispositif de classe inversée.

Le master *GRH* est ouvert à l'international avec une possibilité de mobilité entrante et sortante à travers les nombreux accords avec des universités étrangères. Les étudiants peuvent aussi réaliser des stages dans des entreprises à l'étranger. Cependant, les effectifs réellement en mobilité ou en stage à l'étranger ne sont pas précisés. Les enseignements d'anglais sont limités (50 heures sur deux ans). Des sessions de passage du TOEIC (*test of English for international communication*) sont organisées.

Pilotage

Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur (maître de conférences, habilité à diriger des recherches – MCF HDR). L'équipe pédagogique est composée de façon relativement équilibrée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels (principalement des cadres en lien avec le cœur de métier enseigné). Les intervenants internes assurent 44 % des cours, les intervenants externes assurent 55 % des cours. Parmi ces derniers, d'anciens étudiants majors de promotion ont été recrutés.

L'évaluation de la formation par les étudiants est faite dans le cadre du conseil de perfectionnement. Ce dernier traite différents points : contenu de la formation, organisation et déroulement, recrutement, bilan et analyse de l'alternance, statistiques d'insertion professionnelle, résultats de l'évaluation de la formation. Le conseil de perfectionnement est composé de représentants enseignants de la formation, du monde socio-économique, et de deux étudiants. Il se réunit deux fois par an.

Dès le jour de la rentrée, les étudiants ont accès aux modalités de contrôle de connaissances via leur ENT. Des épreuves de contrôles continus (CC) et/ou des examens terminaux (ET), écrits ou oraux, sont organisés en fin de semestre. La démarche d'approche par compétences a été utilisée lors de la création de la formation, en lien avec l'ANDRH, pour élaborer un référentiel de compétences sur lequel se base le programme de la formation, ainsi que les démarches de validation des acquis de l'expérience. Cependant, cette approche compétences n'est pas démontrée à travers la maquette de la formation ou la mise en place d'un portefeuille d'expérience et de compétences.

Des effectifs limités à 25 étudiants (maximum) permettent un suivi personnalisé et régulier, ce qui peut expliquer un excellent taux de réussite (100 %). Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas indiquées.

Résultats constatés

Les effectifs des deux dernières promotions sont d'environ 25 étudiants tant en M1 que M2. La répartition des effectifs entre la formation initiale et la formation en alternance n'est pas précisée. Le taux de réussite est proche de 100 %.

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université. Ce suivi est renforcé par celui des anciens étudiants impliqués dans la formation (présentation de leur parcours, repas convivial).

Les dernières enquêtes officielles d'insertion affichent des résultats réguliers et constants en termes d'insertion professionnelle. Le taux d'insertion professionnelle s'avère très satisfaisant (au minimum à 81,2 %), voire de 100 % dans les 6 mois après l'obtention du diplôme pour la promotion 2015-2016. Le taux de poursuite d'études atteint 10 % en 2018.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle.
- Master professionnalisant.

Principaux points faibles :

- Ouverture limitée à l'international.
- Dimension numérique peu développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation bénéficie d'un ancrage local solide comme en atteste la stabilité des effectifs et le bon niveau d'insertion professionnelle. La professionnalisation du master, déjà importante, pourrait être encore renforcée par la mise en place de contrats d'apprentissage et par une plus grande ouverture à l'international. Les métiers de la GRH étant appelés à évoluer, la formation gagnerait à introduire une dimension numérique plus importante. L'expertise en ressources humaines pourrait être valorisée par la création d'un pôle de compétences rassemblant les LP métiers de la GRH et le master GRH de l'UCA.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MANAGEMENT STRATÉGIQUE

Établissement : Université Clermont Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management stratégique* de l'Université Clermont Auvergne (UCA) a pour objectif de former des étudiants à des postes de responsabilité dans des entreprises, tant privées que publiques sur des emplois de managers opérationnels ou *middle managers*. Cette formation propose un tronc commun en première année de master (M1) avec quatre options, puis sept parcours en deuxième année de master (M2) : *Stratégie et management de la PME-PMI* (Petites et moyennes entreprises - Petites ou moyennes industries) ; *Management de projet, innovation et transformation numérique* ; *Carrières de la banque et de l'assurance* ; *Management de la culture et des industries créatives* ; *Entrepreneuriat, pilotage de l'innovation et sport* et deux parcours ouverts à des diplômés de master non gestionnaire : *Management - Administration des entreprises* ; *Management des organisations médico-sociales et de santé*. Ce master est en formation initiale classique ou par alternance, uniquement en alternance pour le parcours *Carrières de la banque et de l'assurance : conseiller de la clientèle des professionnels*. Les enseignements sont dispensés à Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité

Le master *Management stratégique* est positionné de façon claire et explicite dans le domaine du management et du pilotage des organisations. Il a pour objectif de former des managers à un niveau bac+5 directement opérationnels. L'objectif est prioritairement professionnel, sachant que la voie de la recherche à l'issue de l'obtention du master est envisageable pour certains diplômés.

L'objectif principal au sortir du master est l'insertion professionnelle rapide. La formation propose un parcours de spécialisation en gestion de projet (*Management de projet, innovation et transformation numérique*) et cinq parcours sectoriels : *Stratégie et management de la PME-PMI* ; *Carrières de la banque et de l'assurance* ; *Management de la culture et des industries créatives* ; *Entrepreneuriat, pilotage de l'innovation et sport* et *Management des organisations médico-sociales et de santé* (parcours ouvert à des diplômés de master non gestionnaire). Le parcours généraliste *Administration des entreprises* est ouvert uniquement aux diplômés de l'enseignement supérieur n'ayant pas un profil de gestionnaire. À terme, les diplômés sont destinés à des fonctions d'encadrement. En outre, une poursuite d'études vers un doctorat en sciences de gestion est envisageable.

Les métiers et poursuite d'études sont bien explicités et correspondent à la formation. La structure de cette dernière, avec en majorité des enseignements fondamentaux en M1 et des enseignements de spécialisation en M2, est pertinente et cohérente par rapport aux objectifs.

Cette formation n'est pas délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

Ce master complète l'offre de formation proposée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont-Auvergne dans les différentes disciplines de la gestion. Il n'existe pas de mention concurrente dans la région Auvergne.

Même si la formation n'a pas vocation à former les étudiants à la recherche, elle repose sur des structures universitaires de recherche, notamment le laboratoire de recherche Clermont recherche management (CleRMa). Des enseignants-chercheurs assurent des cours sur leurs thématiques de recherche et les mémoires de recherche (un par année du master) intègrent un travail sur le corpus théorique et une sensibilisation à la revue de littérature. Enfin, dans le cadre de la seconde année, une préparation à la recherche est proposée pour les étudiants intéressés par la voie doctorale.

Ce master a le soutien de plusieurs grandes entreprises et groupes industriels (Michelin, Limagrain, CGI, Sopra Steria, Accenture, Atos, Capgemini), ainsi que de l'Institut de formation des cadres de santé pour le parcours *Management des organisations médico-sociales et de santé*, à destination des cadres de santé. Outre l'offre de stages et de contrats en alternance, ces partenaires interviennent dans l'élaboration des formations et les enseignements, participent aux projets mémoire recherche (PMR) et aux conseils de perfectionnement.

Tous les parcours du master sont ouverts à l'international au travers des programmes Erasmus+ et des stages, avec un appui technique et administratif du service des relations internationales. La formation accueille également des étudiants internationaux dans le cadre de conventions bilatérales pour réaliser un semestre ou une année d'étude.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive en parcours sur les deux années est clairement affichée : une première année (M1) avec un tronc commun de 280 heures et au deuxième semestre (S2) quatre options de 60 heures (*Stratégie et pilotage des entreprises ; Entrepreneuriat et innovation ; Management de projet, innovation et transformation numérique ; Carrières de la Banque et de l'assurance*) ; une seconde année (M2) avec sept parcours de 400 à 420 heures, selon l'option choisie. Le choix de l'option au S2 n'implique pas nécessairement de le poursuivre en M2, même si cela est conseillé. Enfin, deux parcours (*Management des organisations médico-sociales et de santé* ainsi que *Management et administration des entreprises*) recrutent en M2 des diplômés n'ayant pas un profil gestionnaire. Les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont prévues, mais aucune information n'est fournie sur le nombre de demandes. De même, aucune précision n'est apportée sur l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportif).

Dès la phase de recrutement, des partenaires professionnels sont sollicités. Les deux années de la formation peuvent être effectuées soit en formation initiale classique avec un stage de fin d'études, soit en alternance (contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou encore stage alterné). Un parcours est proposé uniquement en alternance (*Carrières de la banque et de l'assurance : conseiller de la clientèle des professionnels*) au rythme de deux semaines en formation et deux semaines en organisme d'accueil. En outre, les enseignements assurés par des professionnels représentent 30 % des enseignements en M1 et plus de 50 % en M2. Des activités sur le terrain sont conduites pendant toute la formation, notamment avec les projets tutorés (forum des métiers ou encore, à l'initiative des étudiants, Téléthon ou exposition photo). De plus, des anciens étudiants interviennent pour des présentations de métiers et proposent des stages, des contrats d'apprentissage et emplois.

Une initiation à la recherche est clairement inscrite dans l'organisation pédagogique à partir du M2, pour tous les parcours. Il s'agit d'une « qualification recherche », prenant la forme d'un module optionnel de 40 heures, évalué au troisième semestre (S3) et de 102 heures au quatrième semestre (S4) pour conduire l'apprenant à former son projet de recherche doctorale.

Outre l'environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement, la possibilité de certifications numériques PIX et l'accès à des salles informatiques avec les outils bureautiques, la formation propose des cours de mise à niveau et des salles équipées avec un tableau blanc interactif (TBI). Le parcours *Management de projet, innovation et transformation numérique* est dédié aux métiers du numérique. Côté innovations pédagogiques, il existe un *serious game* (jeu sérieux) au S1 et au S3 sur la « gestion de crise » et des enseignements de type classe inversée.

La dimension internationale est intégrée, au-delà des programmes Erasmus et coopérations internationales, avec des cours d'anglais (30 heures au S1, 20 heures dans les semestres suivants), des enseignements en anglais et des stages qui peuvent être réalisés à l'étranger (trois mois au minimum en M1 et quatre mois en M2, avec un maximum de six mois). La plateforme UCA Pro en tant que réseau *Alumni* (anciens étudiants) y contribue.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien identifiée avec les enseignants universitaires (essentiellement des Maîtres de conférences – MCF, mais aussi Professeurs des universités – PU, ingénieur de recherche, professeurs agrégés ou certifiés) et des intervenants extérieurs. Les professionnels assurent 30 % des cours en M1 et plus de 50 % en M2 ; un tableau de synthèse aiderait à mieux comprendre les volumes horaires assurés par les professionnels dans les différents parcours. Le master est piloté par un responsable, qui coordonne l'ensemble des responsables de parcours. Des réunions de mention sont organisées chaque semestre.

Le Conseil de perfectionnement joue un rôle classique d'échanges sur la qualité de la formation et son adéquation aux attentes du monde professionnel en associant différents partenaires : quatre personnalités extérieures, trois enseignants et deux étudiants. Un rapport de conseil de perfectionnement serait le bienvenu pour identifier les améliorations envisagées ou apportées. L'observatoire de l'insertion professionnelle de l'UCA organise une évaluation annuelle des enseignements par les étudiants.

Les modes de fonctionnement des jurys sont conformes à la réglementation. Les modalités de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants en début d'année universitaire. Ces derniers sont évalués toute l'année sous le régime d'examen en contrôle continu, incluant obligatoirement deux notes pour chaque élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) avec assiduité obligatoire à l'ensemble des activités pédagogiques (défaillance si plus de trois absences non justifiées). L'acquisition des compétences est évaluée au travers des temps professionnels comme les stages et le mémoire de recherche. Le dossier n'indique pas d'approche par compétence pour les enseignements.

La phase de recrutement, sur dossier, implique, outre les responsables de la formation, des professionnels partenaires. Si le recrutement en M1 se fait sur diplôme de niveau bac+3 de type licence, il y a une passerelle sur deux parcours du M2 pour des diplômés n'ayant pas un profil gestionnaire. Concernant l'aide à la réussite, il s'agit de dispositifs mis en place sur les 4 semestres pour accompagner les étudiants dans leur orientation au travers de présentations de métiers, d'aide à l'obtention de stages et à l'insertion professionnelle (stage *dating* et *job dating*) ainsi que de l'implication d'anciens étudiants, en particulier pour des parrainages.

Résultats constatés

Sur les deux dernières promotions, les effectifs passent de 96 à 72 en M1 et sont stables en M2 (environ 160). Le nombre plus important d'étudiants en M2 s'explique par les deux parcours spécifiques pour les étudiants sans profil gestionnaire : le parcours *Management des organisations médico-sociales et de santé* (18 étudiants en 2016-2017) ainsi que le parcours *Management et administration des entreprises* (32 étudiants en 2016-2017). En la matière, un tableau de synthèse des effectifs par parcours serait apprécié. Certains parcours ont des effectifs plus limités, notamment *Entrepreneuriat, pilotage de l'innovation et sport* (six diplômés en 2016-2017), selon l'enquête sur le devenir des diplômés.

Depuis 2008, l'Observatoire de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OIPVE) de l'Université est chargé des enquêtes de suivi des diplômés de l'établissement à moins d'un an et à 30 mois. En l'absence d'un tableau de synthèse, les annexes montrent des taux de réponses appréciables de l'ordre de 80 % à 90 %.

Les taux d'insertion professionnelle sont variables selon le parcours. Pour les enquêtes à 30 mois, les taux d'insertion professionnelle sont satisfaisants et varient de 78 % (*Stratégie et management de la PME PMI*) à 93 % (*Carrières de la banque et de l'assurance ; Management de projet, innovation et transformation numérique*).

Il y a logiquement peu de poursuites d'études à un an ; seuls deux étudiants sur 130 (soit 1,5 %) sont inscrits en doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux élevé d'insertion professionnelle.
- Professionnalisation très développée.
- Accompagnement de qualité pour l'orientation métiers.

Principaux points faibles :

- Manque d'information sur les modes de recrutements et le taux de sélection.
- Manque d'information sur les effectifs par parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management stratégique* propose un parcours généraliste - *Management et administration des entreprises* et six parcours spécialisés dans des domaines variés : PME/PMI, banques, organisations médico-sociales, sportives, culturelles ou créatives ou encore management de projet et numérique. C'est une formation de qualité avec des taux de réussite et d'insertion professionnelle élevés. Cependant, il faudrait renforcer la notoriété et l'attractivité pour les parcours ayant des effectifs plus faibles, notamment pour le parcours *Entrepreneuriat, pilotage de l'innovation et sport*. La formation gagnerait à initier également une approche par compétences.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Marketing, vente* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation en deux ans, destinée à répondre aux besoins des entreprises dans le domaine du marketing, de la vente et de la distribution. La mention se décompose en trois parcours : Marketing opérationnel et digital ; Direction commerciale et international business ; Management de la distribution et relation de service. La première année de master (M1) est un tronc commun aux trois parcours. Les cours de la deuxième année de master (M2) sont propres à chaque parcours. La formation est ouverte en formation initiale classique ou par alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) et en formation continue. Les enseignements sont dispensés à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Clermont Auvergne, *School of Management*.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la formation est d'apporter une spécialisation en termes de compétences et de connaissances dans le management commercial, appliqué aux champs spécifiques du marketing opérationnel et digital, du commerce international et de la distribution. Les métiers visés correspondent à chacun de ces parcours, respectivement : responsable marketing et/ou communication, responsable commercial et/ou commercial international, responsable commercial dans la distribution. Les compétences visées sont clairement identifiées et correspondent à ces métiers. La formation est professionnalisante. Les étudiants souhaitant poursuivre en thèse ont la possibilité de suivre en parallèle de leur parcours une Qualification Complémentaire en Recherche (100 heures de cours). Le devenir des étudiants, tel que présenté dans les études d'insertion, correspond également à ces objectifs.</p> <p>La formation n'inclut pas de programme délocalisé.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation est maîtrisé ; l'environnement régional et national en termes d'offre concurrente sur les thématiques « cœur de la formation » est connu. Le caractère assez général de la mention (marketing vente) est précisé par des parcours plus spécialisés. La mention est bien identifiée et différenciée au sein du reste de l'offre de formation de l'UCA : seul le parcours <i>Marketing opérationnel et digital</i> présente certaines similitudes avec le nouveau parcours <i>Conduite de projets de communication numérique</i> proposé par la mention <i>Information, communication</i>. Au niveau national, les formations concurrentes sont identifiées et les avantages comparatifs de la formation sont présentés (ancrage local, alternance, international et part des cours en anglais).</p>

La formation est adossée à la recherche au travers des activités de recherche des enseignants-chercheurs de son équipe pédagogique, rattachés au Laboratoire Clermont recherche management (CleRMa), dont certaines thématiques de recherche recouvrent les thèmes de la mention, ainsi qu'au travers des modules de méthodologie au mémoire de master.

L'ancrage de la formation dans le tissu économique local est mentionné au travers d'un investissement de professionnels dans le pilotage de la mention (jurys, conseils de positionnement) et à travers l'offre de stages et projets professionnels. Des grandes entreprises (Michelin, SNCF), banques (Crédit agricole, Crédit Mutuel, etc.) et enseignes (Lidl, Auchan, Géant, Kiabi) et des institutions (Chambre de commerce et d'industrie – CCI, Pépinière d'entreprises) sont partenaires de la formation.

Au niveau international, l'adossement à la recherche tient principalement à des échanges de mobilité enseignante entrante et sortante (*visiting*s, conférences organisés avec certaines des universités partenaires). Sont également mentionnées certaines innovations pédagogiques telles qu'un *serious game* (*jeux sérieux*) de développement commercial export, réalisé avec l'Université d'Aalen (Allemagne) et l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) Marrakech (Maroc) ainsi que le *Global virtual project*, réalisé avec quatre universités européennes (Paderborn en Allemagne ; Tampere en Finlande ; Prague en République tchèque ; Dublin en Irlande).

Organisation pédagogique

La formation est organisée sur deux ans (quatre semestres) ; le M1 est une année de tronc commun (incluant une unité d'enseignement - UE - de 40 heures de spécialisation, correspondant au parcours choisi) et se termine par un stage en entreprise de trois à six mois. Les cours du premier semestre (S1) sont des fondamentaux du management et du marketing, ceux du deuxième semestre (S2) entament une spécialisation plus poussée en marketing, mais commune aux trois parcours. Les cours du M2 sont ensuite spécifiques à chaque parcours. La structure de la formation suit une progression logique vers la spécialisation. La maquette repose sur des cours en présentiel avec une part importante de travaux dirigés (TD). Le calendrier de la formation est prévu pour permettre l'alternance des périodes de cours et des périodes d'immersion en entreprise (contrat de professionnalisation, apprentissage, stage alterné) ; les étudiants en formation initiale utilisent les périodes d'immersion pour des projets tutorés. La formation comprend quelques étudiants sportifs ou auto-entrepreneurs. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont significatives, particulièrement pour le parcours *Management de la distribution et relation de service* (9 demandes en 2018-2019).

La dimension professionnalisante est assurée par un stage de trois mois au minimum en fin de M1 et d'une immersion sous forme de formation continue, d'apprentissage, de stage alterné ou de projets tutorés, avec stage final en fin de M2 (six mois). Une part des enseignements est dispensée par des professionnels issus du monde de l'entreprise (20 % en M1 et 50 % en M2). La formation s'appuie sur les structures existantes d'aide à l'insertion à l'Université (bureau des relations entreprises, ateliers CV, plateforme UCAPro) ou à l'extérieur (partenaires entreprises, centres de formation des apprentis, FormaSup). Les professionnels d'entreprises sont fortement impliqués dans le programme (cours, recrutements, conseils de perfectionnement, accueil de stagiaires). Quelques certifications professionnelles sont proposées : *test of English for international communication (TOEIC)*, certificat informatique et internet (C2i) et Google.

L'adossement à la recherche se fait principalement au travers des enseignants-chercheurs encadrant ou intervenant dans le master. Pour les étudiants désireux de poursuivre en doctorat, un module de formation à la recherche est possible.

L'environnement numérique tient surtout à la mise en place et l'usage de l'espace numérique de travail (ENT), de l'Internet sans fil (wifi), de la bibliothèque interuniversitaire en ligne et de logiciels utiles à la formation. En termes d'innovation pédagogique, sont mentionnés les classes inversées (trois cours), les jeux et simulations et les projets répondant à des demandes d'entreprises.

La dimension internationale s'exprime par des cours d'anglais, mais aussi des modules de gestion dispensés en anglais (à hauteur d'environ 20 % et jusque 50 % pour le M2 parcours international). Les étudiants partant en stage à l'étranger sont en nombre très limité. La sensibilisation aux questions de responsabilité et d'éthique n'est mentionnée que pour la question du plagiat.

Pilotage

Le pilotage est assuré par une équipe de cinq maîtres de conférences (MCF) qui se partagent les responsabilités de la mention, du M1 et des parcours M2. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs (EC), principalement de l'UCA, qui dispensent plus de 50 % des heures de la formation et d'intervenants extérieurs (principalement des professionnels en entreprise, mais aussi consultants ou formateurs) qui interviennent notamment en M2 et dont les profils correspondent aux enseignements dispensés.

La coordination du pilotage se fait au travers de réunions régulières, des jurys et conseils de perfectionnement. L'évaluation de la formation est réalisée pour chaque enseignement par tous les étudiants mais la procédure et l'anonymat de l'évaluation n'ont pas été précisés dans le dossier. La synthèse de ces évaluations est présentée lors des conseils de perfectionnement auxquels des représentants des étudiants assistent.

La validation de chaque année (60 crédits ECTS) se fait sur le système de la compensation : au sein des UE, entre les UE et entre les semestres. L'UE stage ne donne pas lieu à une compensation. Il n'est pas fait mention de notes plancher ; le système permettant ainsi d'obtenir le diplôme malgré de potentielles lacunes. L'approche compétences ne relève pas encore d'un processus formalisé ; cependant, cette démarche est initiée à travers le portefeuille de compétences acquises.

Les modalités de recrutement sont classiques (recrutement en L3) avec une pré-sélection sur dossier, suivie d'entretiens de motivation. L'admission des candidats peut se réaliser par la VAE, la validation des acquis professionnels (VAP) ou la validation d'études supérieures (VES). En 2018-2019, quatre VES et onze VAE ont été validées.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation connaît une amélioration avec un nombre de candidats et une sélectivité en progression entre 2017 et 2018, avec un taux de sélection de l'ordre de 20 % en M1. Les effectifs sont d'environ 60 en M1 et 60 à 70 en M2 pour les deux dernières promotions ; les effectifs des trois parcours sont équilibrés avec une croissance plus forte des effectifs du parcours *Marketing opérationnel et digital*. Les taux de réussite sont élevés (95 % à 100 %).

Les taux d'insertion professionnelle sont fournis par l'Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'UCA, qui organise des enquêtes de suivi des diplômés à moins d'un an et à 30 mois.

Les taux d'insertion professionnelle sont satisfaisants (supérieurs à 80 % à un an , à 90 % à 3 ans) sur des postes conformes aux objectifs du diplôme (cadres à 60 %) et sur un périmètre majoritairement local (région et régions limitrophes à 90 %). Les taux de poursuite d'études sont proches de zéro.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'insertion professionnelle.
- Fort ancrage dans le tissu local.
- Pertinence de l'encadrement et de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Mobilité étudiante trop faible à l'international (en particulier pour le parcours international).
- Absence de notes plancher au niveau des unités d'enseignement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Marketing, vente* remplit sa double mission de spécialisation et de professionnalisation, ce qui se traduit par un taux d'insertion professionnelle élevé. Les trois parcours sont clairement identifiés et permettent une spécialisation progressive à l'issue d'une première année de tronc commun. L'amélioration de la qualité du diplôme passe par une réflexion sur la compensation des notes. Un renfort de l'ancrage à l'international (mobilité obligatoire par exemple) devrait permettre un meilleur positionnement concurrentiel du parcours international.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport d'évaluation du champ

Droit Economie Gestion

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

Elle regrette cependant de n'avoir pas été prévenue en amont que les experts des dossiers champs et des dossiers formations n'auraient pas accès à la partie "formation" du dossier établissement qui exposait en détail les principes de structuration et les dispositifs transversaux établissements. Les experts y auraient trouvé les réponses à la plupart des questions qu'ils ont posées suite à la lecture des dossiers champs.

L'équipe pédagogique et la présidence de l'Université ont engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans le projet de formation de l'UCA pour la période 2021-2026.

Elles souhaitent apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - Pilotage insuffisamment développé au niveau des Masters

La force du domaine DEG est de pouvoir mettre en commun les ressources pour des projets communs, notamment le portail de licence, tout en ayant pour chaque composante une identité forte qui s'exprime par des stratégies différentes en Master. Il est exact que la mise en place de la spécialisation progressive articulant étroitement 4 mentions de licence (AES, Droit, Economie, Gestion) a mobilisé beaucoup d'énergie. Les Masters sont inévitablement davantage construits autour d'une discipline que la licence dans laquelle des interactions sont plus naturelles, notamment par le biais des mineures/qualifications complémentaires. Les expériences passées ont montré qu'un master bi-disciplinaire n'était pas toujours pertinent, le niveau requis dans chaque discipline n'étant pas toujours maîtrisé par les étudiants qui, en pratique, sont à l'aise dans l'une des disciplines mais à la peine dans l'autre. En outre, les employeurs de nos étudiants restent encore attachés à une lecture disciplinaire, voire sous disciplinaire, des compétences. Nos très bons résultats en termes d'insertion professionnelle le montrent, même si nous devons rester vigilants et ouverts aux évolutions en cours du marché du travail.

Ces stratégies différenciées et les contraintes de la spécialisation disciplinaire justifient un pilotage de l'offre de master réalisé essentiellement au niveau de chaque composante, ce qui n'a pas empêché de développer des projets communs lorsque la double appartenance disciplinaire s'avère pertinente en terme d'insertion professionnelle : le Master Conformité et Contrôle des risques juridiques et financiers, qui est co-porté par l'Ecole de droit et l'IAE, les masters en anglais de l'IAE et de l'Ecole d'économie dont les ressources pédagogiques sont largement mutualisées. Un double diplôme est également proposé aux étudiants du parcours

Droit des affaires de la mention Droit privé et ceux du Parcours Management et Administration des Entreprises dans la mention Management stratégique de l'IAE.

En outre, la mise en place au 1^{er} janvier 2021 des instituts dans le prolongement des collegiums permettra, à travers des réunions régulières, de renforcer la connaissance mutuelle des offres et de formation et donc de faciliter ces collaborations pédagogiques ainsi que la mise en œuvre d'une véritable stratégie dans le champ de la formation à l'échelle de ce champ.

2 - Ouverture internationale globalement inégale

Les doubles diplômes mentionnés dans le rapport pour l'IAE et l'Ecole d'économie ont été complétés depuis l'évaluation par des doubles diplômes de l'Ecole de Droit. Un premier double diplôme a été finalisé avec l'Université de Sherbrooke, entre le Master Carrières internationales côté UCA et la Maîtrise Droit international et Politique internationale appliquée pour Sherbrooke et il sera ouvert dès septembre 2020. Un second est en cours de conclusion avec l'université russe de Koutafine à Moscou. Il concernera le Master Carrières internationales côté UCA et le Master de Droit international pour Koutafine. L'IAE s'engage en outre dans une démarche qualité qui prend la forme d'une accréditation internationale AACSB (dont l'Institut est déjà membre), ce qui devrait permettre notamment de développer encore des accords internationaux de mobilité entrante et sortante (dépassant déjà la cinquantaine) et des doubles diplômes.

D'une manière générale, la différenciation de l'ampleur et des modes de l'ouverture internationale est également cohérente avec les stratégies spécifiques développées par chaque composante

3 - Périmètre du champ insuffisamment lisible

- Les formations du domaine DEG sont confrontées à une concurrence sur le site clermontois en premier cycle à deux niveaux. D'une part, plusieurs lycées proposent des classes préparatoires aux grandes écoles dans le domaine économique et commercial (filière EC), avec les options économique (ECE), scientifique (ECS) et technologique (ECT). Dans le cadre d'une convention globale avec l'Université Clermont Auvergne, ces étudiants peuvent bénéficier d'une double inscription qui donne une acquisition automatique de crédits des licences 1 et 2 d'inscription, en cas de validation de leur année en classe préparatoire (ECE pour l'économie, ECE, ECT et ECS pour la gestion. D'autre part, l'Ecole Supérieure de Commerce de Clermont propose une offre de formation en gestion à niveau bac+3 (Bachelor) et bac+5 (Master, Mastère spécialisés, MSc). Ces formations comportent toutes des enseignements relevant du champ DEG et apparaissent donc au moins potentiellement concurrentes de celles proposées par l'UCA.

- En ce qui concerne les liens avec le secteur privé et notamment les Ecoles de commerce : les responsables du champ DEG sont soucieux d'entretenir avec ces écoles une cohabitation apaisée, qui est d'autant plus naturelle que des enseignants de l'ESC Clermont sont membres du centre de recherche de l'IAE Auvergne. L'absence de référence aux Ecoles de commerce dans le dossier du champ s'explique par le fait que chaque structure poursuit ses objectifs pédagogiques propres avec un souci de non concurrence qui a été jusqu'ici globalement et réciproquement respecté. Le renforcement de la structuration du site, qui se traduit par une

intégration plus forte de la coordination territoriale (dont le groupe ESC Clermont) au sein de la future Université expérimentale mise en œuvre à partir de 2021, rendra nécessaires une clarification et une formalisation des relations entre l'Université et l'ESC Clermont.

- En ce qui concerne l'articulation avec des formations similaires à l'UCA mais situées hors licence DEG, un travail doit effectivement s'engager avec le futur IUT fusionné afin d'articuler plus étroitement dans le cadre de la réforme du BUT les formations DUT et Licences professionnelles portées par les IUT et les formations de Licence, licence professionnelle et master portées par les 3 composantes de l'institut Droit Economie Management.

4 - Approche par compétence encore peu développée

Une réforme a été menée pour identifier dans les Modalités de Contrôle des Compétences et Connaissances (MCCC) des quatre licences DEG, des blocs de compétences sur lesquelles s'appuient les règles de validation des niveaux.

L'approche par compétences sera davantage développée dans la prochaine offre de formation. Le premier instrument consiste à positionner les différents enseignements dans le référentiel de compétences défini pour chaque licence et à expliciter ces correspondances auprès des étudiants. Le deuxième instrument visera à mettre en place au moins partiellement et prioritairement en sortie de cycle (niveau 3), des évaluations transversales qui permettent de valider l'acquisition de ces compétences complémentaires à la compréhension des connaissances actuellement testées. Enfin, le supplément au diplôme devra permettre de mieux identifier les contenus de la formation et les compétences développées durant celles-ci.

Cependant, les freins actuellement constatés (notamment la difficulté de déployer une évaluation par compétence avec de grands effectifs et la difficulté à séparer, dans le champ DEG, les connaissances des compétences) nous semblent, en l'état actuel de notre réflexion, difficiles à lever. Ils peuvent transformer l'approche compétences en simple habillage sans réelle évolution de fond, ce que nous nous efforcerons d'éviter.

Clermont-Ferrand, le 25/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD
 UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Administration Economique et Sociale

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Droit

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence économie

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1/ Sur le taux d'abandon en Licence 2

Le taux d'abandon en licence 2 est en grande partie expliquée par la réforme de la filière économie –gestion, qui permet une spécialisation dès le semestre 4 entre économie et gestion, alors que cette spécialisation s'opérait auparavant uniquement en 3ème année de licence. Ces changements de mention effectués en cours d'année plutôt qu'entre deux années sont comptabilisés comme des abandons puisque l'inscription administrative en gestion implique mécaniquement une suppression de cette inscription en économie. Le principe de la spécialisation progressive implique ces passerelles et ne constitue pas un échec en termes de formation dans la mesure où cela correspond à un objectif d'orientation de l'étudiant.

Il est néanmoins probable qu'une partie de ces transferts soit liée à une communication insuffisante sur les atouts de la licence en économie à la fois pour des poursuites d'études et pour les débouchés en termes professionnels. Un effort a donc été engagé pour améliorer la communication auprès des publics de licence. Il s'agit, en s'appuyant sur les réseaux sociaux, de mettre en valeur des trajectoires individuelles d'anciens étudiants pour combler le déficit « d'incarnation » des métiers en économie, où les postes sont fréquemment définis comme des chargés de mission, de projets ou d'études, mais aussi d'organiser des rencontres avec des anciens étudiants. L'objectif est d'éviter des transferts sur la filière gestion d'étudiants intéressés par la discipline mais qui sont rassurés par des métiers bien identifiés en gestion.

2/ Sur l'ancrage socio-économique, les stages et la valorisation des compétences

La professionnalisation de la formation et la valorisation des compétences transversales est réalisée à travers les modules existant de PPP (projet Personnel et professionnel), mais aussi par l'enseignement d'analyse financière assurée par un expert-comptable et par un stage facultatif. Les leviers de professionnalisation semblent cohérents avec un taux de poursuite d'études en Master

proche de 100% et des difficultés spécifiques liées aux stages de Licence (offres plus réduites, charge d'encadrement sur des effectifs larges).

Il est néanmoins utile de poursuivre la réforme engagée pour valoriser les compétences, en mettant en place en sortie de cycle (niveau 3), des évaluations transversales qui permettent de valider l'acquisition de ces compétences, complémentaires à la compréhension des connaissances actuellement testée. Enfin, le supplément au diplôme devra permettre de mieux identifier les contenus de la formation et les compétences développées durant celles-ci.

3/ Sur l'ouverture internationale

L'ouverture internationale de la Licence est naturellement forte avec une attractivité de la licence pour les étudiants qui ont pour projet d'intégrer le Master en économie du développement. Compte tenu de cette proportion d'étudiants étrangers, les flux de mobilité sortante apparaissent satisfaisants.

L'érosion de l'attractivité pour les mobilités entrantes a bien été identifiée. Elle s'explique pour partie par des contraintes sur l'offre de cours en anglais. En effet, ces cours sont répartis sur les années de licence 2 et licence 3 et sur les filières économie et gestion, ce qui ne permet pas d'assurer à ce jour la compatibilité des emplois des temps, et limite de fait l'offre accessible. Un effort sera fait pour améliorer l'attractivité de la licence pour les mobilités entrantes, en accroissant l'accessibilité des cours en anglais, d'une part en restructurant le parcours économie Langues vivantes pour concentrer les cours en anglais sur le second semestre où les demandes de mobilité entrante sont plus fortes, d'autre part en introduisant des cours en anglais dans le tronc commun des deux autres parcours de licence (Analyse des politiques économiques et économie du développement).

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Gestion

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – L'absence de stage obligatoire : « La mention gagnerait à développer les partenariats socio-économiques pour faciliter l'accès aux stages »

La licence Gestion a mis en place un stage optionnel de 4 à 12 semaines en L1, en L2 et en L3. Sur cette année universitaire 2019-2020, un calendrier a été testé en L3 afin de permettre aux étudiants de pouvoir réaliser un stage maximum de 12 semaines à partir du 20 avril 2020 jusqu'au 20 juillet 2020. Cela implique la fin de tous les examens des étudiants de L3 au plus tard le 18 avril 2020. Pour la rentrée universitaire prochaine, les étudiants pourront choisir de réaliser un stage en option au sein de quatre modules : un module « Pépite pour l'entrepreneuriat », un module « projet personnel et professionnel », un module de « préparation à l'enseignement » et un module « Stage ». L'objectif est de permettre aux étudiants de confirmer leur projet professionnel avant d'intégrer un master en se servant des partenariats socio-économiques des masters de l'IAE Clermont Auvergne.

2 – L'absence de notes plancher au niveau des unités d'enseignement

Un travail sur les blocs de compétences a démarré à la rentrée 2019-2020 avec la définition de trois blocs (un bloc A « Compétences fondamentales », un bloc B « Compétences relationnelles et linguistiques », un bloc C « Compétences complémentaires en Gestion »). Un choix a été fait au sein de la Licence Gestion : aucune note plancher n'a été mise en place. Par contre, afin d'éviter « la compensation des notes très faibles » ce qui ferait que « le système permettrait ainsi d'obtenir le diplôme malgré de potentielles lacunes », à partir de la Licence 2ème année Gestion, un système de double moyenne a été mis en place : l'étudiant doit obtenir à la fois la moyenne à l'année au niveau du bloc A « Compétences fondamentales » et la moyenne des blocs A, B et C. Les blocs B et C ne peuvent pas compenser le bloc A « Compétences fondamentales » : ainsi, l'étudiant ne peut pas valider un niveau ou sa licence en ayant des lacunes dans le bloc A « Compétences fondamentales ».

Ce système remplace la définition d'une note plancher et oblige également l'équipe pédagogique à définir les connaissances et les compétences fondamentales que doit acquérir l'étudiant pour valider la licence Gestion en cohérence avec la poursuite d'études en master.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Professionnelle Activités Juridiques Métiers de l'Immobilier

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Commerce et distribution

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Management des activités commerciales

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD  UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Management et Gestion des Organisations

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Insertion professionnelle insuffisante

L'insertion professionnelle est justement un des enjeux importants dans l'évaluation de cette formation :

Le taux d'insertion professionnelle sur les quatre dernières promotions est d'environ 30%, ce qui reste important. Plusieurs actions seront entreprises :

- Nous allons poursuivre la sensibilisation des candidats du caractère terminal de la licence professionnelle lors des journées portes ouvertes, des journées de l'alternance, du salon InfoSup, site internet de la formation, etc.
- Nous allons recruter davantage d'étudiants en formation continue souhaitant évoluer au sein de leur propre entreprise.
- Nous allons inciter les étudiants qui souhaitent malgré tout s'inscrire en Master 1 après leur licence professionnelle, d'aller obtenir une expérience professionnelle d'un ou deux ans dans une entreprise et de revenir éventuellement réaliser cette poursuite d'études (bien entendu dans une autre université) si ce passage en entreprise ne s'avère pas concluant.

2 – Pas assez d'extérieurs

Le nombre d'intervenants extérieurs est fluctuant d'une année sur l'autre et nous faisons tout ce qui est nécessaire pour pérenniser. L'une des causes de ce problème est la faible rémunération des heures

d'enseignement pour ces personnes qualifiées et compétentes dans leur domaine, travaillant dans des structures privées.

Nous avons depuis cette rentrée 2019/2020 initié une campagne de recrutement des intervenants extérieurs en se basant sur le fichier entreprises qui accueillent régulièrement nos étudiants en alternance. Le tableau ci-dessous donne la liste des intervenants extérieurs de l'année 2019/2020 :

Disciplines	Intervenants Extérieurs	Nombre d'heures
Informatique et Conception web	Jules CISSOKO	30
Comptabilité d'entreprise	Patricia GOUTTEFANGEAS	20
Contrôle de Gestion	Patricia GOUTTEFANGEAS	20
Management de l'Innovation et de la Qualité	Michel YPERZEELE	30
Diagnostic financier	P. COMBOURIEUX	20
Initiation à la conception des SI	Jules CISSOKO	20
Création & Reprise d'entreprise	Xavier KUNTZ	20
	Total =	160

De ce qui précède, sur les 450 heures d'enseignement, 160 heures sont prises en charge par des intervenants extérieurs, ce qui donne un pourcentage de 35% environ, bien au-delà du seuil de 25% imposé.

Nous allons veiller pour les années suivantes de continuer à diversifier nos intervenants extérieurs de manière à ce que la formation trouve effectivement son caractère professionnalisant.

3 – Question de positionnement

Notre positionnement est clairement celui du management et la gestion des organisations en général et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises et industries.

D'après le rapport 2017 de l'INSEE intitulé sur les entreprises en France, « sur les 3,82 millions d'entreprises, 287 grandes entreprises (GE) emploient 3,9 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 29 % du total. À l'opposé 3,67 millions, soit 96 %, sont des microentreprises ; elles

emploient 2,4 millions de salariés en ETP (18 % du total). Par-delà ce dualisme, se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée ou de l'emploi : près de 5 800 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 140 000 PME non microentreprises emploient respectivement 25 % et 28 % des salariés (ETP) ».

Nous nous sommes naturellement positionné sur le tissu qui offre le plus de perspective d'emploi à nos diplômés, à savoir les PME PMI.

Néanmoins, nous avons la chance que notre Institut soit situé dans un secteur industriel avec des très grandes entreprises comme MICHELIN, LIMAGRIN, COSTELLIUM, SAFRAN Electronics & Défense, etc. qui sont des recruteurs importants en contrats d'alternance. Nos étudiants dans ces structures présentent une flexibilité suffisante pour s'y adapter facilement.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de la gestion des ressources humaines : assistant

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Professionnelle Activités Juridiques Métiers du notariat

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Comptabilité Contrôle Audit

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – L'absence d'informations sur le pilotage, le devenir des diplômés du master délocalisé et un manque d'informations sur les modalités de pilotage

L'absence d'information sur le pilotage du Master CCA délocalisé correspond à un oubli dans le dossier d'autoévaluation. En effet, le Master CCA délocalisé sur le site de Casablanca a les mêmes modalités de pilotage que sur le site de Clermont avec en plus un comité de perfectionnement délocalisé.

Les prérequis exigés des candidats dans le programme délocalisé sont identiques à ceux du programme français. La commission d'admission dans le master délocalisé est présidée par le responsable du Master CCA de Clermont Ferrand. Le responsable du Master délocalisé est obligatoirement un enseignant de l'Université Clermont Auvergne (la fonction est assurée par le responsable clermontois de la mention CCA), un coordinateur local a été désigné (le directeur de l'école, partenaire de l'Université Clermont Auvergne). Les enseignants de l'Université Clermont Auvergne assurent 50 % des cours dans le programme délocalisé. L'équipe pédagogique locale est composée de 8 enseignants avec un doctorat soit en Gestion soit en Droit soit en Informatique, de deux experts comptables, d'un banquier, d'un professionnel en système d'information. Le régime d'examen et la maquette pédagogique applicables dans le programme délocalisé sont identiques à ceux du programme français. Il en est ainsi notamment des règles prévues pour les stages. Les jurys de soutenance du stage sont présidés par l'enseignant-chercheur de l'UCA (le directeur de la Mention CCA). Concernant la délivrance du diplôme : les conditions d'obtention du diplôme délocalisé sont identiques à celles du diplôme français.

Pour la future campagne d'étude du devenir des diplômés qui commence en mai 2020, l'Observatoire de l'UCA a prévu d'intégrer dans ses enquêtes le devenir des étudiants du Master CCA du site délocalisé de Casablanca de la promotion 2018-2019.

2 – Le manque de lisibilité du dossier du fait d'une présentation trop imbriquée des deux masters CCA et Finance.

Dans le dossier d'accréditation, il est nécessaire de présenter à la fois le pilotage de la mention CCA et de la mention Finance pour les raisons ci-dessous :

1 – L'existence d'un tronc commun entre le Master 1 CCA et le Master 1 Finance (60% des cours du Master 1 Finance pour tous les parcours sont mutualisés avec la mention CCA). Ce fort taux de mutualisation implique au niveau des Masters 1 un pilotage commun et a conduit à avoir le même responsable pour les deux mentions.

2 – L'ouverture à l'international de la mention CCA et une année de césure à l'international

Suite aux interdictions liées au cahier des charges CCA (voir ci-dessous), les parcours internationaux « Accounting and Finance » et « International Audit Economics and Finance » qui permettent aux étudiants CCA de partir à l'étranger une année entre les Master 1 et 2 CCA sont hébergés dans la mention Finance.

Il est interdit aux masters CCA dans le cahier des charges CCA :

- d'avoir plusieurs parcours (Article 3 du cahier des charges CCA « Le Master CCA est impérativement rattaché au domaine « Droit-Economie-Gestion » et ne peut être assorti de parcours »)
- de « partir plus d'un semestre dans une université étrangère, par exemple au titre des programmes Erasmus, sous réserve de validation du programme par le responsable du Master »

3 - Les perspectives et recommandations sur la loi PACTE et la digitalisation des métiers du chiffre avec partenariat

Le Master CCA a intégré dans ses enseignements la digitalisation des métiers du chiffre depuis septembre 2019 notamment dans deux enseignements :

1 – Le cours de système d'Information et le logiciel Talend : La digitalisation des Métiers de l'expertise comptable et de l'audit - la transformation numérique et ETL au travers du logiciel Talend

2 – Le cours de Modifications organisationnelles :

Un enseignant professionnel expert-comptable assure 10 heures d'enseignement sur la digitalisation dans les cabinets d'expertise comptable

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master droit Notarial

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Libellé du point faible « Taux important et inexpliqué des poursuites d'études à 30 mois »

Ce taux de poursuite d'étude n'est pas surprenant et s'explique par les dispositions réglementaires régissant le diplôme. Voir l'article 7 de l'arrêté du 28 avril 2008 relatif au diplôme supérieur de notariat : « A partir de la fin de la troisième année et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit celle de la réussite aux examens périodiques ou terminaux des périodes semestrielles, les candidats présentent un rapport sur le stage prévu à l'article 6 devant un jury d'au moins trois membres désignés par le président de l'université ». L'obtention du DSN se fait donc à l'issue de cette soutenance, laquelle a lieu au plus tard avant le 31 décembre de l'année qui suit la fin de la dernière semestrialité. Ce délai réglementaire qui allonge l'obtention du diplôme au niveau national – et non local – est nécessaire à l'élaboration et à la soutenance du rapport de stage final qui vient clore les 2 années en étude notariale. Le travail demandé étant exigeant et les étudiants sous contrat de professionnalisation, ces derniers utilisent dans la grande majorité des cas et de façon pertinente, le délai qui leur est imparti.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Droit privé

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Droit public

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD
 UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master économie du développement

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1/ Sur la structure et les effectifs

La stratégie d'attractivité repose sur une mention unique alignée sur la spécialisation du laboratoire de recherche (CERDI). Cette stratégie a permis d'exploiter au mieux la reconnaissance forte sur la thématique du développement international, et elle est maintenue. De manière à répondre à une demande accrue d'économistes spécialisés dans les différents domaines du développement, cette thématique forte a été déclinée en différents parcours.

L'objectif est maintenant de pérenniser la diversité de cette offre thématique dans un contexte où l'attractivité de la formation pour les étudiants issus de l'Afrique francophone est en partie compensée par des difficultés matérielles croissantes (difficultés d'obtention de visas, perspectives d'accroissement des droits universitaires) et une concurrence accrue au niveau national et international. L'importance de la mutualisation des enseignements entre parcours permet de maîtriser la charge d'enseignement malgré des effectifs réduits sur certains parcours, expliqués par la conjonction des deux facteurs mentionnés.

2/ Sur les taux de poursuite d'études

La mesure des taux de poursuite d'études présentée dans le rapport est entachée de deux biais : 1/ une poursuite élevée en doctorat normale pour le parcours AED, et qui se répercute sur le parcours APD compte tenu d'un nombre important d'étudiants inscrits en double parcours (AED et APD) ; 2/ Le taux de poursuite d'études est calculé avec des taux de réponse faibles (environ 50%) et biaisé : les personnes en emploi répondent beaucoup moins que ceux en poursuite d'études. Les chiffres présentés ont donc tendance à surestimer de manière significative la poursuite d'études.

En outre, une proportion des étudiants étrangers diplômés du Master ont la stratégie de se réinscrire dans une formation de Master, voire de niveau inférieur, pour sécuriser la prolongation de leur titre de séjour en France, alors que l'obtention d'un titre de séjour lié à un contrat de travail apparaît plus incertaine. L'Ecole d'économie doit être en mesure d'améliorer le suivi de ses diplômés pour corriger dans la mesure du possible ces biais de mesure.

Cependant, même si les chiffres doivent être ajustés à la baisse, ils mettent en évidence pour certains parcours (Economie de la santé, Finances publiques) ont de plus grandes difficultés d'insertion professionnelle, sur lesquelles la nouvelle offre devra travailler, en renforçant les partenariats avec les employeurs potentiels.

3/ Précisions à apporter

Sur les débouchés des masters en anglais

Les masters en anglais permettent d'accéder comme les autres parcours aux métiers de chargé d'études économiques et statistiques, chargé de projet, chargé de mission, consultant au sein d'institutions très variées : Le Master Development economics (DE) cible particulièrement les Institutions internationales travaillant en anglais, alors que le Master International Economics and Finance (IEF) vise particulièrement les institutions financières (banques, assurances, immobilier).

Sur les parcours de master associés au Magistère

Un atout de la mention économie du développement est de proposer certains parcours (Analyse de projets de développement APD et Analyse économique du développement AED) en association avec le diplôme de Magistère de développement économique, ce qui permet d'attirer des étudiants recherchant des formations très sélectives et de leur offrir un cursus intégré en 3 ans.

Sur le pilotage du Parcours MODEV

Le pilotage est assuré par un responsable de diplôme pour l'école d'économie associé à un responsable de projet de l'AFD-Campus. Les responsables organisent le recrutement des étudiants, des intervenants, le parcours pédagogique, le calendrier de l'année, le suivi des étudiants dans leur exercice de mémoire, les soutenances de fin d'année et les jurys d'examen. Cinq réunions pédagogiques impliquant le Doyen, le responsable pédagogique et le responsable de projet sont organisées au cours de l'année (rentrée, séjour à Clermont, fin du tronc commun, soutenances de mémoire, recrutement n+1)

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Finance

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Les intitulés fluctuants des parcours et la recommandation « La formation gagnerait en lisibilité en engageant une réflexion sur les intitulés de parcours »

Dans le contrat précédent, les parcours 100% en langue anglaise de la mention Finance ont changé d'intitulés à la suite du repositionnement de ces diplômes qui sont co-portés avec deux Ecoles différentes : Ecole d'Economie et Ecole de Droit

- Parcours « International Audit Economics and Finance »

Après deux années universitaires de fonctionnement, les deux Ecoles - IAE Clermont Auvergne et Ecole d'Economie - ont conclu à un manque de lisibilité de ce parcours avec 3 options et ont décidé de repositionner ce parcours en deux options avec un regroupement des compétences liées aux métiers de Finance de marché et d'Economie. Le nom du parcours a été modifié en conséquence pour devenir « International Audit Economics and Finance » avec deux options : l'option « International Accounting and Audit » et l'option « International Economics and Finance ».

- Parcours « Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers » et l'ouverture récente en 2019

Une réflexion a été menée dès le début du contrat actuel au sein de la mention Finance : l'équipe d'enseignants chercheurs liés aux mentions CCA et Finance a convenu que ce parcours faisait appel à la fois à des compétences de finance et d'audit maîtrisées par l'IAE Clermont Auvergne avec ces mentions CCA et Finance et à des compétences de droit bancaire et de conformité juridique. Or l'Ecole de Droit de l'Université Clermont Auvergne est reconnue pour avoir une excellente maîtrise du droit bancaire à la fois au niveau de la recherche et de ses formations.

A la suite de ce travail, le parcours a changé de nom et s'appelle maintenant « Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers ». Le niveau 2 de ce parcours a ouvert en septembre dernier en alternance avec deux sections d'apprentissage (une avec l'Ecole de Droit et une avec l'IAE Clermont Auvergne). Le seul recul possible sur ce parcours est qu'à l'issue de ce travail collaboratif entre deux

Ecoles et le CFPB (Centre de formation de la profession bancaire), il y a 19 étudiants en contrat d'apprentissage et un étudiant en stage dès sa première année de fonctionnement (année universitaire 2019-2020). Cela laisse présager de bons taux d'insertion professionnel futurs.

2 – Une approche compétence peu développée

Une réflexion a été réalisée, dans un premier temps, sur les compétences liées aux différents parcours de la mention Finance du niveau 2 (« Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers », « Marchés financiers », « Accounting and Finance » et « International Audit Economics and Finance ») afin dans un second temps, de construire à la fois des blocs de compétences communs à tous les parcours dans le tronc commun du Master 1 et des blocs de compétences spécifiques liés aux options du Master 1 en relation dans les parcours du Master 2. Ce travail se fait à partir des compétences identifiées dans la fiche RNCP de la mention Finance.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Gestion de production, logistique, achat

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Gestion des Ressources Humaines

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD  UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Management stratégique

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Marketing-Vente

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD  UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)